

Élaboration du SCoT et du PLUi

Compte-rendu des 4 réunions publiques de co-construction

Le 8 novembre 2022 à GRAULHET

Le 9 novembre 2022 à GAILLAC

Le 15 novembre 2022 à RABASTENS

Le 17 novembre 2022 à CASTELNAU DE MONTMIRAL

SCoT

Schéma de
Cohérence
Territoriale

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal



Sommaire

Introduction	3
Préambule.....	3
Présentation du projet et de la démarche de concertation.....	4
Les règles du jeu du temps de travail	8
Comment lire ce compte-rendu ?.....	9
L'atelier du 8 novembre 2022 à Graulhet	10
Compte rendu de l'équipe	11
L'atelier du 9 novembre 2022 à Gaillac.....	20
Compte rendu de l'équipe 1	21
Compte rendu de l'équipe 2	31
L'atelier du 15 novembre 2022 à Rabastens.....	40
Compte rendu de l'équipe 1	41
Compte rendu de l'équipe 2	50
Compte rendu de l'équipe 3	59
Compte rendu de l'équipe 4	69
L'atelier du 17 novembre 2022 à Castelnau de Montmiral	78
Compte rendu de l'équipe 1	79
Compte rendu de l'équipe 2	88
Annexe.....	97
Les réservoirs d'idées issus de l'enquête en ligne auprès des habitants de l'agglomération, et mis à disposition des participants pour les ateliers	97

Introduction

Préambule

Du 8 au 17 novembre, la communauté d'agglomération de Gaillac – Graulhet a organisé 4 réunions publiques de co-construction en soirée, de 19h à 22h, pour accompagner l'élaboration des documents de planification que sont le SCoT et le PLUi.

Ces 4 réunions, organisées à Graulhet, Gaillac, Rabastens et Castelnau-de-Montmiral, avaient pour objectifs de présenter le contenu et l'importance de ces documents pour planifier l'aménagement du territoire de l'agglomération pour les années à venir, et d'inviter les habitant.e.s à participer à leur élaboration et compléter les grandes orientations souhaitées pour l'aménagement de leur territoire.

Les pages qui suivent restituent les échanges et les débats qui ont eu lieu entre les participants à chaque atelier, et des propositions qu'ils y ont formulées. Elles viendront nourrir les réflexions à venir et la suite des travaux sur le SCoT et le PLUi.

4 réunions

218 participants

545 heures de travail cumulées

9 équipes constituées scénarios d'avenir récits du territoire futur

Présentation du projet et de la démarche de concertation

Les informations essentielles sur le projet de révision du SCoT et du PLUi

Par Cécile Danesin, cheffe du Service Urbanisme à la Communauté d'Agglomération de Gaillac – Graulhet, pilote du projet d'élaboration du SCoT et du PLUi.

Qu'est-ce qu'un SCoT et un PLUi ?

Le SCoT et le PLUi ... C'est quoi ?

- Deux documents qui définiront les objectifs d'aménagement du territoire et les règles qui s'appliqueront :
 - > Pour le SCoT : à horizon 20 ans, à l'échelle de l'agglomération
 - > Pour le PLUi : à horizon 10 ans, à l'échelle de la parcelle

Une fois validé, le PLUi remplacera les documents d'urbanisme existants (PLU, cartes communales)

Pourquoi à l'échelle de l'agglomération ?

Le SCoT et le PLUi ... pourquoi ?

- Définir des objectifs communs ...

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont deux documents d'urbanisme qui orientent et planifient l'aménagement du territoire.

S'ils sont tous deux réalisés à l'échelle intercommunale, ils ne poursuivent pas les mêmes objectifs :

- Le SCoT est un document de planification stratégique à long terme au profit des politiques locales sectorielles, qui traite des thématiques données (économie, logements, ressources naturelles, patrimoine...), encadré et conduit par le code de l'urbanisme.
- Le PLUi quant à lui, est plus précis dans ses destinations et son objectif final. Il précise les zonages à la parcelle en indiquant tous les droits à construire et à aménager sur une parcelle donnée.

Le SCoT est réfléchi à une échelle de 20 ans, soit à l'horizon 2044, sur le périmètre de la communauté d'agglomération.

Il est réfléchi à une échelle de 10 ans, soit à l'horizon 2034 ; une fois validé, il s'appliquera à chaque commune du territoire et remplacera les documents d'urbanisme existants (PLU communal, Plan d'Occupation des Sols, ...).

Le SCoT a une valeur juridique qui s'impose au PLUi.

L'élaboration de ces documents à l'échelle intercommunale permet de préserver une cohérence globale du projet politique de l'agglomération, qui comprend, en 2022, 59 communes et près de 74 000 habitant.e.s.

En effet il permet d'agir, directement ou indirectement, sur différents aspects importants pour la vie et l'avenir du territoire :

- Les déplacements
- Les logements
- La transition énergétique et écologique
- Les commerces, services et équipements,
- La préservation des ressources naturelles
- La préservation et mise en valeur du patrimoine
- L'attractivité économique et l'emploi
- La production et la consommation locale

Or ces thématiques se réfléchissent désormais au-delà des limites communales.

Travailler à l'échelle de l'agglomération permet ainsi de définir et de poursuivre des objectifs de développement communs à tout le territoire, tout en préservant et prenant en compte les spécificités du territoire, diversifiées entre l'axe Gaillac – Graulhet, la vallée du Tarn ou encore le nord du territoire entre Salvagnac, Puycelis, Larroque.

Quelles grandes directions pour le territoire ?

Par **Olivier Damez**, maire de Couffouleux et Vice-Président de la Communauté d’Agglomération de Gaillac Graulhet en charge de l’Aménagement

Au fil de plusieurs réunions de travail, les élus du territoire se sont arrêtés sur 4 grands objectifs à poursuivre dans le cadre de l’élaboration du SCoT et du PLUi :

- 1 Atteindre la complémentarité pour proposer un nouvel équilibre sur le territoire**
 Au-delà de la croissance constatée autour de l'axe autoroutier, l'idée est de permettre un développement équilibré sur le territoire, dans un esprit d'équité et de respect des spécificités observées à l'échelle locale.
- 2 S’engager pour la qualité de vie et le bien vivre pour tous et toutes**
 La qualité de vie est un point essentiel à préserver sur notre territoire. Il faut réfléchir à comment la maintenir, et comment s’appuyer sur les potentiels pour la renforcer pour tous les habitants, présents et futurs.
- 3 Renforcer attractivité économique et développer les filières durables**
 Aujourd’hui, sur une même période, le territoire de l’agglomération crée 1 nouvel emploi pour 10 nouveaux habitants accueillis. Il est donc essentiel, d’un point de vue économique, de redynamiser notre territoire pour ne pas faire de nos villes et villages des « villes dortoirs », en particulier en développant les filières durables.
- 4 Mettre les transitions écologique, énergétique et numérique au cœur de nos choix d’aménagement**
 Il s’agit d’une approche transversale, qui doit être présente à nos esprits pour chaque objectif défini et pour chaque décision prise dans le cadre de ce projet.

Ces 4 grands défis représentent bien un tronc commun à toutes les communes, qui seront notamment traduits par le Schéma de cohérence territoriale, tandis que le Plan Local d’Urbanisme intercommunal proposera une réflexion « à la parcelle » qui prendront en compte les spécificités locales.



Quels leviers pour agir sur toutes ces thématiques ?

Par Cécile Danesin, cheffe du Service Urbanisme à la Communauté d'Agglomération de Gaillac – Graulhet, pilote du projet de révision du SCoT et du PLUi.

Trois leviers essentiels permettent d'agir en faveur des objectifs définis dans le cadre des documents d'urbanisme que sont le SoT et le PLUi.



Le SCoT et le PLUi... comment ça marche ?
3 leviers essentiels

Définir les équilibres et les complémentarités à mettre en place

- Où souhaite-t-on accueillir de nouvelles populations ?
- Quels équilibres entre les villes et les villages ?
- Quelle organisation des espaces agricoles ?
- Où accueillir les différents types d'activités économiques ?
- Comment préserver et mettre en valeur l'armature paysagère, patrimoniale et naturelle ?
- Où localiser les équipements, les commerces et les services ?
- Comment organiser au mieux l'offre de mobilités sur le territoire ?

Définir l'offre de logements et d'emplois à développer

- Quels types de logements construire, et en quelle quantité ?
- Quels types d'activités économiques accueillir, et selon quels critères ?

Définir la manière d'accueillir ces populations et emplois en consommant le moins d'espace possible

- Densifier (construire davantage de logements par ha)
- Mobiliser des friches (construire sur les terrains non utilisés en ville)
- Reconquérir des locaux vacants (par leur rénovation et leur revalorisation)
- Optimiser les espaces non bâtis déjà artificialisés (construire sur des parkings par exemple)

Le premier levier consiste à **définir l'offre de logements et d'emplois** que nous souhaitons accueillir sur notre territoire :

- Quels types de logements construire, et en quelle quantité ?
- Quels types d'activités économiques accueillir, et selon quels critères ?

C'est la question du « **COMBIEN ?** ».

Le deuxième levier consiste à **définir des équilibres et des complémentarités à mettre en place**.

- Où souhaite-t-on accueillir de nouvelles populations ?
- Quels équilibres entre les villes et les villages ?
- Quelle organisation des espaces agricoles ?
- Où accueillir les différents types d'activités économiques ?
- Comment préserver et mettre en valeur l'armature paysagère, patrimoniale et naturelle ?
- Où localiser les équipements, les commerces et les services ?
- Comment organiser au mieux l'offre de mobilités sur le territoire ?

C'est la question du « **OÙ ?** ».

Le troisième levier consiste à **définir la manière d'accueillir ces populations et emplois en consommant le moins d'espace possible**.

Il s'agit de réduire au maximum la consommation d'espaces naturels et agricoles, à travers plusieurs possibilités :

- Densifier (construire davantage de logements par hectare)
- Mobiliser des friches (construire sur les terrains non utilisés en ville)
- Reconquérir des locaux vacants (par leur rénovation et leur revalorisation)
- Optimiser les espaces non bâtis déjà artificialisés (construire sur des parkings par exemple)

C'est la question du « **COMMENT ?** ».

A noter : pour répondre à ces questions, les élus se nourriront du diagnostic du territoire, des résultats de la concertation, mais devront aussi s'inscrire dans les orientations et obligations réglementaires, comme celles de la Loi Climat et Résilience, votée dernièrement.

Cette loi, parue en 2021, insiste en particulier sur la **réduction de la consommation d'espace pour l'urbanisation**.

En effet, depuis la fin des années 2000, plus de 28 000 ha sont soustraits chaque année en France aux espaces naturels, agricoles et forestiers. Si l'on continuait à suivre ce rythme, c'est **l'équivalent de la superficie moyenne d'un département français qui disparaîtrait tous les 20 ans**.

Cela a des impacts en termes d'accélération de la perte de biodiversité, d'aggravation du réchauffement climatique, d'amplification des risques inondations, de réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir, d'accroissement des dépenses liées aux réseaux et d'amplification de la fracture territoriale.

Pour répondre à cet enjeu, **la loi incite à terme à parvenir à un objectif de « zéro artificialisation nette »**, c'est-à-dire de limiter autant que possible la consommation de nouveaux espaces et, lorsque c'est impossible, de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées.

Quelle temporalité et quelle démarche de concertation pour la mise en place du SCoT et du PLUi ?

Par Julie BOUDOU, chargée de mission PLUi et SCoT pour la communauté d'Agglomération de Gaillac Graulhet

Ces documents d'urbanisme se construisent suivant différentes étapes essentielles, et toujours dans le but d'affiner les projets et objectifs au plus près de la réalité des territoires et des ambitions à venir.

1^{er} temps – Année 2021 : Un temps de travail sur la phase diagnostic.

Ce temps consiste à faire l'état des lieux des ressources et tendances actuelles pour identifier in fine les atouts et les fragilités du territoire. Faisant office de "carte d'identité du territoire", ce diagnostic participera à définir les objectifs et défis de demain.

2^{ème} temps – Année 2022 : Un temps pour construire un « trait d'union » entre le diagnostic et la prospective, les attentes pour l'avenir.

Le PLUi et le SCoT étant des documents prospectifs à horizon 10 à 20 ans, le but est de définir les ambitions pour le territoire et les objectifs pour les réaliser.

Les réunions de concertation participent à définir avec les citoyens les perspectives pour l'avenir, les objectifs communs. Par la suite, ces propositions seront travaillées par les élu.e.s, au regard des défis et objectifs présentés par Mr Damez.

3^{ème} temps – A partir de 2023 – Un temps de traduction règlementaire de la stratégie retenue.

Cette phase consiste à traduire de manière opérationnelle les grands orientations sur lesquelles les élu.e.s auront abouti à l'issue des différentes réunions de concertation sur les souhaits pour l'avenir du territoire.

4^{ème} temps – Courant 2024 - Phase de validation et approbation des documents afin qu'ils soient appliqués sur le territoire.

Pour élaborer ces documents, l'agglomération propose une phase de concertation avec les citoyens, qui sera complétée par une concertation avec les personnes publiques associées regroupant les acteurs du territoire comme les représentants des services de l'Etat, de la Chambre d'Agriculture, etc.

La concertation se déroule tout du long des élaborations des documents de planification. Elle participe à la construction du projet politique du territoire sur les 20 prochaines années.

La démarche de concertation se décompose ainsi :

Juillet 2022

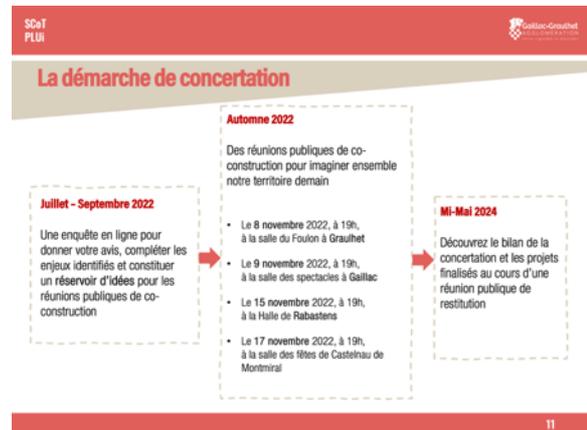
Trois mois d'enquête en ligne pour recueillir des propositions citoyennes sur les attentes pour votre territoire, autour des différentes thématiques concernées par le SCoT et le PLUi

Novembre 2022

4 réunions publiques de co-construction pour hiérarchiser les objectifs pour le territoire

Mi – Mai 2024

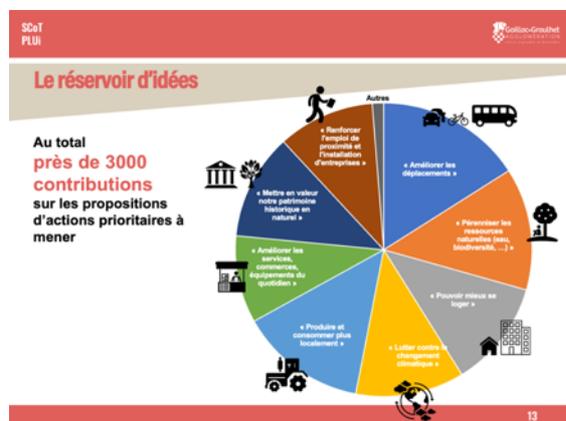
Restitution du bilan des contributions et de leurs mobilisations dans les différents documents.



Les règles du jeu du temps de travail

Comme indiqué précédemment, les réunions publiques de co-construction font suite à une enquête ayant permis de recueillir des propositions citoyennes sur les attentes pour le territoire, autour des différentes thématiques concernées par le SCoT et le PLUi.

Près de 1300 personnes ont répondu à cette enquête, et ont rédigé **près de 3 000 propositions d'actions** qui leur semblaient les plus importantes à mener sur les 8 thématiques déjà citées.



Ces propositions d'actions ont été analysées et synthétisées, afin de constituer un **réservoir d'idées mis à disposition des participants aux réunions publiques** pour échanger et définir collectivement leurs priorités.



Les participants étaient répartis par **équipes de 20 à 25 personnes constituées chacune de 4 tables** pour traiter des différentes thématiques :

- Une table sur les thématiques **Ressources naturelles** et **Lutte contre le changement climatique**
- Une table sur les thématiques **Emploi et attractivité économique** et **Production et consommation locale**
- Une table sur les thématiques **Logements** et **Patrimoine historique et naturel**
- Une table sur les thématiques **Déplacements** et **Services, commerces et équipements**

Chaque équipe a ensuite travaillé en plusieurs séquences :

Pendant environ 15 minutes, chaque table a pris connaissance des différentes idées issues de l'enquête et rassemblées dans le réservoir d'idées sur les thématiques traitées.

Pendant environ 45 minutes, chaque table a choisi les idées qu'elle souhaitait débattre et/ou mettre en avant : les participants pouvaient commenter les idées pour les préciser, et indiquer si elles s'appliquaient à tout le territoire de l'agglomération ou à certains secteurs en particulier.

Pendant environ 40 minutes, les 4 tables de chaque équipe se rejoignaient afin de partager l'ensemble des idées retenues, et échanger avec le reste du groupe pour affiner leurs priorités, en positionnant, lorsque c'était pertinent, les idées sur une grande carte du territoire.

Pendant environ 20 minutes, chaque équipe a rédigé un mini-récit collectif de la manière dont ils voient leur territoire « rêvé » en 2050, au regard de l'ensemble de leurs échanges.

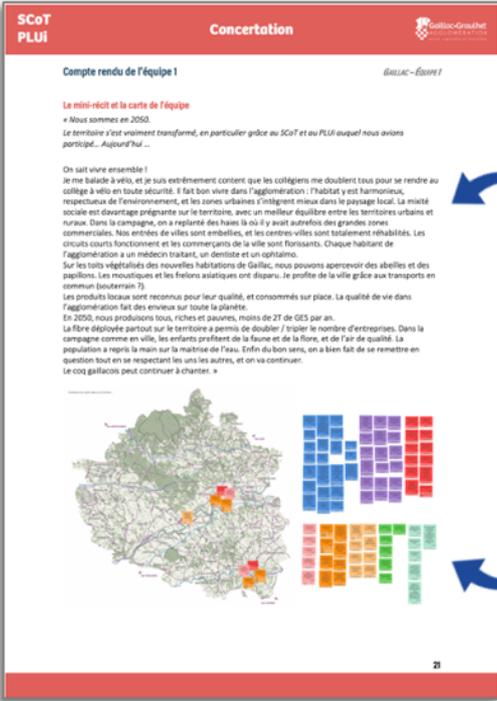
Comment lire ce compte-rendu ?

Au total, 9 équipes ont été constituées au cours des 4 réunions publiques de co-construction :

- 1 à Graulhet
- 2 à Gaillac
- 4 à Rabastens
- 2 à Castelnau-de-Montmiral

Les pages qui suivent restituent leurs échanges.

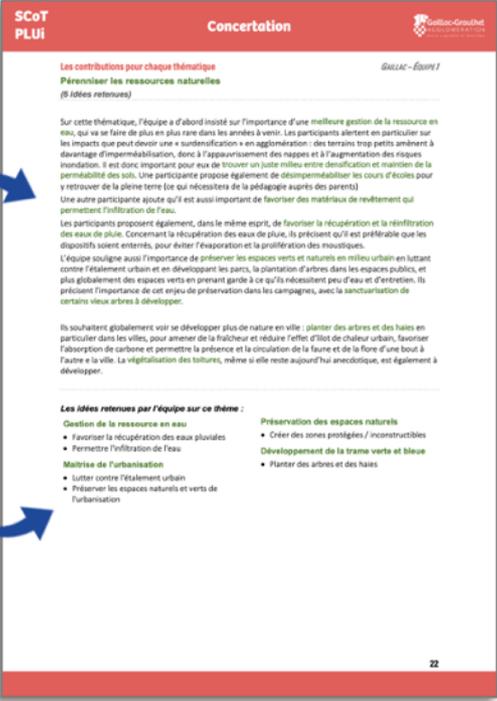
Pour chaque équipe, elles sont organisées de la même manière :



1 page d'introduction, qui restitue :

Le mini-résumé collectif rédigé par l'équipe

Une image de la carte qu'ils ont élaborées ensemble et des idées qu'ils ont retenues sur les différentes thématiques



1 page par thématique abordée, qui restitue :

Les réflexions menées aux tables et les échanges au sein de l'équipe

La saisie des idées retenues par le groupe et les commentaires qu'ils ont apposés à l'écrit

L'atelier du 8 novembre 2022 à Graulhet

L'atelier du 8 novembre a rassemblé **23 participants** à la Salle du Foulon à Graulhet.

1 équipe a été constituée lors de cette soirée.



Compte rendu de l'équipe

GRAULHET

Le mini-récit et la carte de l'équipe

« Nous sommes en 2050.

Le territoire s'est vraiment transformé, en particulier grâce au SCoT et au PLUi auxquels nous avons participé... Aujourd'hui ...

Notre territoire est un territoire où il fait bon vivre. Nous avons réussi à préserver nos paysages, nos zones boisées et nos zones naturelles. En effet, le SCoT et le PLUi limitent les possibilités d'étalement urbain en privilégiant la reconversion des bâtiments de qualité historique et architecturale sur le territoire. Ils ont aussi intégré des zones naturelles à préserver, des trames noires, limitant et supprimant les sources de pollutions lumineuses et mis l'accent sur le verdissement de nos centres villes, beaucoup plus agréables avec leurs nouveaux espaces verts.

Les seules lumières que vous pourrez voir la nuit sont celles qui éclairent à chaque passage, les cyclistes qui rentrent du travail ou de diverses activités sur nos nouvelles pistes cyclables sécurisées, éclairées et bien séparées des autres véhicules. Je n'ai vraiment plus peur de prendre mon vélo pour me rendre au travail ou mes enfants à l'école ! Ces trajets en vélos sont même devenus des moments conviviaux entre collègues. Les plus éloignés sont aujourd'hui motivés à nous retrouver sur différents arrêts de bus et aires de covoiturage implantés fréquemment sur l'ensemble des petites communes du territoire, qui accueillent, à notre demande, des aires de stationnement vélos couvertes et sécurisées avec leurs petits box.

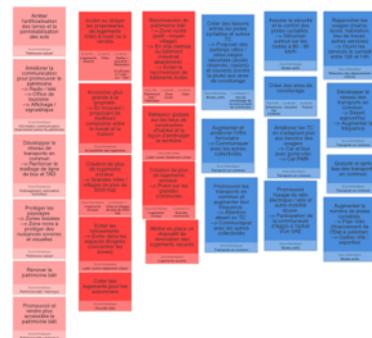
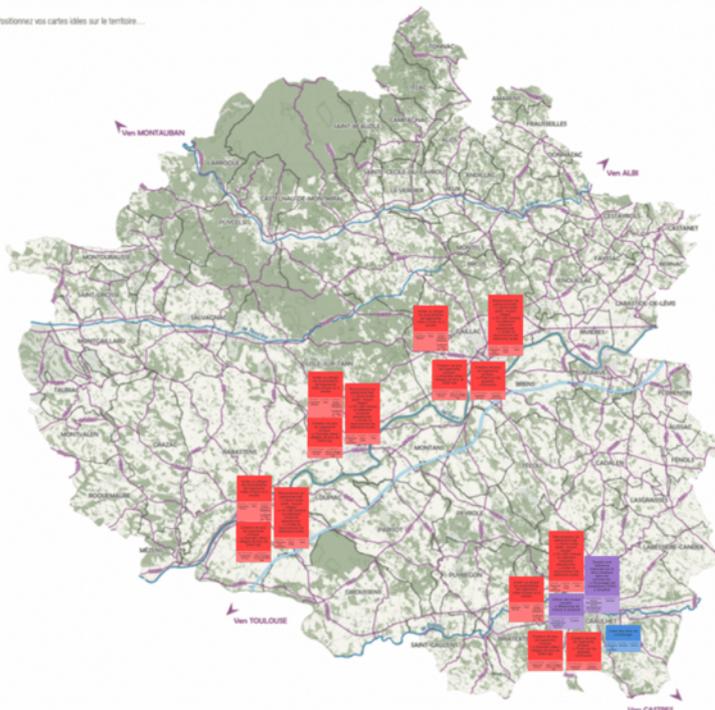
Les nouvelles règles d'urbanisme permettent aussi de concilier la production d'énergies avec la protection de nos paysages : les petites éoliennes se développent chez les particuliers nous évitant les grands champs éoliens que nous craignons en 2023 et les agriculteurs peuvent équiper leurs hangars de panneaux photovoltaïques qui ne sont plus trop bas pour continuer leurs activités.

Je me souviens d'ailleurs que nous étions plutôt inquiets en 2023 quant à l'avenir de l'agriculture sur notre territoire... La population d'agriculteurs partie à la retraite n'est pas totalement renouvelée, mais les dispositifs d'allocations de logements vacants aux saisonniers et la création de réserves d'eau et de système de récupération d'eau de pluie nous ont permis de maintenir une activité maraîchère locale et d'alimenter nos différentes épiceries de villages qui ont pu s'ouvrir hors des grosses villes du territoire.

Justement, ce week-end end nous étions à la 20^{ème} édition du festival du Vrac et du sans plastique, qui fait la renommée de Gaillac-Graulhet au niveau national ! Je vous conseille de venir l'année prochaine.

Je vous laisse, mon bus à la demande arrive ! »

Positionnez vos cartes idées sur le territoire.



Les contributions pour chaque thématique

Pérenniser les ressources naturelles

(6 idées retenues)

GRAULHET



L'équipe souhaiterait qu'un grand volet des documents soit dédié à la gestion de l'eau, par **la mise en place de réserves d'eau et de systèmes de récupération d'eau de pluie**. L'enjeu est surtout de veiller à l'infiltration de l'eau pour assurer l'alimentation des nappes.

Ils aimeraient également limiter l'installation de clôtures sur les parcelles des particuliers pour **favoriser les corridors écologiques** et le passage des animaux sur le territoire. Il a été précisé que le PLUi peut proposer des secteurs limitant les clôtures à des fins de trame verte.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Gestion de la ressource en eau

- Économiser l'eau potable
- Permettre l'infiltration de l'eau
- Favoriser la récupération des eaux pluviales
- Créer des réserves en eau

Maîtrise de l'urbanisation

- Préserver les espaces naturels et verts de l'urbanisation

Développer la trame verte et bleue

- Inciter les particuliers à contribuer à la trame verte

GRAULHET



Lutter contre le changement climatique

(4 idées retenues)

L'équipe a beaucoup réfléchi à la mobilisation du SCoT et du PLUi pour **réduire l'artificialisation des sols**, en augmentant la **présence d'espaces verts en ville** et **incitant les particuliers à recréer des espaces verts sur leurs parcelles et jardins**, notamment sur les communes de Gaillac et de Graulhet.

En termes d'énergie, l'équipe est plutôt favorable à encourager la **production d'ENR photovoltaïque et éolien**, à condition que leur développement soit maîtrisé. L'équipe refuse les fermes photovoltaïque et les grands champs d'éoliennes. Ils aimeraient que l'installation de **petites éoliennes chez les particuliers** soit favorisée. Un membre de l'équipe étant agriculteur alerte sur les contraintes des **ombrières photovoltaïques** qui sont trop basses pour certaines activités d'élevage ou cultures. Considérer la pose de photovoltaïque au sol comme non artificialisation des sols permettrait de concilier les différents usages.

Enfin, les participant.e.s s'interrogeaient sur la **définition de zones spécifiques pour le développement d'énergies renouvelables ou de réserves d'eau**. Il leur a été précisé que le volet environnemental du SCoT oblige la définition de zones localisées et réservées pour la production d'ENR.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Production d'énergie renouvelables

- Développer l'éolien (de manière maîtrisée)
 - Grosse éolienne : NON
 - Petites éoliennes : OUI
- Développer le photovoltaïque
 - PV en toiture : OUI
 - Fermes PV : NON
- Développer le biogaz et la méthanisation

Réduire l'artificialisation des sols

- Végétalisation des centres villes et villages

GRAULHET



Renforcer l'emploi et l'attractivité économique

(6 idées retenues)

L'activité économique est, pour le groupe, le levier principal pour assurer l'avenir du territoire. Ils insistent sur le besoin de **pérenniser les activités existantes** (à savoir « les fleurons économiques » que sont le cuir, la terre crue et la gélatine par exemple) et **d'attirer de nouvelles entreprises** à s'implanter.

Le groupe partage avant tout la nécessité de **rééquilibrer les disparités économiques** existantes entre les pôles Gaillac et Graulhet qui concentrent les activités économiques face au reste du territoire, plutôt « déserts » et agricoles. Qui plus est, les pôles citadins de Gaillac et Graulhet connaissent également de grandes disparités qu'il faudrait réduire.

Pour cela, ils préconisent le **développement d'activités économiques** qui **répondent aux besoins de la population**, notamment au regard de l'évolution du pouvoir d'achat – le groupe rappelle que 75 % des foyers du territoire ne sont pas assujettis à l'impôt, faute de ressources suffisantes.

Pour encourager l'implantation de nouvelles entreprises, le groupe préconise **d'alléger les contraintes financières à leur installation**, de proposer des aides et compléments pour les TPE et PME, **d'améliorer les services pour rendre le territoire plus attractif** - un territoire qui propose un service public de qualité comme France Services, est, selon eux, un facteur d'attractivité -, de **renforcer la mobilité** pour accéder aux entreprises. Sur ce dernier point, le groupe rejoint par ailleurs les propositions du groupe logement (voir plus bas) : **rapprocher les lieux de vie des zones d'activités** garantirait l'attractivité économique, d'autant plus avec des coûts de transport en hausse.

Enfin, le groupe souhaiterait **plus de passerelles avec les communes d'Albi, Castres et Toulouse** pour soutenir l'économie du territoire.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Amélioration de l'attractivité du territoire

- Améliorer les services et la qualité de vie du territoire pour le rendre plus attractif
- Améliorer les moyens de communication

Installation / Création d'entreprises

- Réduire les contraintes pour l'installation et la création d'entreprises
- Attirer des entreprises sur le territoire
- Proposer des aides (financières) à l'installation

Soutien et accompagnement des entreprises locales

- Valoriser / protéger les activités économiques existantes

GRAULHET



Produire et consommer plus localement

(2 idées retenues)

L'équipe, composée à majorité d'agriculteurs, a surtout souhaité que l'agglomération mette l'accent sur le soutien à la production agricole sur le territoire par **l'accompagnement à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques et la protection des terres agricoles**.

Ces deux idées sont pour eux des priorités, car selon eux, l'ensemble des autres préoccupations qui ressortent du réservoir d'idées se déploient aujourd'hui sur le territoire. Ils ont rappelé que les agriculteurs du territoire n'attendent pas les consignes de Bruxelles pour passer à une agriculture raisonnée ; le département prévoit l'évolution de l'approvisionnement des cantines scolaires par une plateforme de produits locaux... L'équipe souhaite également que l'accent soit davantage mis sur **le développement des circuits courts plutôt que le 100% bio**.

Sur les retours d'un membre de l'équipe qui alerte sur le fait que 50% de la population agricole va disparaître en 2050 du fait de l'âge des agriculteurs aujourd'hui, l'équipe souhaite que **l'accent soit mis sur l'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs**. Selon eux, l'enjeu est de faire des réserves foncières pour maintenir le caractère rural et agricole du territoire.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Évolution des pratiques agricoles

- Encourager les pratiques agroécologiques

Préserver les terres agricoles

- Préserver / protéger les terres agricoles

GRAULHET



Pouvoir mieux se loger

(6 idées retenues)

Le groupe s'est beaucoup interrogé sur les manières de **réduire l'étalement urbain** via la réglementation autour des conditions d'accès à la propriété sur le territoire.

Selon eux, il faudrait que les documents d'urbanisme puissent définir un rayon maximal de distance entre les lieux de vie et les lieux de travail, services, commerces, activités pour toute accession à la propriété ou nouvelle construction. L'idéal serait pour eux de **rapprocher les lieux de travail, les services, les commerces et les activités des lieux d'habitations** pour limiter les besoins de déplacements en voiture. Ce **groupe rejette d'ailleurs la construction de nouveaux lotissements, notamment sur des zones « isolées »**.

Aussi, pour favoriser l'accès à la propriété tout en réduisant l'étalement urbain, l'équipe propose **d'inciter / obliger les propriétaires de logements vides à louer ou vendre**, en particulier dans les plus grandes communes du territoire (Lisle-sur-Tarn, Graulhet, Gaillac – Rabastens – Couffouleux).

Le groupe réfléchit également à l'offre en logements sociaux sur le territoire à l'avenir : selon eux, il serait préférable **d'aménager les logements sociaux dans les grandes communes**, afin de les rapprocher des zones d'activités, services et commerces, participant ainsi à réduire les besoins de déplacements en voiture. Ces logements sociaux pourraient aussi être construits dans les logements vacants en priorité.

Ils préconisent également de privilégier la reconversion de bâtiments ayant une qualité architecturale et patrimoniale, à condition que ceux-ci ne soient pas trop isolés.

Enfin, les échanges ont également soulevé la nécessité de **réserver certains logements pour accueillir les travailleurs saisonniers, notamment les saisonniers agricoles**. Les saisonniers agricoles, qui participent fortement au soutien du secteur, sont souvent démunis de logements, freinant leur venue sur le territoire.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Lutter contre l'étalement urbain

- Éviter les lotissements
 - Éviter notamment de les construire dans les espaces éloignés (concentrer les zones)
- Réflexion globale sur les lieux de construction d'habitat et la façon d'aménager le territoire

Logements sociaux

- Création de davantage de logements sociaux
- Grandes villes / villages de plus de 5000 hab
- Sur les grandes communes

Patrimoine bâti / historique

- Reconversion du patrimoine bâti
- Notamment en zone rurale (petit-moyen village)
- En ville (remise ou bâtiment industriel abandonné)
- Éviter la reconversion de bâtiments isolés

Accessibilité des logements

- Accession plus grande à la propriété
- En trouvant / proposant de meilleurs compromis entre le travail et la maison
- Mettre en place un dispositif de rénovation des logements vacants

Nouvelle idée

- Créer des logements pour les saisonniers

Mettre en valeur notre patrimoine

(7 idées retenues)



Le groupe a relevé et approuvé beaucoup de propositions du réservoir d'idées notamment concernant **la promotion du patrimoine via la radio, des affiches, une signalétique sur tout le territoire**. Cependant, le groupe a souhaité se positionner sur des actions pouvant être intégrées dans le PLUi et le SCoT tels que la **protection des paysages et zones boisées ainsi que la mise en place de trames noires** c'est-à-dire des zones sans pollution lumineuse ou sonore. Ils souhaiteraient que l'agglomération concentre / réserve un cercle administratif pour les préserver.

Ils souhaiteraient également que les documents **encouragent la reconversion des bâtiments qui ont une qualité architecturale et patrimoniale** pour vocation d'habitat ou équipements à condition qu'ils ne soient pas trop isolés.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Patrimoine naturel

- Arrêter l'artificialisation des terres et la perméabilisation des sols
- Protéger les paysages
 - Zones boisées
 - Zone noire à protéger des nuisances sonores et visuelles

Patrimoine bâti / historique

- Rénover le patrimoine bâti
- Promouvoir et rendre plus accessible le patrimoine bâti

Information, communication, financement autour du patrimoine

- Améliorer la communication pour promouvoir le patrimoine
 - Radio/télé/office de tourisme / affichage / signalétique

Aménagement, valorisation touristique

- Développer le réseau de transports en commun
- Renforcer le maillage de ligne de bus et TAD

GRAULHET

Améliorer les déplacements

(12 idées retenues)



Les membres de cette équipe de travail ont partagé de fortes attentes sur le **développement d'aménagements cyclables sécurisés et éclairés** sur le territoire, notamment sur l'axe Gaillac – Graulhet. Ils préconisent la réutilisation d'anciennes voies ferrées pour aménager des pistes cyclables le plus séparées possible des voies de circulation voiture, qui sont souvent des départementales dont la vitesse de circulation avoisinent les 80 km/h. Avoir des voies vélos dédiées serait l'idéal pour ce groupe à l'avenir.

Pour encourager la pratique du vélo, ils souhaiteraient pouvoir trouver des **espaces de stationnements vélos sécurisés et couverts** pour être protégés en temps de pluie, notamment aux abords des aires de covoiturage. Ces installations favoriseraient selon eux la multimodalité.

En parallèle du développement des modes actifs sur le territoire, leurs attentes sont tout aussi fortes en termes de **desserte en transports en commun**, qu'ils trouvent trop faible voire inexistante aujourd'hui sur le territoire. Ils aimeraient des **fréquences de bus plus importantes** entre Albi et les communes de l'agglomération. Surtout, ils aimeraient que l'agglomération veille à un développement équilibré des modes actifs et des transports en commun sur le territoire, en particulier sur la partie Nord, la plus délaissée à ce jour.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Transports en commun

- Développer le réseau des transports en commun
 - Désert aujourd'hui
 - Augmenter la fréquence
- Augmenter et améliorer l'offre ferroviaire
 - Communiquer avec les autres collectivités
- Promouvoir les transports en commun et augmenter leur fréquence
 - Attention, désert en TC
 - Communiquer avec les autres collectivités
- Améliorer les TC en s'adaptant plus aux besoins des usagers
 - Car et bus avec porte-vélos
 - Car PMR
- Gratuité et tarifs bas des transports en commun

Modes actifs

- Augmenter le nombre de pistes cyclables
 - Plan Vélo (financement de l'État à solliciter)
 - Voir Gaillac ville pour expertise
- Créer des liaisons entre les pistes cyclables et les autres TC

- Proposer des parkings vélos / vélos cargos sécurisés (accès réservés, casiers) et couverts (contre la pluie) aux aires de covoiturage
- Assurer la sécurité et le confort des pistes cyclables
 - Sécuriser surtout les routes à 80 – 90 km/h
- Promouvoir l'usage du vélo électrique / vélo et autre mobilité douce
 - Participation de la communauté d'agglomération à l'achat d'un VAE
 - Augmenter le nombre de pistes cyclables

Réduction des déplacements voiture

- Réduire les déplacements voiture individuels
 - Augmenter l'offre en transports collectifs
 - Créer des pistes cyclables sur l'axe Gaillac Graulhet
- Rapprocher les usages (mairie, école, habitation, lieu de travail, autres services)
 - Ouvrir les services le samedi entre 12h et 14h

Infrastructures routières

- Créer des aires de covoiturage

Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien

(5 idées retenues)



En termes de services, l'équipe alerte sur **une installation équilibrée de commerces et de services sur le territoire**. Comme pour les déplacements, ils précisent que le Nord du territoire est le plus lésé en matière de services et commerces : la révision des documents d'urbanisme pourrait être un outil pour pallier ces disparités.

L'équipe aimerait pouvoir **(re)trouver des boulangeries, bars, épiceries, annexes de poste, aires de jeux** sur les petites communes. Ils aimeraient également que des maisons d'accompagnement aux démarches administratives (CAF, impôts etc.) ou des maisons des services de l'agglomération soient plus présentes sur le territoire.

Ils préconisent de **mobiliser au maximum les bâtiments vacants du territoire ou encore les friches industrielles** de Graulhet pour aménager ces services et commerces.

Un autre enjeu soulevé par l'équipe est de **lutter contre les déserts médicaux sur le territoire**, trop importants aujourd'hui.

Selon eux, à défaut de pouvoir être aménagés sur les communes même, l'équipe propose **que les services, les services de santé et les commerces puissent être itinérants** pour pallier les manques.

Enfin, ils souhaiteraient trouver plus de commerces de vrac afin que le territoire devienne une **référence nationale sur le « sans plastique »**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Accessibilité et proximité des services

- Protéger et redéployer les services publics sur le territoire
 - Pour les services de l'agglomération

Accessibilité des professionnels de santé

- Lutter contre les déserts médicaux

Proposer un développement équilibré du territoire

- Ne pas négliger les quartiers périphériques
- Utiliser des locaux existants et vacants
 - Beaucoup de friches à Graulhet

Actions d'accompagnement au développement de commerces et services

- Aider aux installations de commerces et de services
 - Ex. A Montans, annexe de poste, aire de jeux, épiceries, presse, dépôt de pain

L'atelier du 9 novembre 2022 à Gaillac

L'atelier du 9 novembre a rassemblé **51 participants** à la Salle de Spectacle de Gaillac.
2 équipes ont été constituées lors de cette soirée.



Compte rendu de l'équipe 1

GAILLAC - ÉQUIPE 1

Le mini-récit et la carte de l'équipe

« Nous sommes en 2050.

Le territoire s'est vraiment transformé, en particulier grâce au SCoT et au PLUi auxquels nous avons participé... Aujourd'hui ...

On sait vivre ensemble !

Je me balade à vélo, et je suis extrêmement content que les collégiens me doublent tous pour se rendre au collège à vélo en toute sécurité. Il fait bon vivre dans l'agglomération : l'habitat y est harmonieux, respectueux de l'environnement, et les zones urbaines s'intègrent mieux dans le paysage local. La mixité sociale est davantage prégnante sur le territoire, avec un meilleur équilibre entre les territoires urbains et ruraux. Dans la campagne, on a replanté des haies là où il y avait autrefois des grandes zones commerciales. Nos entrées de villes sont embellies, et les centres-villes sont totalement réhabilités. Les circuits courts fonctionnent et les commerçants de la ville sont florissants. Chaque habitant de l'agglomération a un médecin traitant, un dentiste et un ophtalmo.

Sur les toits végétalisés des nouvelles habitations de Gaillac, nous pouvons apercevoir des abeilles et des papillons. Les moustiques et les frelons asiatiques ont disparu. Je profite de la ville grâce aux transports en commun (souterrain ?).

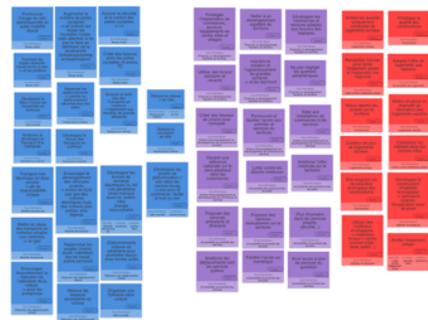
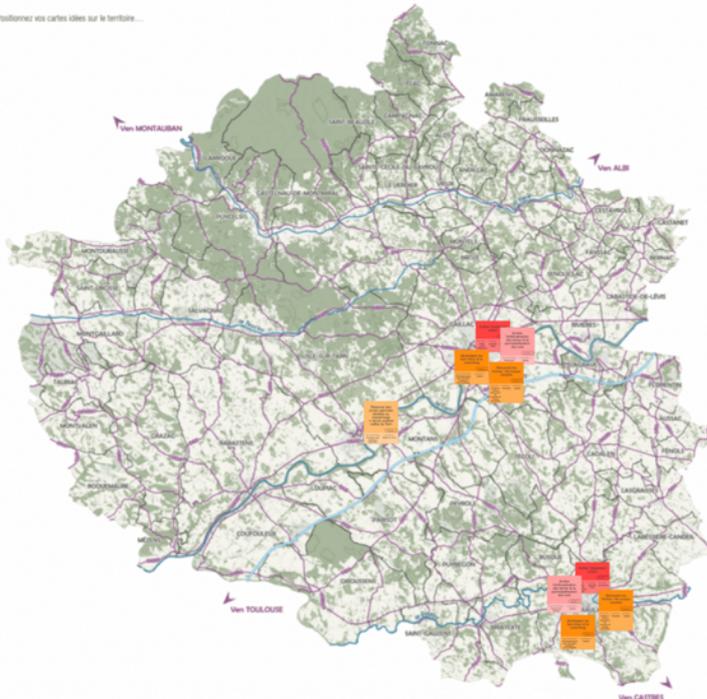
Les produits locaux sont reconnus pour leur qualité, et consommés sur place. La qualité de vie dans l'agglomération fait des envieux sur toute la planète.

En 2050, nous produisons tous, riches et pauvres, moins de 2T de Gaz à effet de serre (GES) par an.

La fibre déployée partout sur le territoire a permis de doubler / tripler le nombre d'entreprises. Dans la campagne comme en ville, les enfants profitent de la faune et de la flore, et de l'air de qualité. La population a repris la main sur la maîtrise de l'eau. Enfin du bon sens, on a bien fait de se remettre en question tout en se respectant les uns les autres, et on va continuer.

Le coq gaillacois peut continuer à chanter. »

Positionnez vos cartes idées sur le territoire ...



Les contributions pour chaque thématique

GAILLAC - ÉQUIPE 1

Pérenniser les ressources naturelles

(6 idées retenues)



Sur cette thématique, l'équipe a d'abord insisté sur l'importance d'une **meilleure gestion de la ressource en eau**, qui va se faire de plus en plus rare dans les années à venir. Les participants alertent en particulier sur les impacts que peut avoir une « surdensification » en agglomération : des terrains trop petits amènent à davantage d'imperméabilisation, donc à l'appauvrissement des nappes et à l'augmentation des risques inondation. Il est donc important pour eux de **trouver un juste milieu entre densification et maintien de la perméabilité des sols**. Une participante propose également de **désimperméabiliser les cours d'écoles** pour y retrouver de la pleine terre (ce qui nécessitera de la pédagogie auprès des parents)

Une autre participante ajoute qu'il est aussi important de **favoriser des matériaux de revêtement qui permettent l'infiltration de l'eau**.

Les participants proposent également, dans le même esprit, de **favoriser la récupération et la réinfiltration des eaux de pluie**. Concernant la récupération des eaux de pluie, ils précisent qu'il est préférable que les dispositifs soient enterrés, pour éviter l'évaporation et la prolifération des moustiques.

L'équipe souligne aussi l'importance de **préserver les espaces verts et naturels en milieu urbain** en luttant contre l'étalement urbain et en développant les parcs, la plantation d'arbres dans les espaces publics, et plus globalement des espaces verts en prenant garde à ce qu'ils nécessitent peu d'eau et d'entretien. Ils précisent l'importance de cet enjeu de préservation dans les campagnes, avec la **sanctuarisation de certains vieux arbres à développer**.

Ils souhaitent globalement voir se développer plus de nature en ville : **planter des arbres et des haies** en particulier dans les villes, pour amener de la fraîcheur et réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain, favoriser l'absorption de carbone et permettre la présence et la circulation de la faune et de la flore d'un bout à l'autre de la ville. La **végétalisation des toitures**, même si elle reste aujourd'hui anecdotique, est également à développer.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Gestion de la ressource en eau

- Favoriser la récupération des eaux pluviales
- Permettre l'infiltration de l'eau

Maitrise de l'urbanisation

- Lutter contre l'étalement urbain
- Préserver les espaces naturels et verts de l'urbanisation

Préservation des espaces naturels

- Créer des zones protégées / inconstructibles

Développement de la trame verte et bleue

- Planter des arbres et des haies

GAILLAC - ÉQUIPE 1



Lutter contre le changement climatique

(6 idées retenues)

En matière de lutte contre le changement climatique, l'équipe propose une **mise à niveau énergétique des bâtiments publics et privés** : la priorité est pour eux la sobriété et l'efficacité, car l'énergie la plus intéressante est celle que l'on va économiser.

Certains soulèvent que les règles d'urbanisme devraient **davantage permettre les orientations bioclimatiques et les matériaux adaptés au climat** : il n'est pas normal selon eux d'autoriser aujourd'hui des toitures ou des façades de couleur sombre, qui emmagasinent davantage de chaleur et aggravent les canicules en ville.

Il est également proposé d'**intégrer dans le PLUi un coefficient de biotope**, encouragé dans la loi ALUR pour favoriser la végétation des villes : il s'agit de développer les espaces verts en pleine terre et sur dalle, ainsi que les façades et toitures végétalisées.

Le groupe propose également de **favoriser la production d'énergies renouvelables**, notamment de favoriser l'intégration de panneaux solaires pour l'eau chaude et l'électricité. Au-delà des obligations de la RE2020, il s'agit notamment de **faciliter l'intégration d'énergies renouvelables dans les constructions neuves**, y compris dans les périmètres soumis aux Architectes des Bâtiments de France. Un débat émerge néanmoins autour des impacts environnementaux de certaines énergies renouvelables, et notamment des panneaux photovoltaïques, en matière de production et de traitement des déchets en fin de vie.

Le groupe a également souligné l'importance de **développer les transports en commun**, sujet largement développé dans le chapitre Déplacements.

Enfin une participante souligne **l'importance de « changer de logiciel » et de sortir des contradictions** : par exemple ne plus autoriser l'installation d'enseignes de fast-food, en lien avec l'idée de réduire les grandes surfaces commerciales développée au chapitre Services.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Préparer la sobriété énergétique

- Concilier les règles d'urbanisme conformément avec le Plan Climat
 - Faciliter / ne pas empêcher les constructions bioclimatiques, de "bon sens" - couleurs des toitures et des bâtiments = du clair
- Mise à niveau énergétique des bâtiments privés et publics

Production d'énergies renouvelables

- Favoriser la production d'ENR tous confondus
 - inciter à l'intégration d'EnR dans les nouvelles constructions

Développer des alternatives à la voiture

- Développer les transports en commun

Réduire l'artificialisation des sols

- Végétalisation des centres villes et villages

Idée nouvelle

- Intégrer un coefficient de biotope / valeur écologique au m² dans les règles du PLUi
 - surfaces aménageables, espaces verts en pleine terre ou sur dalle, façades et toits végétalisés

GAILLAC - ÉQUIPE 1

**Renforcer l'emploi et l'attractivité économique****(8 idées retenues)**

Sur ce thème l'équipe s'est attardée sur l'enjeu d'améliorer l'attractivité du territoire, notamment en **améliorant les services et la qualité de vie**. Cela suppose aussi d'**améliorer les moyens de communication**, et les participants soulignent que s'il existe effectivement des zones blanches, la qualité du réseau internet est à améliorer sur tout le territoire. Pour eux le déploiement de la fibre est une nécessité pour développer les emplois, car il faut anticiper le monde de demain où tout sera numérisé.

Les participants proposent de **valoriser et protéger les activités existantes**, en particulier l'agriculture, le tourisme (voire l'agrotourisme) et l'industrie.

Il s'agit également pour eux d'**attirer de nouvelles entreprises**, notamment autour du bioclimatique et du recyclage. Les échanges amènent à proposer l'idée de **développer une filière autour de la construction et des matériaux écologiques**, par exemple des systèmes terre-paille, qui pourrait prendre appui sur le tissu agricole du territoire.

Les participants proposent aussi de **développer les tiers lieux et espaces de coworking**, en localisant cet enjeu plutôt dans les villes. L'enjeu de réinvestir les friches et locaux vacants est également localisé sur Gaillac ou Graulhet, où le gisement est important.

Enfin, l'équipe propose d'une manière plus large de **susciter l'esprit d'entreprise** et d'accompagner davantage l'entreprenariat sur le territoire.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Amélioration de l'attractivité du territoire**

- Améliorer les moyens de communication
 - attention aux zones blanches
 - à améliorer sur tout le territoire (Fibre)
- Améliorer les services et la qualité de vie du territoire pour le rendre plus attractif

Création / mise à disposition de surfaces et locaux d'activités

- Réinvestir les friches / les locaux vacants

Développement des nouvelles pratiques économiques

- Développer les tiers lieux et le coworking

Installation / création d'entreprises

- Attirer les entreprises sur le territoire
 - entreprises bio-climatique et entreprises dans l'industrie du recyclage

Soutien et accompagnement des entreprises locales

- Valoriser / protéger les activités existantes
 - agriculture, tourisme, industrie

Idées nouvelles

- Encourager le développement de filières matériaux locaux / construction (terre, paille, bois)
- Susciter l'esprit d'entreprise / accompagner l'entreprenariat

GAILLAC - ÉQUIPE 1

Produire et consommer plus localement

(8 idées retenues)



Concernant ce thème, la plupart des idées retenues sont en faveur de la production bio et locale, en accompagnant l'**évolution des pratiques** agricoles mais aussi en termes de débouchés, avec notamment le **développement de marchés de plein vent**, des **circuits courts** ou encore le développement d'une **logistique pour permettre de vendre localement**.

Ils proposent aussi de développer l'**approvisionnement des cantines et des EHPAD en produits locaux**.

L'enjeu de **préservation des terres agricoles** est également un sujet important ; l'idée de **réserver des zones agricoles dédiées au maraîchage** a été retenue, en précisant que ces zones doivent être situées sur les terres arables de la Vallée du Tarn, qui sont les plus pertinentes pour des cultures de ce type.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Faciliter l'accès aux produits et producteurs locaux

- Créer une logistique permettant aux agriculteurs de vendre localement
- Développer des marchés de plein vent de producteurs
- Développer les circuits courts

Évolution des pratiques agricoles

- Encourager la production bio et locale
- Encourager les pratiques agroécologiques
- Réserver des zones agricoles dédiées au maraîchage
 - terres arables vallée du Tarn

Préserver les terres agricoles

- Préserver / protéger les terres agricoles

Approvisionnement de la restauration collective en bio et local

- Proposer des produits locaux dans les cantines et les EPHAD

GAILLAC - ÉQUIPE 1

**Pouvoir mieux se loger****(12 idées retenues)**

En matière de logement, l'équipe a d'abord abordé l'enjeu de **création de logements sociaux**, et a insisté sur le fait d'**arrêter la création de quartiers uniquement composés de logements sociaux** : il s'agit selon eux de favoriser la mixité des types de logements, et donc in fine la mixité sociale.

Ils ont ensuite évoqué l'importance de **privilégier la qualité des constructions plutôt que la quantité**. Cette idée va de pair avec le fait d'**être exigeant sur le caractère écologique des constructions**, mais aussi de **favoriser l'emploi de matériaux écologiques**. Les débats permettent de faire émerger l'enjeu de privilégier également des matériaux locaux, et ne nécessitant que peu de transport et/ou de transformation : les systèmes terre paille sont cités comme des solutions pertinentes tant en termes de confort (grâce à une meilleure inertie qui permet un meilleur confort passif en été) que d'un point de vue financier, puisque ces matériaux peuvent être peu onéreux s'ils sont produits et mis en œuvre localement.

Pour lutter contre l'étalement urbain, les participants proposent avant tout de **réhabiliter les bâtiments anciens dans les centres villes** avant de construire en périphérie : ils déplorent que certaines bâtisses anciennes en centre-ville se dégradent et finissent par se perdre. Il s'agit également pour eux de **centraliser l'habitat dans les centres urbains**, tout en étant vigilants à ne pas pénaliser certaines communes rurales dans la nécessité d'accueillir de nouveaux habitants.

Ils soulignent également l'importance d'**adapter l'offre de logements aux besoins** : aujourd'hui certaines typologies comme les grands logements en centre-ville ne sont plus adaptées ; il serait préférable de les diviser pour répondre à une demande locative de plus en plus forte. L'adaptation aux besoins suppose aussi d'avoir une vue globale, pour faire en sorte que la création de logements soit cohérente avec l'offre de services.

Enfin, ils proposent de **mettre en place des dispositifs pour rénover les logements vacants**, ce qui permettrait de répondre en partie au besoin de logements mais aussi de revitaliser les centres villes et les commerces.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Lutter contre l'étalement urbain**

- Arrêter l'étalement urbain
- Centraliser les habitats dans les centres villes
- Réhabiliter l'ancien pour éviter l'étalement urbain et l'expansion sur l'agricole

Construction

- Être exigeant sur le caractère écologique des constructions
- Mieux répartir les projets sur le territoire
- Privilégier la qualité des constructions

Habitats écologiques

- Développer la construction d'habitats écologiques
 - panneaux solaires, récupération eaux de pluie

- Utiliser des matériaux écologiques
 - matériaux locaux + inertie (confort d'été : terre, paille...)

Logements sociaux

- Arrêter les quartiers uniquement composés de logements sociaux
- Création de plus de logements sociaux

Logements vacants

- Mettre en place un dispositif de rénovation des logements vacants

Accessibilité des logements

- Adapter l'offre de logements aux besoins

GAILLAC - ÉQUIPE 1

**Mettre en valeur notre patrimoine***(5 idée retenue)*

Concernant la **préservation du patrimoine naturel**, la plupart des idées concordent avec celles développées dans le chapitre sur les Ressources Naturelles en termes de préservations des espaces verts, des arbres, mais aussi de lutte contre l'artificialisation des sols.

Il est également important pour l'équipe de **préserver le patrimoine historique et bâti**, en lien avec les propositions développées dans le chapitre Logement.

Enfin la valorisation du territoire doit permettre d'**embellir le territoire pour le rendre attractif**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Patrimoine naturel**

- Arrêter l'artificialisation des terres et la perméabilisation des sols
- Protéger le patrimoine naturel
- Protéger les paysages

Patrimoine bâti / historique

- Préserver les monuments du patrimoine

Aménagement, valorisation touristique

- Embellir le territoire pour le rendre attractif

GAILLAC - ÉQUIPE 1

Améliorer les déplacements**(22 idées retenues)**

Sur la thématique Déplacements, l'équipe est globalement en accord avec la plupart des idées issues de l'enquête et du réservoir d'idées.

Les échanges ont mené à mettre en avant l'importance de développer les transports en commun, et en particulier d'en améliorer les modalités d'accès : **améliorer et développer le Transport A la Demande, développer le réseau des transports en commun** partout sur le territoire et pas seulement sur les grands axes, pour permettre à chaque petit hameau de se rendre facilement dans les villes, et **proposer la gratuité ou des tarifs bas**. Les participants soulignent également l'intérêt de **développer les stationnements voiture et vélos à proximité des arrêts de transports en commun**, pour favoriser l'intermodalité.

L'équipe propose ensuite d'augmenter et d'améliorer les pistes cyclables : si l'enjeu d'**améliorer les conditions de circulation et en particulier la sécurité des cyclistes** est partagé par l'ensemble de l'équipe, les modalités de mise en œuvre ont quant à elles suscité beaucoup de débats : l'idée de création de voies dédiées au vélo paraît certes la solution la plus sécurisée pour les vélos, mais certains participants alertent sur les problématiques qu'elle peut poser dans certaines villes et certains villages, dont les rues sont très étroites : mettre en sécurité les cyclistes ne doit pas se faire au détriment du passage des véhicules de services (ramassage des déchets notamment) et des engins agricoles, qui sont souvent oubliés dans les aménagements. Sur l'idée d'intégrer systématiquement des aménagements cyclables sur toute nouvelle infrastructure routière, d'autres participants alertent sur l'impact environnemental de la création de nouvelles infrastructures cyclables (consommation d'espace naturel, destruction de haies...) : il s'agit d'avoir une approche globale et de savoir mettre le curseur au bon niveau, par exemple en utilisant chaque fois que possible des infrastructures existantes (anciennes routes ou chemins, anciennes voies ferrées...).

Une des propositions est de **réfléchir autant que possible à la manière de partager la voirie lorsque l'espace est insuffisant** (ce qui fait aussi partie du « changement de logiciel » nécessaire pour s'adapter au monde de demain) : il serait par exemple pertinent de **développer les projets de piétonnisation** (partielle ou totale selon les lieux) en particulier dans les centres bourgs et les petites communes. En plus d'apaiser les circulations, ces projets permettent de favoriser le commerce de proximité. Cela va de pair avec un souhait de **réduire la circulation des voitures dans les villes**.

En termes de mobilité décarbonée, les participants proposent de **développer les bornes de recharge électrique et à hydrogène**, qui sont aujourd'hui en nombre insuffisant sur tout le territoire (y compris dans les centres-villes) ; ils souhaitent que ces bornes soient alimentées par des énergies renouvelables. Mais ils insistent aussi sur le fait qu'en plus des voitures électriques (qui ont également d'importants impacts écologiques à la fabrication), il serait important d'**encourager l'utilisation de petites voitures thermiques, plus légères et consommant très peu** (par exemple maximum 2L/100 km)

Les participants proposent enfin, pour aider à faire évoluer les comportements, d'**organiser une semaine sans voiture**, afin de permettre aux habitants d'expérimenter de nouvelles solutions.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Modes actifs**

- Assurer la sécurité et le confort des pistes cyclables
 - très important
- Augmenter le nombre de pistes cyclables
 - en prévoir sur toutes les nouvelles routes, mais attention à ne pas le faire au détriment de la biodiversité (infrastructure/imperméabilisation)
- Créer des liaisons entre les pistes cyclables et autres TC
- Favoriser les trajets domicile-travail-école à vélo
 - et les pédibus
- Promouvoir l'usage du vélo électrique/vélo et autre mobilité douce

Mobilité décarbonée

- Développer les bornes de recharge électriques ou H2
 - en périphérie (mais manque aussi en centre-ville)
 - énergie renouvelable
- Encourager le développement des véhicules propres
 - moins de SUV, pas que des voitures électriques mais des voitures plus petites, plus légères
- Mettre en place des transports en commun urbains non carbonés
 - au gaz
- Transport non électrique en libre-service
 - pb de responsabilité civique

Réduction des déplacements voiture

- Encourager financièrement la réduction de l'utilisation de la voiture
 - pour les entreprises
- Rapprocher les usages (mairie, école, habitation, lieu de travail, autres services)
- Réduire les espaces accessibles en voiture
- Stationnements voitures en périphérie pour permettre liaison avec modes actifs

Transports en commun

- Améliorer et développer le Transport A la Demande
- Développer le réseau des transports en commun
- Gratuité et tarifs bas des Transports en commun
 - également aux horaires de grande affluence

Infrastructures routières

- Réduire la circulation
 - en ville
- Réduire la vitesse
 - en ville
- Repenser les stationnements
 - penser au stationnement sécurisé pour les vélos

Idées nouvelles

- Développer le Rézo Pouce sur l'ensemble du territoire
- Développer les projets de piétonnisation + vélo dans les centres bourg
 - bon pour le commerce / éviter le tout ou rien
- Organiser une Semaine sans voiture

GAILLAC - ÉQUIPE 1

Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien**(18 idées retenues)**

Les participants soulignent d'abord qu'ils ont manqué de temps pour échanger sur ce sujet.

Ils ont néanmoins noté, parmi les enjeux prioritaires, que le territoire était très marqué par le **problème de désertification médicale** : cet enjeu touche bien sûr plus fortement les territoires ruraux, mais même les villes centres sont insuffisamment dotées en offre de soin selon eux.

Ils souhaitent aussi **privilégier l'implantation des commerces, services (privés et publics) et équipements dans les centres-villes mais aussi dans les villages** ; selon eux il est important d'**interdire la création et l'agrandissement de grandes surfaces** dans les périphéries, pour au contraire ramener de la vie dans les communes (petites et grandes).

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Proposer un développement équilibré du territoire**

- Développer les commerces et services adaptés aux besoins des habitants
- Interdire la création et l'agrandissement de grandes surfaces
 - et les fast-food
- Ne pas négliger les quartiers périphériques
- Privilégier l'implantation de commerces, services, équipements en centre villes et villages
- Utiliser des locaux existants et vacants
- Veiller à un développement équilibré du territoire

Accessibilité et proximité des services

- Améliorer les déplacements vers les services publics
- Avoir accès à plus de services du quotidien

- Faciliter l'accès au numérique
- Plus d'humains dans les services (impôts, sécurité...)
- Proposer des services ambulants et itinérants
- Proposer des services mutualisés sur le territoire

Actions d'accompagnement au développement de commerces et services

- Aider aux installations de commerces et de services
- Créer des réseaux de voisins pour l'entraide
- Devenir une référence nationale sur le sans plastique dans les commerces
- Promouvoir et faciliter l'accès aux activités et services du territoire

Accessibilité des professionnels de santé

- Améliorer l'offre médicale sur le territoire
- Lutter contre les déserts médicaux

Compte rendu de l'équipe 2

GAILLAC - ÉQUIPE 2

Le mini-récit et la carte de l'équipe

« Nous sommes en 2050.

Le territoire s'est vraiment transformé, en particulier grâce au SCoT et au PLUi auxquels nous avons participé... Aujourd'hui ...

Aujourd'hui, mon cimetière n'est pas imperméabilisé et des panneaux solaires sont installés sur ma tombe. Mes cendres fertilisent les vignes.

Tous les biens communs sont bien communs c'est-à-dire les services publics, les transports, l'énergie, l'eau et les communications.

Mes enfants ne manquent pas d'eau.

80% de notre alimentation est locale.

Mes enfants vont à l'école en vélo.

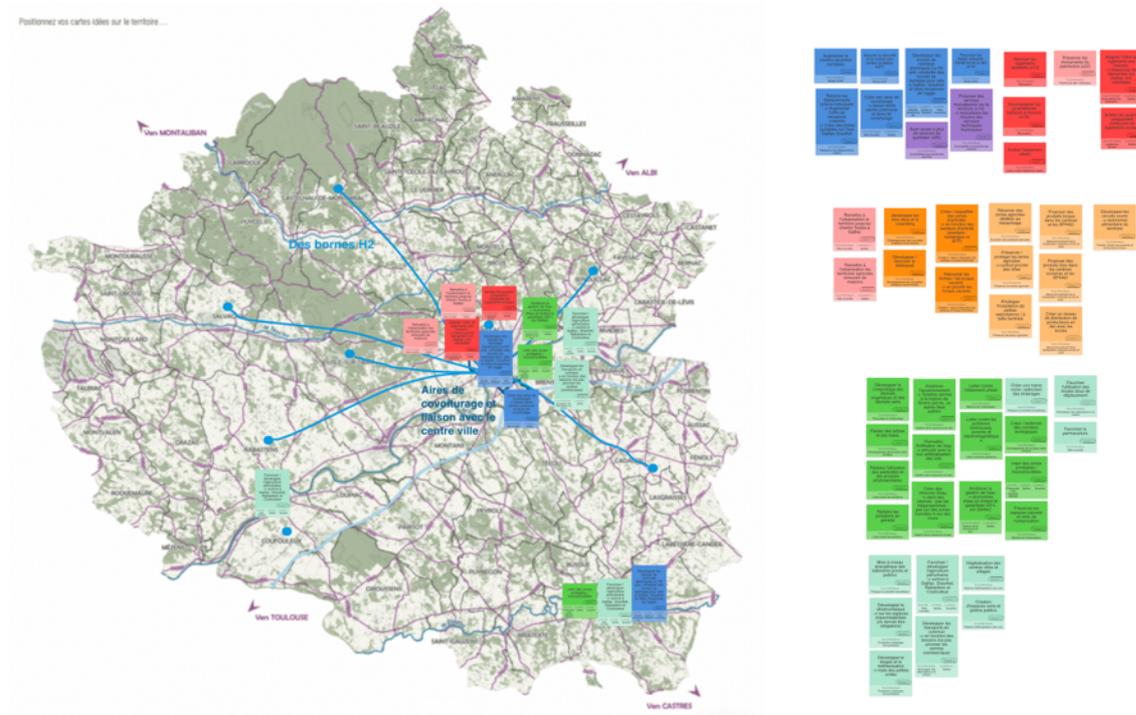
Il n'y a plus de voiture au centre-ville.

Il y a de nouveau des parties de belote entre voisins.

Tous les enfants connaissent les noms des arbres, des oiseaux et des insectes.

Les champs sont remplis de fleurs messicoles (bleuets, coquelicots).

Nous vivons avec du bon sens et de l'écoute. »



Les contributions pour chaque thématique

GAILLAC - ÉQUIPE 2

Pérenniser les ressources naturelles

(13 idées retenues)

L'équipe a échangé abondamment sur les nombreuses perspectives offertes à la collectivité en matière de **gestion économe de l'eau**, où il leur a semblé qu'il y avait une grande marge de manœuvre, en améliorant l'assainissement par l'utilisation de **toilettes sèches** par exemple, comme sur de grands événements comme Biocybèle, ou bien même en expérimentant son utilisation à l'échelle d'un hameau. Cette idée est corrélée à une nécessaire amélioration globale de la gestion de l'eau, notamment au moyen d'un travail sur la tuyauterie (20% de perte d'eau potable) et d'une réflexion sur l'utilisation aberrantes de l'eau publique (pour les jardins publics par exemple). Il a semblé évident pour le groupe que la **récupération de l'eau**, comme au Séquestre, soit systématique pour les collectivités.

L'équipe a également insisté sur l'importance de permettre l'infiltration de l'eau, qui va de pair avec une non artificialisation des sols, ainsi que sur la **création de réserves d'eau**. L'équipe a beaucoup débattu sur la meilleure manière de créer ces réserves (pas de méga bassines, pas sur des zones humides, pas sur des cours d'eau, pas à ciel ouvert, barrages ou pas, etc.).

L'équipe a abordé la question de la **préservation des espaces naturels**, par la création de zones protégées/inconstructibles, qui s'articule à une réflexion globale sur la maîtrise de l'urbanisation. L'équipe a en effet retenu l'importance de **lutter contre l'étalement urbain**. Le plan climat a été cité comme une base d'inspiration inévitable. Dans cette perspective de préservation des espaces naturels, l'équipe a retenu l'idée de développer la **trame verte et bleue**, en plantant des arbres et en créant et renforçant les corridors écologiques.

L'équipe a aussi été sensible à la **lutte contre les pollutions** en général, que ce soit sous forme de produits phytosanitaires ou sous forme de pollution lumineuse, sonore et électromagnétique.

L'idée du **compostage** des déchets organiques et verts et du **recyclage** a enfin été citée comme un élément important de la pérennisation de nos ressources naturelles.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Gestion de la ressource de l'eau

- Améliorer l'assainissement
 - Toilettes sèches à la maison de Sivens par ex. ou autres lieux publics ou Biocybèle
- Permettre l'infiltration de l'eau
 - A articuler avec la non artificialisation des sols
- Créer des réserves d'eau
 - Dans des citernes - pas les méga-bassines - pas sur des zones humides ni sur des cours, pas à ciel ouvert, pas de barrages
- Améliorer la gestion de l'eau
 - Economies d'eau en évitant le gaspillage (20% sur Gaillac)

Préservation des espaces naturels

- Créer des zones protégées / inconstructibles
 - Comme Natura 2000, comme à Puycelsi

Maîtrise de l'urbanisation

- Lutter contre l'étalement urbain
 - Concilier les règles d'urbanisme avec Plan Climat doit être une évidence
- Préserver les espaces naturels et verts de l'urbanisation

Recyclage et compostage

- Développer le compostage des déchets organiques et des déchets verts

Développement de la trame verte et bleue

- Planter des arbres et des haies
- Créer / renforcer des corridors écologiques

Lutte contre les pollutions

- Réduire l'utilisation des pesticides et des produits phytosanitaires
- Réduire les pollutions en général
- Lutter contre les pollutions lumineuses, sonores et électromagnétiques

GAILLAC - ÉQUIPE 2



Lutter contre le changement climatique

(10 idées retenues)

L'équipe a défendu l'importance de la question de la **transition énergétique** : d'un côté la **réduction de la consommation énergétique** par la création de trames noires et la rénovation énergétique rapide des bâtiments publics en priorité, et d'un autre, par une production d'énergies renouvelables reposant principalement sur le **photovoltaïque**, à développer sur les espaces déjà imperméabilisés (parkings), sur les toits (publics et privés) ou en agriphotovoltaïque. La ville de Montpellier a été citée comme exemple de cette pratique qui, par une implantation particulière des panneaux, permet de créer des espaces d'ombre et de lumière propices à certaines cultures. L'équipe a évoqué l'idée que l'usage des panneaux (en production d'électricité ou d'eau chaude) devienne obligatoire dans certains cas (parkings, nouveaux permis de construire). La possibilité d'installer des éoliennes a été écartée car la région ne s'y prêterait pas. Le développement du biogaz et de la méthanisation en petites unités a été évoqué.

L'équipe a également été sensible à la **réduction de l'artificialisation des sols** : il est apparu important de végétaliser les centres villes et villages, de créer de nouveaux espaces verts et jardins publics, et d'imposer des quotas de végétaux dans les nouvelles constructions de lotissements. Il a même été question de « désimpermeabiliser » des cours d'école. L'équipe s'est interrogée sur le nombre d'espaces verts insuffisants à Gaillac, bien que le Sentier du petit paradis et l'ancienne station de la calandrette aient été cités. Nombre de questionnements se sont portés sur la coupe d'arbres à Gaillac, qui ne sont pas encore remplacés (Place Eugénie Guérin).

De nouvelles idées ont été apportées comme favoriser la **permaculture** et **l'agriculture périurbaine**, notamment dans les villes principales de l'agglomération.

L'équipe a également rappelé l'importance de développer des alternatives à la voiture, en favorisant les **modes doux** et en développant les **transports en commun** à Gaillac, en veillant à être attentif aux besoins réels des usagers.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Préparer la sobriété énergétique

- Créer une trame noire / extinction des éclairages
- Mise à niveau énergétique des bâtiments privés et publics
 - Bâtiments publics en priorité et en urgence.

Développer des alternatives à la voiture

- Favoriser l'utilisation des modes doux de déplacement
- Développer les transports en commun
 - Gaillac. En fonction des besoins (ne pas prioriser les centres commerciaux)

Production d'énergies renouvelables

- Développer le photovoltaïque
 - Sur les espaces imperméabilisés (ce devrait être obligatoire)
- Développer le biogaz et la méthanisation
 - Mais des petites unités

Réduire l'artificialisation des sols

- Végétalisation des centres villes et villages
- Création d'espaces verts et jardins publics

Idées nouvelles

- Favoriser la permaculture
- Favoriser / développer l'agriculture périurbaine

GAILLAC - ÉQUIPE 2



Renforcer l'emploi et l'attractivité économique

(4 idées retenues)

Concernant cette thématique, l'équipe a soulevé la problématique de l'attractivité du territoire pour l'emploi, soulignant la nécessité de développer de **nouvelles pratiques économiques**, comme les espaces de **coworking et les tiers lieux**, ou bien en favorisant le **télétravail**, tout en rappelant l'importance d'une réflexion sur ce que cela suppose en termes logistiques : accès en vélo, navette (à étendre au Mas de Rest), et services pour permettre le télétravail.

La **création et la mise à disposition de locaux** pour accueillir de nouvelles entreprises doit également prendre en compte la diversité des secteurs d'activités qui ne peuvent pas forcément cohabiter : penser l'attractivité, c'est aussi considérer la spécialisation en secteurs, avant même de créer de nouveaux espaces.

La mise à disposition de nouvelles surfaces doit se faire en privilégiant le **réinvestissement des friches et des locaux vacants** (à Gaillac par exemple), comme y invite la Loi Climat.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Développement de nouvelles pratiques économiques

- Développer les tiers lieux et le coworking
- Développer / favoriser le télétravail
 - Apporter des services pour cela.

Création / mise à disposition de surfaces et locaux d'activités

- Créer / requalifier des zones d'activités
 - En fonction des secteurs d'activités (exemple : numérique vs BTP)
- Réinvestir les friches / les locaux vacants
 - En priorité les locaux vacants

GAILLAC - ÉQUIPE 2

**Produire et consommer plus localement****(6 idées retenues)**

L'équipe s'est interrogée sur la question des **terres agricoles et de leur préservation** : il est apparu important de réserver des zones agricoles au maraîchage, notamment proches des villes, en favorisant de petites exploitations à taille familiale, pour permettre d'offrir une diversité de produits.

Cependant, la présence d'agriculteurs dans l'équipe a permis de mettre en lumière que la préservation des terres agricoles passait par un **soutien aux agriculteurs**, d'abord en **achetant leurs produits**, mais aussi en **favorisant leurs moyens de productions** (accès à l'eau) et en les **aidant à « faire commerce »**, notamment par la **création d'un réseau de distribution de producteurs** en lien avec écoles et commerces (comme la légumerie de Montans), en circuit court, ce qui permettrait de **faciliter l'accès aux produits et aux producteurs locaux**.

Finalement, il est apparu que cela serait plus profitable pour l'agriculture d'offrir ce soutien logistique, que de continuer à subventionner sans permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail. Ce soutien passe aussi, et cela a fait l'unanimité, par **l'approvisionnement de la restauration collective en bio et local**, dans les cantines et les EPHAD. L'équipe a noté que la sphère publique devait se montrer pionnière et faire exemple sur le choix de la consommation, pour aller vers l'autonomie alimentaire du territoire. Des questions se sont posées sur le décalage qu'il peut y avoir entre la demande (taille des structures, 100 à 400 repas ; attentes sur une diversité de produits toute l'année ; attentes sur un faible coût) et la réponse possible de la part de l'agriculture locale.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Évolution des pratiques agricoles**

- Réserver des zones agricoles dédiées au maraîchage

Préserver les terres agricoles

- Préserver / protéger les terres agricoles
 - Surtout proche des villes
- Privilégier l'installation de petites exploitations / à taille familiale
 - Cela permettra la diversité des produits.

Faciliter l'accès aux produits et aux producteurs locaux

- Développer les circuits courts
 - Autonomie alimentaire du territoire

Approvisionnement de la restauration collective en bio et local

- Proposer des produits locaux dans les cantines et les EPHAD
 - Le public doit montrer l'exemple.
- Créer un réseau de distribution de producteurs en lien avec les écoles et les commerces
 - Aider les agriculteurs à faire commerce.
 - Beaucoup de Conseil généraux ont travaillé sur cela. (Ex : légumerie de Montans)

GAILLAC - ÉQUIPE 2

**Pouvoir mieux se loger****(5 idées retenues)**

Sur cette thématique, l'équipe s'est posée la question de la réponse à la **demande grandissante de logements**, non satisfaite aujourd'hui, notamment à Gaillac.

Pour y répondre, l'équipe a avancé en premier lieu la nécessité de **rénover les logements existants**, et **d'accompagner les propriétaires bailleurs à rénover**.

La question s'est ensuite portée sur l'équilibre à trouver entre la protection des terres agricoles et la nécessité de loger tout le monde : l'urbanisation le long des routes a en effet un impact sur ces terres, car cela crée des champs isolés. L'équipe a insisté sur la nécessité de **lutter contre l'étalement urbain**, qu'elle verrait s'arrêter au chemin de Toulze au plus loin. Quant aux logements sociaux, s'ils apportent une solution pour répondre à cette demande, l'équipe s'est accordée sur la nécessité **d'arrêter les quartiers uniquement composés de logements sociaux**, notamment à Gaillac.

Cette thématique a également été l'occasion de soulever une problématique rencontrée par certains agriculteurs, quant à la **cohabitation de l'habitat et des terres agricoles** : a été évoquée la difficulté que cela représente pour un agriculteur de se retrouver, au fil du temps, entouré de logements : cela crée des conflits de voisinages car les habitants se plaignent du bruit, des produits, des arrosages. L'idée de rendre ces « dents creuses agricoles » (sans qu'un accord soit réellement trouvé au sein de l'équipe sur une taille à partir de laquelle il y aurait effectivement une enclave) à l'urbanisation a été avancée comme une solution à cette situation.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Rénovation**

- Rénover les logements existants
- Accompagner les propriétaires bailleurs à rénover

Accessibilité des logements

- Adapter l'offre de logements aux besoins
 - Beaucoup de demandes sur Gaillac non satisfaites

Logements sociaux

- Arrêter les quartiers uniquement composés de logements sociaux
 - Localisation à Gaillac

Lutter contre l'étalement urbain

- Arrêter l'étalement urbain
 - Pas au-delà du chemin Toulze.

Idées nouvelles

- Remettre à l'urbanisation les territoires agricoles entourés de maisons
 - Ces « dents creuses » agricoles ne sont pas compatibles avec les logements autour (conflits autour du bruit, des produits, des arrosages, qui créent des nuisances pour les habitants)
- Remettre à l'urbanisation le territoire jusqu'au chemin Toulza à Gaillac
 - Gaillac

GAILLAC - ÉQUIPE 2

**Mettre en valeur notre patrimoine***(1 idée retenue)*

Concernant la valorisation du patrimoine, les participants ont insisté essentiellement sur l'importance de **préserver les monuments du patrimoine**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Patrimoine bâti/historique**

- Préserver les monuments du patrimoine

GAILLAC – ÉQUIPE 2

Améliorer les déplacements**(6 idées retenues)**

En termes de déplacements, l'importance de la **réduction des déplacements en voiture** a été partagée par l'équipe, qui a déploré le peu d'alternatives à la voiture au nord de l'agglomération, par exemple la liaison Tessonnière-Albi ou Tessonnière-Gaillac. Un participant évoquant que la distance moyenne en voiture est de 5 à 6 km, il est apparu nécessaire de faire évoluer les mœurs sur ce sujet, en adaptant les infrastructures.

Ceci passe par une **augmentation de l'offre de transports collectifs** et une création de **pistes cyclables**. Plus généralement, les **modes actifs** sont une réponse à cette volonté de réduire l'usage de la voiture. Il apparaît ainsi nécessaire d'augmenter le nombre de pistes cyclables, par exemple sur l'axe Gaillac-Graulhet, tout en assurant leur **sécurité** et leur **confort**, point qui est ressorti comme une réelle problématique aujourd'hui pour les participants. Il serait intéressant de créer systématiquement une piste cyclable pour tout projet de rénovation des routes. Les participants souhaiteraient que les trajets domicile-travail-école puissent être facilement effectués en vélo.

La **création d'aires de covoiturage** a également été présentée comme une solution pour réduire l'usage individuel de la voiture. L'équipe a souhaité insister sur l'importance de penser la liaison entre les centres de communes et ces aires, et de rendre accessible ces aires aux personnes qui ne prennent pas la voiture, suggérant ainsi la nécessité d'y créer des parkings vélos sécurisés. Le potentiel ferroviaire, notamment sur de petites distances, internes à l'agglomération, a été évoqué, un participant regrettant que seuls 4 trains par jour passent à la gare de Tessonnière.

L'équipe a également insisté sur la question de la **mobilité décarbonée**, rappelant qu'à horizon 2035, les moteurs thermiques devraient avoir disparu. Il a été proposé le développement de **bornes de recharge électriques et hydrogène**, à Gaillac, Graulhet et autres villes moyennes de l'agglomération, comme c'est aujourd'hui le cas à Lyon, non seulement pour les voitures mais aussi pour les vélos et éventuellement sur les aires de covoiturage.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Réduction des déplacements voiture**

- Réduire les déplacements voiture individuels
 - Augmenter l'offre de transports collectifs
 - Créer des pistes cyclables sur l'axe Gaillac Graulhet

Modes actifs

- Augmenter le nombre de pistes cyclables
- Assurer la sécurité et le confort des pistes cyclables
 - Il y a un gros problème de sécurité pour les vélos aujourd'hui.
- Favoriser les trajets domicile-travail-école à vélo

Mobilité décarbonée

- Développer les bornes de recharge électriques ou H2
 - Gaillac, Graulhet et villes moyennes
 - Installer des bornes de recharge pour vélo à Gaillac, Graulhet et villes moyennes de l'agglomération
- Ex : Lyon

Idée nouvelle

- Créer des aires de covoiturage
 - Liaison entre centre commune et aires de covoiturage

GAILLAC - ÉQUIPE 2

Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien*(2 idées retenues)*

L'idée principale ressortie sur ce thème a été **l'accessibilité et la proximité des services**. Les participants ont insisté sur l'importance de **mutualiser les services** sur le territoire, notamment les moyens des services techniques municipaux. Cette mutualisation se fait déjà occasionnellement, mais l'enjeu serait de la rendre usuelle pour augmenter l'accès aux divers services au quotidien.

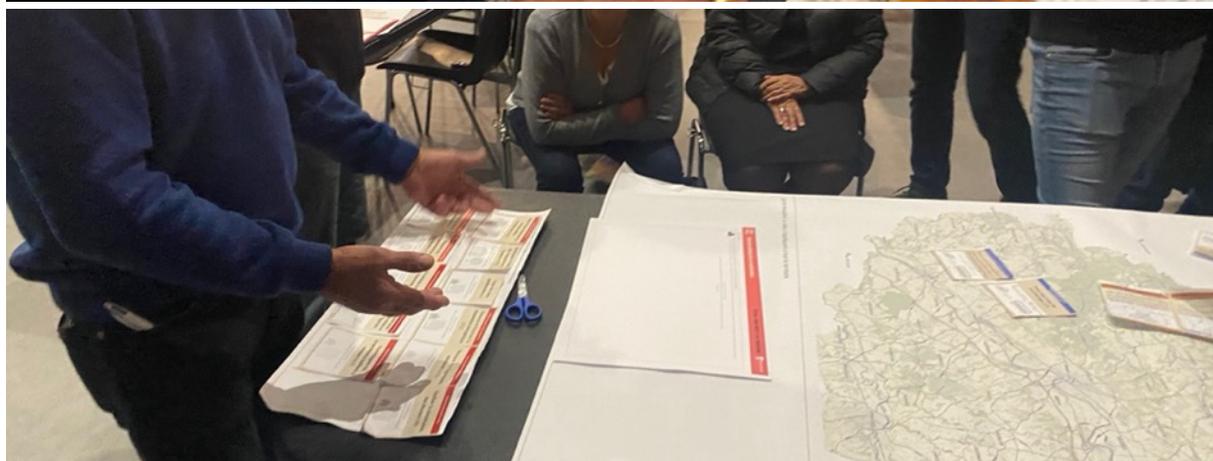
Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Accessibilité et proximité des services**

- Proposer des services mutualisés sur le territoire
 - Mutualiser les moyens des services techniques municipaux
- Avoir accès à plus de services du quotidien

L'atelier du 15 novembre 2022 à Rabastens

L'atelier du 15 novembre a rassemblé **100 participants** à la Halle de Rabastens.

4 équipes ont été constituées lors de cette soirée.



Compte rendu de l'équipe 1

RABASTENS- ÉQUIPE 1

Le mini-récit et la carte de l'équipe

« Nous sommes en 2050.

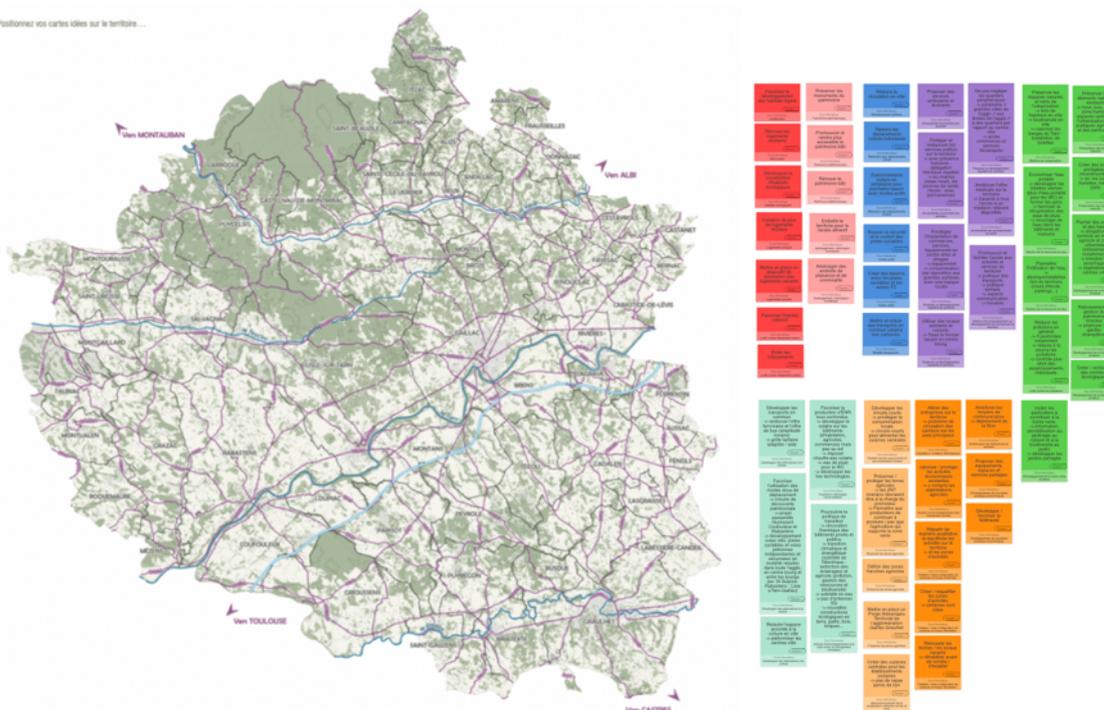
Le territoire s'est vraiment transformé, en particulier grâce au SCoT et au PLUi auxquels nous avons participé... Aujourd'hui ...

Nous sommes moins nombreux donc les problèmes d'habitat et de nourriture sont résolus. Nous avons développé la sobriété et la fraternité. L'économie circulaire est devenue une réalité. Nous sommes revenus en Arcadie et nous embarquerons pour Cythère et nous rencontrerons Ulysse. Nous vivons ensemble dans le respect de l'autre, sa compréhension et le respect de notre environnement. Nous pouvons naître, grandir, vivre, travailler, vieillir et mourir au sein de notre territoire. Nous avons dépollué la planète, nous respirons un air pur et buvons de l'eau de source.

Les constructions neuves sont recouvertes de végétation et les anciennes entourées d'arbres. Nous avons gardé l'équilibre du territoire et sa diversité. Nous avons réussi à nous adapter au changement climatique inéluctable, tout en respectant les ressources de notre territoire.

« Alea jacta est »

Positionnez vos cartes idées sur le territoire ...



Pas de localisation des idées dans cette équipe

Les contributions pour chaque thématique

RABASTENS- ÉQUIPE 1

Pérenniser les ressources naturelles (10 idées retenues)



L'équipe fut surtout attentive à la mise en place d'actions de **réduction des pollutions de l'air et des sols** sur le territoire. Pour la diminuer, cela passe selon eux par la réduction des sources de pollutions en règlementant **l'utilisation de pesticides**, en réduisant la **place de la voiture en ville** pour la remplacer par des espaces végétalisés qui permettent **l'infiltration de l'eau en centre-ville** en particulier sur les parkings et cours d'écoles. Ils souhaiteraient que les futurs documents imposent la **plantation d'arbres et de haies** sur tout lotissement ou zone agricole, interdisent les arrachages, interdisent aussi la bétonisation des parkings, qui devraient être plus végétalisés.

Afin de garantir le développement d'une trame verte sur le territoire, ils préconisent la **définition de corridors écologiques et de zones protégées**, inconstructibles de type Natura 2000, zones humides.

Enfin ils insistent également sur la mise en place de **mesures d'économies d'eau**, en réduisant l'utilisation d'eau potable pour les WC pour les bâtiments publics et privés, en favorisant la **récupération d'eau de pluie** et le recyclage de l'eau dans les bâtiments publics et logements.

Le groupe s'interroge tout de même sur les couts que pourraient engendrer les obligations de plantage de haies et arbres, tant pour les communes que les particuliers.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Développer la trame verte et bleue

- Planter des arbres et des haies
 - obligation et contrôle en milieu agricole et zone urbanisée (lotissement notamment)
 - interdire les arrachages
 - végétaliser les centres ville
- Reboisement et gestion du patrimoine forestier
 - employer des gardes champêtres
- Créer / renforcer des corridors écologiques
- Inciter les particuliers à contribuer à la trame verte

Gestion de la ressource en eau

- Économiser l'eau potable
 - développer les toilettes sèches (plus d'eau potable pour les WC) et former les gens
 - favoriser la récupération des eaux de pluie
 - recyclage de l'eau dans les bâtiments et maisons

- Permettre l'infiltration de l'eau
 - désimperméabilisation du territoire (cours d'école, parkings...)

Lutter contre les pollutions

- Réduire les pollutions en général
 - 0 pesticides notamment
 - réduire à la source les pollutions
 - contrôle plus strict des assainissements individuels

Maitrise de l'urbanisation

- Préserver les espaces naturels et verts de l'urbanisation
 - ilots de fraîcheur en ville
 - biodiversité en ville
 - valoriser les berges du Tarn - installation de toilettes

Préservation des espaces naturels

- Préserver les éléments naturels existants
- Créer des zones protégées / inconstructibles
 - ex: les zones humides, natura 2000

RABASTENS- ÉQUIPE 1

Lutter contre le changement climatique

(5 idées retenues)



Pour le groupe, le plus important est de réfléchir à la **sobriété du territoire** pour assurer la lutte contre le changement climatique. Ils préconisent pour cela de soutenir le **développement de low-tech**, l'imposition de **chauffage solaire** et de **récupération d'eau de pluie** pour les nouvelles constructions, et de privilégier des **matériaux biosourcés** pour les nouvelles constructions.

Ils déplorent un usage du smartphone trop intensif et **s'opposent au développement de la 5G**, qui irait à l'encontre d'actions d'économies d'énergie.

En termes de production énergétique, l'équipe partage le **développement d'énergies renouvelables** pour l'avenir du territoire, à condition que leur aménagement soit règlementé : le photovoltaïque devrait se développer **plutôt en toiture des bâtiments** notamment commerciaux et agricoles, mais aussi sur les toitures des particuliers et pas en champ photovoltaïque par exemple.

Enfin, la sobriété passe pour le groupe par la révision de **l'organisation des déplacements et de l'urbanisme sur le territoire**. Ils souhaitent **développer l'offre ferroviaire et de transports en commun** (bus) et que soient repensés les fréquences et horaires de passage, peu adaptés aujourd'hui. Selon eux, le développement d'alternatives doit accompagner la **réduction de l'espace autorisé en ville pour les voitures**. Ils attendent le **développement de voies cyclables et piétons** au sein des villages mais également entre les villages, afin de les relier autrement qu'en voiture. Les documents d'urbanisme doivent proposer ces nouvelles connexions. Ils partagent l'idée d'une **passerelle piétons / cycles** pour relier Couffouleux et Rabastens par exemple.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Actions d'accompagnement à la lutte contre le changement climatique

- Poursuivre la politique de transition
 - Rénovation thermique des bâtiments privés et publics
 - Transition climatique et énergétique (sobriété de l'électricité - extinction des éclairages) et agricole (pollution, gestion des ressources et biodiversité)
 - sobriété en eau
 - pas d'antennes 5G
 - nouvelles constructions écologiques en terre, paille, bois, briques...

Développer des alternatives à la voiture

- Développer les transports en commun
 - renforcer l'offre ferroviaire et l'offre de bus (amplitude horaire)
 - grille tarifaire adaptée / aide
- Favoriser l'utilisation des modes doux de déplacement

- circuits de découverte patrimonial
- projet passerelle réunissant Couffouleux et Rabastens
- développement voies vélo, pistes cyclables et voies piétonnes indépendantes et sécurisées (et mobilité réduite) dans toute l'agglomération, en centre bourg et entre les bourgs (ex: St Sulpice-Rabastens ; Lisle s/Tarn-Gaillac)

- Réduire l'espace accordé à la voiture en ville
 - piétonner les centres villes

Production d'énergies renouvelables

- Favoriser la production d'ENR tous confondus
 - développer le solaire sur les bâtiments (d'habitation, agricoles, commerces) mais pas au sol
 - imposer chauffe-eau solaire
 - eau de pluie pour le WC
 - développer les low technologies

RABASTENS- ÉQUIPE 1

**Renforcer l'emploi et l'attractivité économique***(8 idées retenues)*

Si les échanges portaient majoritairement sur le maintien de l'activité agricole sur le territoire, le groupe s'est positionné pour **un ancrage homogène d'entreprises sur le territoire**, sans oublier de **soutenir les entreprises existantes**. Il faudrait selon le groupe accompagner la formation vers de nouveaux métiers, vers une économie moins primaire, activités importantes pour le territoire mais pas suffisantes. Il faudrait encourager le développement d'activités du secondaire et du tertiaire, et prendre en compte les évolutions que le télétravail pourrait apporter.

Au regard des zones d'activités souvent vides sur le territoire, ils sont **peu favorables à la création de nouveaux bâtiments pour l'accueil des entreprises**. Le groupe est plutôt favorable au **réinvestissement des locaux vacants ou des friches existantes sur** le territoire. La collectivité doit mettre des conditions environnementales pour toute construction neuve le cas échéant.

A noter, quelques divergences d'opinions au sein de l'équipe sur la pertinence d'arrêter le développement des grandes surfaces au profit du développement des petits commerçants : le lien de cause à effet n'est pas certain bien que certains soutiennent que la présence d'hypermarchés fait concurrence aux petits commerçants.

A minima, il s'agirait d'aider les petits commerçants en leur proposant **une installation sur les locaux vacants existants, ou en utilisant les leviers de taxation et de préemption des institutions**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Création / mise à disposition de surfaces et locaux d'activités**

- Créer / déqualifier des zones d'activités
 - Certaines sont vides
- Répartir de manière qualitative et équilibrée les activités sur le territoire
 - Et les zones d'activités
- Réinvestir les friches / les locaux vacants
 - Réhabiliter avant de vendre / d'installer

Développement de nouvelles pratiques économiques

- Proposer des équipements, espaces et services partagés
- Développer / favoriser le télétravail

Amélioration de l'attractivité du territoire

- Améliorer les moyens de communication
 - déploiement de la fibre

Soutien et accompagnement des entreprises locales

- Valoriser / protéger les activités économiques existantes
 - Y compris les exploitations agricoles

Installation / création d'entreprises

- Attirer des entreprises sur le territoire
 - problème de circulation des camions sur les axes principaux

RABASTENS- ÉQUIPE 1

Produire et consommer plus localement*(5 idées retenues)*

Le groupe, composée à majorité d'agriculteurs, a surtout souhaité que l'agglomération mette l'accent sur **l'accompagnement au renouvellement de la population agricole**, tout en limitant l'agrandissement des exploitations et favorisant le développement des circuits courts.

Les participants partagent la difficulté pour le monde agricole d'embaucher aujourd'hui. Le besoin de main d'œuvre concerne surtout la viticulture. Il faudrait selon eux veiller à **protéger et valoriser davantage les terres agricoles**. Les échanges ont par ailleurs porté sur l'extension de la règle des 10m réglementant les zones de non traitement (ZNT) aux lotissements, faisant porter l'application de cette zone tampon par les promoteurs et non par les agriculteurs.

La création de cuisines centrales pour les établissements scolaires, approvisionnés par les producteurs locaux pourrait également participer au soutien des agriculteurs qui trouveraient des débouchés.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Préserver les terres agricoles**

- Définir des zones franches agricoles
- Préserver / protéger les terres agricoles
 - les ZNT riverains devraient être à la charge du promoteur
 - Permettre aux producteurs de continuer à produire / pas que l'agriculture qui supporte la zone verte
- Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial de l'agglomération Gaillac-Graulhet

Approvisionnement de la restauration collective

- Créer des cuisines centrales pour les établissements scolaires
 - Pas de repas servis de loin

Faciliter l'accès aux produits et aux producteurs locaux

- Développer les circuits courts
 - privilégier la consommation locale
 - circuits courts pour alimenter les cuisines centrales

RABASTENS- ÉQUIPE 1

Pouvoir mieux se loger*(8 idées retenues)*

Vis à vis des logements, le groupe souhaite **mettre l'accent sur la sobriété du secteur logement** et sur la **rénovation de l'ensemble des logements existants, pas seulement les plus historiques ou patrimoniaux**.

Le groupe est **prêt à considérer la redensification, si les cadres sont bien définis**. Selon eux, les petites habitations peuvent cohabiter avec les logements collectifs. Il ne faut pas bannir le lotissement si le cadre du PLUi impose des habitats légers (type tiny house, yourtes), **favorise l'habitat collectif et les constructions écologiques** (avec photovoltaïque, en bois, etc.).

Ils s'accordent cependant à limiter l'étalement urbain en privilégiant la rénovation avant toute construction neuve. **« Une rénovation avant un permis de construire »**. Ils préconisent aussi un dialogue avec les ABF pour réfléchir à l'intégration d'énergies renouvelables sur les bâtiments en centre-ville.

Par rapport aux logements sociaux, le groupe pense qu'il faudrait en proposer plus en mobilisant notamment les logements vacants, en les rénovant, les isolant pour favoriser les économies d'énergies.

Enfin, ils soulèvent le fait que **la gestion des cimetières est un grand oubli du PLUi et du SCoT** : les communes devraient s'engager à **végétaliser leurs cimetières** pour en faire des jardins, considérant d'ailleurs l'avenir du granit dans le Sidobre.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Rénovation**

- Rénover les logements existants

Habitats écologiques

- Développer la construction d'habitats écologiques

Construction

- Favoriser le développement des habitats légers

Logements sociaux

- Création de plus de logements sociaux

Lutter contre l'étalement urbain

- Éviter les lotissements
- Favoriser l'habitat collectif

Logements vacants

- Mettre en place un dispositif de rénovation des logements vacants

RABASTENS- ÉQUIPE 1



Mettre en valeur notre patrimoine

(5 idées retenues)

Le groupe est très attaché à la **préservation du patrimoine dans ses deux dimensions, bâti historique et naturel**. Ils souhaiteraient que le patrimoine soit davantage valorisé et promu, voire mobilisé pour l'accueil de logements sociaux, afin de le mettre en valeur et mettre en valeur les populations qui y résident.

Selon eux, les monuments historiques du territoire ont une grande valeur historique, économique et touristique qu'il s'agit de maîtriser et de préserver. Il en va de même pour le patrimoine paysager : les participant.e.s seraient favorables à co-construire ce qu'on entend par « qualité architecturale et paysagère » pour le territoire. **Plus il y aura de sens accordé au patrimoine et aux bâtiments, plus l'attrait touristique sera fort.**

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Patrimoine bâti / historique

- Préserver les monuments du patrimoine
- Rénover le patrimoine bâti
- Promouvoir et rendre plus accessible le patrimoine bâti

Aménagement, valorisation touristique

- Embellir le territoire pour le rendre attractif
- Aménager des endroits de plaisance et de convivialité

RABASTENS- ÉQUIPE 1

Améliorer les déplacements*(6 idées retenues)*

Comme proposé pour le groupe lutte contre le changement climatique, ce groupe souhaite que les futurs documents d'urbanisme participent à la **réduction des déplacements en voiture individuelle** et encouragent la **mobilité décarbonée**.

Les participants préconisent **d'encourager les modes doux de déplacements en ville et entre les communes** mais selon eux, un des principaux leviers pour réduire l'utilisation de la voiture sera de mieux répartir les services sur le territoire en analysant la zone de chalandise pour gérer les déplacements.

Ils partagent un autre enjeu : celui de la desserte des quartiers et zones périphériques du territoire, délaissés par les commerces et services aujourd'hui.

Le groupe s'est par ailleurs positionné sur **l'évolution de la desserte locale**. Les déplacements sont trop importants aujourd'hui, il faudrait pouvoir réfléchir à des déviations. En cela, les participant.e.s se demandent s'il serait possible de **définir des réserves foncières dans le PLUi pour les problèmes d'infrastructures routières**. Les participant.e.s souhaiteraient intégrer les quartiers et zones périphériques dans les dessertes commerciales et souhaiteraient également **interdire la circulation de poids lourds de plus de 19 T sur l'axe Rabastens – Lisle-sur-Tarn de la RD 88**. Ils alertent sur la prise en compte des usagers et usages pour toute nouvelle définition de tracés commerciaux et de dessertes.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Réduction des déplacements voitures**

- Réduire les déplacements voiture individuels
- Stationnements voiture en périphérie pour permettre liaison avec modes actifs

Modes actifs

- Créer des liaisons entre les pistes cyclables et les autres TC

- Assurer la sécurité et le confort des pistes cyclables

Mobilité décarbonée

- Mettre en place des transports en commun urbains non carbonés

Infrastructures routières

- Réduire la circulation en ville

Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien

(7 idées retenues)



En termes de services, l'équipe insiste sur la **préservation du rapport humain** et sur le **maintien de la mairie comme lieu central pour la vie du territoire**.

Ils souhaitent privilégier l'accès des services par tous, même les plus éloignés. Ils proposent pour cela de **favoriser l'implantation des services à proximité des zones habitées couplée à une politique tarifaire spéciale pour les transports** permettant de rejoindre ces services de proximité.

Lorsque la proximité n'est pas aménageable, ils proposent de développer **des services et commerces itinérants** pour garantir l'équilibre du territoire.

Au-delà des services publics administratifs, les participant.e.s alertent sur **l'importance de remédier à l'accessibilité des professionnels de santé et d'améliorer l'offre médicale du territoire**, qui n'est pas présente sur toutes les communes aujourd'hui.

Enfin, il faudrait que les **documents pallient la fracture numérique** existante aujourd'hui sur le territoire.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Proposer un développement équilibré du territoire

- Privilégier l'implantation de commerces, services, équipements en centre villes et villages
 - Équipement
 - consommation par opposition aux grandes surfaces avec une logique locale
- Ne pas négliger les quartiers périphériques
- Utiliser des locaux existants et vacants
 - Taxer le foncier vacant en centre bourg

Accessibilité des professionnels de santé

- Améliorer l'offre médicale sur le territoire
 - Garantir à tous l'accès à un médecin référent disponible

- Proposer des services ambulants et itinérants
- Protéger et redéployer les services publics sur le territoire
 - avec présence humaine - délégation identique régalién
 - les mairies (relais local), les services de santé, l'école : avec permanences

Actions d'accompagnement au développement de commerces et services

- Promouvoir et faciliter l'accès aux activités et services du territoire
 - politique des transports
 - politique tarifaire
 - aspects communication
 - horaires

Compte rendu de l'équipe 2

RABASTENS- ÉQUIPE 2

Le mini-récit et la carte de l'équipe

« Nous sommes en 2050.

Le territoire s'est vraiment transformé, en particulier grâce au SCoT et au PLUi auxquels nous avons participé... Aujourd'hui ...

Il n'y a pas d'antennes de 36 m qui défigurent des sites remarquables de chaque village de l'agglomération. Tout ceci grâce à la concertation des élus, avec leurs administrés. Dans nos villes il fait toujours aussi chaud mais on peut se promener dans des espaces verts publics préservés, accessibles à tous. On consomme localement de bons produits récoltés sur le territoire, et sains pour la santé.

On utilise de l'énergie produite localement et on prend soin de nos ressources naturelles.

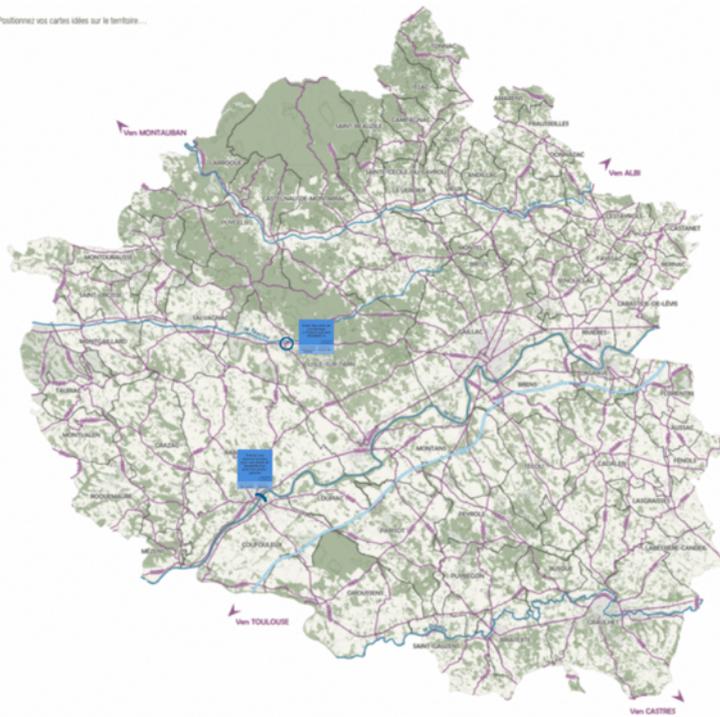
On avait dit en 2022 : « préservons le pont avant qu'il ne pète ». On a créé des voies séparées pour les vélos, voitures, etc...

On travaille localement ou on va au travail en transports en commun propres.

Dans chaque cœur de village, il y a des moments festifs, des services, et de bons marchés.

Si on n'y croit pas, on ne le fera pas ! »

Positionnez vos cartes idées sur le territoire ...



Les contributions pour chaque thématique

RABASTENS-ÉQUIPE 2

Pérenniser les ressources naturelles

(5 idées retenues)



En matière de pérennisation des ressources naturelles, l'équipe met l'accent sur la gestion de la ressource en eau, à travers 3 leviers : économiser l'eau à la source, améliorer les réseaux et recycler l'eau.

Ils préconisent tout d'abord d'encourager les **économies d'eau potable** auprès de l'ensemble des acteurs, habitants comme entreprises. Il s'agit par exemple d'encourager les particuliers à mettre en place des systèmes de **récupération des eaux pluviales**. Le **recyclage des eaux usées** est également une opportunité en la matière : ils citent le cas de certaines usines qui réutilisent leurs eaux de process, ou encore l'arrosage des stades par la récupération des eaux en sortie de station d'épuration ; ces pratiques sont à développer. Enfin les participants soulignent l'enjeu d'**améliorer l'état des canalisations et des réseaux** et de lutter contre les fuites, qui représentent des quantités d'eau non négligeables.

La proposition de **créer des réserves d'eau** a fait débat : certains participants proposent de créer des réserves sous forme par exemple de retenues collinaires pour l'agriculture, mais aussi pour la gestion du risque incendie (cf. chapitre suivant) et pour le maintien de l'étiage dans les cours d'eau (et donc la préservation des milieux) ; mais d'autres alertent sur le fait que ce type de retenues ont été réalisées il y a 30 ans en Andalousie, et qu'elles sont aujourd'hui à sec : la même chose ne risque-t-elle pas d'arriver ici ?

Les participants s'accordent à dire que l'eau issue des épisodes cévenols mériterait d'être retenue, plutôt que de la « perdre ». Enfin concernant les risques d'évaporation, certains participants suggèrent la réalisation de stockage en profondeur.

L'équipe souhaite aussi **préserver les espaces naturels existants en luttant contre l'étalement urbain** et en faisant en sorte de prendre systématiquement en compte l'existant dans tout projet : pour eux c'est le projet qui doit s'adapter à la nature, et non l'inverse. Ils proposent par exemple d'instaurer une règle : 1 arbre arraché = 2 arbres replantés.

Elle invite enfin à développer et **encourager le recyclage et la réutilisation sous toutes ses formes** : il s'agit d'arrêter de considérer comme normal le fait de produire des déchets qui ne serviront à rien ; le déchet doit devenir une ressource.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Gestion de la ressource en eau

- Créer des réserves d'eau
 - agricole, "naturelle", étiage, incendie
- Améliorer la gestion de l'eau
- Économiser l'eau potable
 - ménages, public, entreprises

Maîtrise de l'urbanisation

- Lutter contre l'étalement urbain

Recyclage et compostage

- Encourager le recyclage et la réutilisation

Lutter contre le changement climatique

(5 idées retenues)



Sur cette thématique, les participants ont d'abord alerté sur la nécessité de mieux anticiper le risque **incendie**, en particulier en créant des réserves d'eau (cf. chapitre précédent) mais aussi en gérant les espaces qui sont de plus en plus inflammables **du fait des sécheresses de plus en plus importantes** : les espaces forestiers, comme la forêt de Grésigne à Saint Beauzile, mais aussi les espaces agricoles qui sont également soumis à ce risque.

Les débats ont ensuite porté sur la production d'énergies renouvelables : les participants souhaitent **favoriser le développement des ENR**, et en particulier du photovoltaïque en toiture de grands bâtiments, et sous forme d'ombrières pour les parkings (éviter en tout cas de prendre sur les terres agricoles). Ils alertent sur les difficultés rencontrées dans les centres anciens du fait des **périmètres Architectes des Bâtiments de France (ABF)** et expriment le souhait que les processus puissent être assouplis en la matière (d'autant plus que, selon eux, les antennes relais semblent être moins problématiques pour les ABF).

L'équipe propose ensuite d'encourager au maximum la **végétalisation des villes et villages** en développant des espaces verts et non bétonnés, tout en veillant à ce que ces espaces nécessitent le moins d'entretien et d'eau possible pour réduire les coûts pour la collectivité. Cette végétalisation permettra de mieux supporter les canicules à l'avenir.

Certains participants complètent en indiquant l'importance, avant de créer de nouveaux espaces végétalisés, de **protéger ceux qui existent déjà**. Ils proposent de créer un label dans lequel chaque citoyen pourrait proposer des sites ou des arbres qui seraient reconnus comme remarquables et ainsi protégés dans le cadre de futurs permis de construire. Ils citent le site de Foncoussière à Rabastens, autour duquel se sont implantées des usines, et aujourd'hui concerné par un projet d'antenne relais.

L'équipe propose également de **développer les transports en commun** comme alternative à la voiture : ils rejoignent les idées développées dans le chapitre Déplacements.

Ils soulignent enfin l'importance, en termes de sobriété énergétique, de **mettre à niveau les bâtiments privés et publics** : un enjeu important en termes d'économies d'énergie sur le chauffage et la climatisation, mais aussi de qualité de vie pour les occupants.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Développer des alternatives à la voiture

- Développer les transports en commun

Préparer la sobriété énergétique

- Mise à niveau énergétique des bâtiments privés et publics

Production d'énergies renouvelables

- Favoriser la production d'ENR tous confondus
 - sur toiture, parking, bâtiments existants;
 - pas d'étalement sur le foncier agricole, rapporte de l'argent

Réduire l'artificialisation des sols

- Végétalisation des centres villes et villages
 - attention au coût d'entretien / impôt

Idée nouvelle

- Anticiper le risque d'incendie

RABASTENS – ÉQUIPE 2

**Renforcer l'emploi et l'attractivité économique***(3 idées retenues)*

Le groupe ayant travaillé sur ce thème a souhaité faire une **contribution transversale au sujet de la concertation**, qui doit selon lui s'inscrire dans le fonctionnement quotidien de l'agglomération. Il propose que, **pour tout projet ayant un impact significatif** sur l'environnement, le paysage ou les riverains, soit introduite une **obligation d'information et de concertation de la population en amont**, portée par les maîtres d'ouvrages et les élus. La mise en œuvre de cette information / concertation doit selon eux **conditionner la délivrance du permis de construire**. Ils précisent qu'il ne s'agit pas forcément d'un référendum, mais d'assurer que les habitants sont a minima bien informés et ont eu l'occasion de donner leur avis sur le projet. Cette contribution fait écho à certains projets existants, et notamment celui de l'implantation d'une antenne 5G sur la commune de Rabastens. Une participante complète en indiquant l'existence du CODEV (Conseil de Développement), instance permanente de concertation citoyenne sur l'agglomération (<https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglomeration/conseil-de-developpement/>).

Les échanges au sein de l'équipe ont ensuite permis de définir quelques idées clés à retenir concernant l'emploi et l'attractivité économique : selon eux, la priorité est à mettre sur la **requalification des zones d'activités plutôt que sur la création** de nouvelles zones. Plus globalement ils souhaitent davantage d'actions pour **attirer les entreprises** sur le territoire, ainsi que pour **favoriser l'emploi et l'embauche locale**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Création / mise à disposition de surfaces et locaux d'activités**

- Créer / requalifier des zones d'activités
 - ne pas créer mais requalifier

Installation / création d'entreprises

- Attirer des entreprises sur le territoire

Soutien et accompagnement des entreprises locales

- Favoriser l'emploi / l'embauche locale

Idée nouvelle

- Inscrire la concertation dans le fonctionnement quotidien de l'agglomération et dans le droit de l'agglomération : conditionner la délivrance des permis de construire de projets susceptibles de générer des nuisances pour les populations à une obligation en amont d'information directe des riverains et à une concertation avec eux

RABASTENS – ÉQUIPE 2

Produire et consommer plus localement*(6 idées retenues)*

En ce qui concerne la production et la consommation locale, l'équipe appuie fortement sur l'importance de **changer de modèle** tant de production que de consommation, en faisant en sorte **que les acteurs soient mis en réseau** notamment sur la dimension locale et bio, mais aussi qu'ils soient **mieux connus et reconnus** par la société pour sortir de la confrontation malsaine qui peut exister entre les agriculteurs et « le reste de la planète ». Les débats portent sur la notion d'agriculture intensive : certains participants considèrent qu'il n'existe pas sur le territoire d'exploitation en agriculture intensive, d'autres considèrent qu'il existe tout de même de grandes porcheries qui relèvent plutôt de ce modèle. Les participants s'accordent en revanche à dire qu'il est important de penser au futur en favorisant le **développement d'une agriculture mieux adaptée au changement climatique**.

Les participants souhaitent **développer l'approvisionnement des cantines et des EHPAD en produits bios et locaux** ; or pour eux, cela va nécessairement de pair avec la **création d'un réseau de distribution** pour les producteurs locaux ET avec la **création de cuisines centrales** pour les écoles, collèges et lycées (il sera beaucoup plus difficile voire impossible de développer cet approvisionnement si ce sont des prestataires extérieurs qui gèrent les cantines).

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Approvisionnement de la restauration collective en bio et local**

- Proposer des produits locaux dans les cantines scolaires et EPHAD
- Proposer des produits bios dans les cantines scolaires et EPHAD
- Créer des cuisines centrales pour les établissements scolaires
- Créer un réseau de distribution de producteurs en lien avec les écoles
 - EPHAD et autres

Évolution des pratiques agricoles

- Changer de modèle agricole / réduire l'agriculture intensive
 - en réseau, local & bio, mieux reconnu par la société
- Encourager la production bio et locale

RABASTENS - ÉQUIPE 2

Pouvoir mieux se loger**(8 idées retenues)**

En matière de logements, l'équipe souhaite mettre la **priorité sur la rénovation et la réhabilitation énergétique** des logements existants, en particulier à travers des **aides financières** et un accompagnement des propriétaires sur la **constitution des dossiers**.

La **réhabilitation des bâtis anciens** est aussi importante selon les participants **pour éviter l'étalement urbain** et l'expansion de l'urbanisation sur des terres agricoles.

Dans le même temps ils souhaitent **réinterroger les règles en matière de surfaces à bâtir**, qui doivent être raisonnables, de manière à trouver un juste milieu entre des parcelles de 2500m² et la création de « cages à poules ». La taille pertinente fait débat : pour certains 500m² est trop peu, 1000m² minimum seraient nécessaires ; pour d'autres, 500 m² peuvent être suffisants si les maisons et leurs jardins sont bien conçus.

Les échanges permettent de compléter notamment avec l'idée de mettre en place des **cahiers des charges plus précis pour garantir l'unité architecturale et la bonne intégration** dans le paysage des constructions comme des rénovations.

D'autres participants soulignent l'importance de transformer complètement notre façon de penser en matière de construction et d'aménagement, pour **favoriser des bâtiments et des logements mieux adaptés au climat futur** (en termes d'orientations et de matériaux notamment : éviter les baies vitrées plein sud et privilégier les matériaux pertinents pour le confort d'été).

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Construction**

- Faciliter la constitution des dossiers
- Fixer des surfaces à bâtir de taille raisonnable
 - 1000 m²
- Créer des zones pavillonnaires

Rénovation

- Aider (financièrement) à la rénovation énergétique
- Rénover les logements existants

Habitats écologiques

- Financer et favoriser la rénovation énergétique

Lutter contre l'étalement urbain

- Réhabiliter l'ancien pour éviter l'étalement urbain et l'expansion sur l'agricole
 - transformer certains bâtiments agricoles

RABASTENS - ÉQUIPE 2

**Mettre en valeur notre patrimoine***(2 idées retenues)*

En matière de patrimoine, les participants ont souhaité mettre l'accent sur le patrimoine bâti et historique, en soulignant l'importance de **préserver les monuments du patrimoine** mais aussi de **rendre ce patrimoine bâti plus accessible**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Patrimoine bâti/historique**

- Promouvoir et rendre plus accessible le patrimoine bâti
- Préserver les monuments du patrimoine

RABASTENS – ÉQUIPE 2

Améliorer les déplacements

(9 idées retenues)



En termes de déplacements, le sujet principal est l'**amélioration de l'offre en transports en commun** : l'équipe souligne que **les horaires et les fréquences de passage des bus** sont insuffisants : il s'agirait de les augmenter et d'**améliorer la connexion avec le train**, afin de permettre de conjuguer ces deux modes de transports plus facilement. Par exemple, beaucoup de Rabastinois vont à St Sulpice pour prendre le train : Il s'agirait ainsi de **développer la desserte en transports en commun ou en Transport à la Demande** (un service existant, complémentaire des transports en commun, mais à développer et peu connu). En termes de tarification, l'équipe considère important de privilégier **une participation symbolique plutôt que la gratuité**, avec des aides supplémentaires pour les personnes qui sont réellement dans le besoin.

En ce qui concerne les infrastructures routières, l'équipe a souligné l'importance d'**améliorer l'entretien et la qualité des routes** ; les participants ont aussi identifié le besoin de **créer des aires de covoiturage**, en particulier sur le croisement de la RD999 et de la D14, sur la route entre Albi et Montauban, qui constitue un « nœud » déjà bien réel.

Ils proposent également d'**améliorer le confort et la sécurité des pistes cyclables**, pour favoriser le développement des modes actifs. Les échanges font également émerger l'importance de sécuriser les traversées piétonnes, aujourd'hui pas assez identifiées selon les participants. Ils proposent de développer la signalisation laser, ou bien de rétrécir les voies au niveau des traversées piétonnes (mais en prenant en compte les largeurs nécessaires pour les engins agricoles notamment).

Le **pont entre Rabastens et Couffouleux** est jugé aujourd'hui comme non adapté aux vélos et aux piétons (le chaudiou est vécu comme dangereux par les participants, qui préfèrent une réelle séparation des flux entre voitures et vélos / piétons), aux engins agricoles, et présenterait des problèmes d'affaissement liés au phénomène d'effondrement des berges. En parallèle ils évoquent un projet qu'ils souhaiteraient voir de nouveau avancer, à savoir la **création d'un nouveau pont à l'Est de Rabastens**, permettant de relier les rives gauche et droite et de réduire la saturation des véhicules sur Lisle-sur-Tarn notamment. Un participant cite également l'exemple d'un pont dans la Nièvre, à la Charité sur Loire, où des passerelles dédiées aux vélos et aux piétons ont été aménagés à côté du pont existant.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Transports en commun

- Développer le réseau de transports en commun
- Promouvoir les transports en commun et augmenter leur fréquence
- Améliorer et développer le Transport A la Demande
 - meilleure communication et valorisation
- Augmenter et améliorer l'offre ferroviaire
 - Saint Sulpice mieux desservi
- Gratuité et tarifs bas des Transports en commun
 - pas de gratuité mais une aide

Infrastructures routières

- Entretien et amélioration du confort et de la qualité des routes
 - OUI !!!
- Créer des aires de covoiturage
 - Prévoir une aire RD999/D14
 - Lisle sur Tarn

Modes actifs

- Assurer la sécurité et le confort des pistes cyclables

Idée nouvelle

- Prévoir une réserve foncière pour une étude de faisabilité d'un pont rive droite / gauche à Rabastens

RABASTENS – ÉQUIPE 2

Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien**(8 idées retenues)**

Sur cette thématique, l'équipe tient avant tout à souligner l'importance de **rendre davantage accessibles les services publics et privés**, en les rendant **davantage accessibles en transports en commun** (y compris pour les services de l'agglomération et ses locaux à Téco) mais aussi en **priviliégiant l'humain plutôt que les services dématérialisés** : en effet pour les participants, la concentration des services dans les pôles urbains a tendance à les éloigner des habitants, le recours de plus en plus généralisé au numérique risque d'augmenter l'isolement de certains (d'autant plus que tous n'ont pas accès à une couverture numérique suffisante).

L'équipe a aussi mis en avant le souhait d'**améliorer l'offre médicale sur le territoire**, mais pas forcément sous la forme de Maisons de santé.

Elle souhaite également **favoriser l'implantation de commerces dans les centres-villes et villages**, en limitant au maximum le développement de grandes surfaces en périphéries ; ils préconisent plutôt de favoriser les marchés permettant d'accéder à de la production locale.

Il s'agit également d'**adapter les commerces et services aux besoins réels des habitants**, et d'une manière générale d'**aider à leur installation** pour un développement équilibré du territoire.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Proposer un développement équilibré du territoire**

- Veiller à un développement équilibré du territoire
- Privilégier l'implantation de commerces, services, équipements en centres villes et villages
 - favoriser les marchés (production + consommation locales)
- Utiliser des locaux existants et vacants
- Développer les commerces et services adaptés aux besoins des habitants

Accessibilité et proximité des services

- Avoir accès à plus de services du quotidien
 - l'agglomération elle-même devrait être plus accessible à ses administrés (Téco=pas de bus)
- Plus d'humains dans les services (impôts, sécurité,...)
 - la concentration des services les éloigne des habitants et le recours au numérique ne fait qu'accentuer cet isolement (couverture incomplète)

Accessibilité des professionnels de santé

- Améliorer l'offre médicale sur le territoire

Actions d'accompagnement au développement de commerces et services

- Aider aux installations de commerces et de services
 - +++++

Compte rendu de l'équipe 3

RABASTENS- ÉQUIPE 3

Le mini-récit et la carte de l'équipe

« Nous sommes en 2050.

Le territoire s'est vraiment transformé, en particulier grâce au SCoT et au PLUi auxquels nous avons participé... Aujourd'hui ...

J'ai 95 ans, je vis en habitat partagé à Couffouleux, et grâce au TAD et au passe-pont, je peux me déplacer sur Rabastens où je trouve tous les services dont j'ai besoin. Je peux sortir sur Toulouse le soir en train. Les logements, neufs ou rénovés, et les bureaux ne consomment plus d'énergie fossile car rénovés avec des économies d'énergie grâce aux programmes mis en place ; et l'énergie consommée est renouvelable. Je peux me promener au marché de Rabastens et acheter mes légumes avec la monnaie locale respectueuse du vivant. Tous les autres bourgs seront rénovés et on s'attaquera au patrimoine de 1970.

L'intercommunalité a réussi un projet d'aménagement où l'intérêt collectif supplée les intérêts individuels.

On tient compte du climat et des sols pour faire de l'agriculture. Le nouveau pont neuf enjambe le Tarn.

J'héberge un jeune qui a trouvé un emploi local, qui mange local et qui me fait le potager. Je vais à Rabastens en vélo en empruntant la passerelle (aménagée sur l'ancien pont). On a accès à l'eau potable, habitants et agriculteurs : qu'il y ait de l'eau !

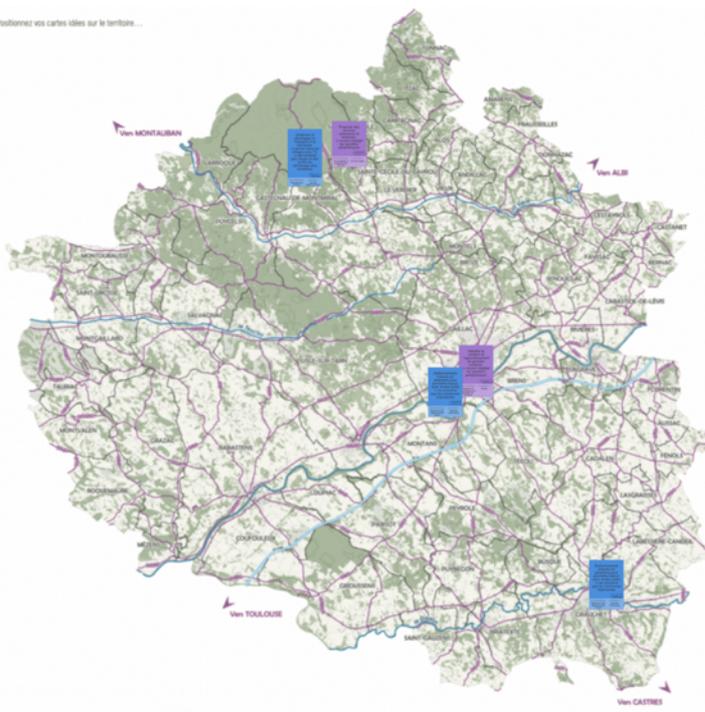
Je peux me promener avec une poussette ou en fauteuil roulant sans en faire un chemin de croix !

Il existe des aides pour réhabiliter le patrimoine ancien dans les bourgs. Les containers seront des immeubles. On a retiré le bitume pour végétaliser et rafraichir les cœurs de ville en créant des espaces de biodiversité pour les oiseaux et les insectes. Les champs ont retrouvé leurs haies d'antan avec leurs butineurs et butineuses.

Nous roulons tous en voiture électrique et à l'hydrogène et utilisons les contournements des centres villes.

En 2050, j'habite toujours ici et j'en suis heureux. »

Positionnez vos cartes tables sur le territoire ...



Les contributions pour chaque thématique

RABASTENS- ÉQUIPE 3

Pérenniser les ressources naturelles

(6 idées retenues)



Pour le groupe, l'enjeu est d'assurer le bien vivre ensemble en campagne notamment entre les riverains et les agriculteurs.

Le groupe souhaiterait que les futurs documents **facilitent l'accès aux déchetteries** - ils s'interrogent sur la faisabilité **d'organiser des collectes collectives** voire de **mutualiser du matériel type broyeur** - et développent **l'utilisation de composteurs collectifs**.

Une autre de leurs préconisations serait de **créer des zones tampons composées de haies** entre les zones d'habitats, d'activités et agricoles et **d'enherber le plus possible les ronds-points** pour favoriser les corridors de biodiversité.

Enfin, le groupe souhaiterait que **l'eau soit préservée au maximum** notamment par la mise en place d'actions de récupération d'eau de pluie pour compenser la sécheresse. L'équipe ne s'accorde toutefois pas sur les systèmes de gestion de l'eau à mettre en place : aménager des retenues collinaires ou accompagner / encourager plutôt l'adaptation des cultures du territoire.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Développement de la trame verte et bleue

- Planter des arbres et des haies
 - des haies en limite de zones urbaines et agricoles

Gestion de la ressource en eau

- Créer des réserves d'eau
 - réserve d'eau pour compenser la sécheresse (incendie - eau potable)

Maîtrise de l'urbanisation

- Lutter contre l'étalement urbain
 - éviter le mitage
 - conserver le foncier agricole
 - inciter aux bâtiments à étage

Préservation des espaces naturels

- Préserver les éléments naturels existants
 - dialogue avec propriétaires / fermiers avant de protéger

Recyclage et compostage

- Développer le compostage des déchets organiques et des déchets verts
 - système de collecte

Sensibilisation et implication des citoyens

- Communiquer et sensibiliser
 - sensibiliser au savoir vivre à la campagne

Lutter contre le changement climatique

(4 idées retenues)



En termes de lutte contre le changement climatique, le groupe partage des actions de **sobriété énergétique** qui passerait par **l'arrêt de l'éclairage des vitrines ou de l'utilisation de panneaux lumineux** au sein des villes et des zones d'activités et le développement d'alternatives à la voiture (par le développement des transports en commun notamment.)

Au niveau des particuliers, ils souhaiteraient que les documents favorisent la **construction en hauteur** plutôt que l'étalement urbain, et encouragent la pose de panneaux photovoltaïque en toiture.

Le groupe identifie aussi la **végétalisation des centres-villes, des cours d'école** comme un autre levier clé pour lutter contre le changement climatique.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Développer des alternatives à la voiture

- Développer les transports en commun
 - offre ferroviaire
 - lien bus / SNCF

Préparer la sobriété énergétique

- Mettre en place des actions d'économies d'énergie
 - + lutter contre la pollution lumineuse (publicité, éclairage selon besoin)

Production d'énergies renouvelables

- Développer le photovoltaïque
 - privé / public + existant / nouveau
 - lumineuse

Réduire l'artificialisation des sols

- Végétalisation des centres villes et villages
 - pas de ronds-points bétonnés + cours d'école

Renforcer l'emploi et l'attractivité économique

(4 idées retenues)



Majoritairement, le groupe se positionne sur le **réinvestissement des friches et des locaux vacants** pour accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire. Ils réfléchissent par exemple à ce que soit créé un système de **taxation de la vacance**. Il faut selon eux que les documents d'urbanisme préservent dans tous les cas, **les linéaires commerciaux en cœur de bourgs**.

Surtout, le groupe partage l'idée de créer **un réseau de communication sur les entreprises** du territoire (applications, cartographie) à destination des particuliers mais également, entre elles pour être informées du foncier disponible. Ce même réseau pourrait **faciliter les synergies** à déployer sur le territoire comme des ressourceries par exemple.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Création / mise à disposition de surfaces et locaux d'activités

- Réinvestir les friches / les locaux vacants
 - taxer la vacance

Installation / création d'entreprises

- Attirer des entreprises sur le territoire
 - proposer du foncier (bâtiments ou pas)
 - communiquer

Idées nouvelles

- Préserver les linéaires commerciaux en cœur de bourg
- Développement de nouvelles pratiques économiques : Faire des ressourceries un équipement/service à généraliser sur le territoire

RABASTENS - ÉQUIPE 3

Produire et consommer plus localement

(3 idées retenues)



En termes d'agriculture, le groupe est favorable au **soutien en priorité aux petites installations agricoles** et à ce que les futurs documents **préservent au maximum les terres agricoles**.

A l'instar des propositions pour les entreprises, le groupe rappelle l'importance de **communiquer plus sur les agriculteurs locaux** qui sont aujourd'hui masqués et lésés face aux publicités des grandes surfaces.

Aussi, ils souhaiteraient que les documents d'urbanisme autorisent les particuliers à avoir des **poules pondeuses et des composteurs**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Actions d'accompagnement pour la production et la consommation locale

- Mettre à disposition des riverains : composteurs et poules pondeuses
- Informations, publicité et cartographie des producteurs présents sur le territoire

Évolution des pratiques agricoles

- Changer de modèle agricole / réduire l'agriculture intensive

Préserver les terres agricoles

- Préserver / protéger les terres agricoles

RABASTENS – ÉQUIPE 3

**Pouvoir mieux se loger***(25 idées retenues)*

Le groupe exprime de fortes attentes en termes de **rénovations énergétiques**, afin de prévenir l'étalement urbain sur le territoire et en termes **d'accompagnement des nouvelles pratiques d'habitat**.

En effet, ils souhaiteraient que les futurs documents d'urbanisme **facilitent les parcours résidentiels**, qui diffèrent selon les générations, en proposant davantage **d'habitats partagés / collectifs** et en anticipant les changements de destination des logements au gré des générations.

Ils préconisent également de proposer des **surfaces habitables plus raisonnables**, à savoir de **plus de petits logements**, qui ont tendance à manquer sur le territoire : beaucoup de personnes seules vivent dans de grands logements, faute d'offre.

Aussi, le groupe est très attentif au développement de **logements sociaux et d'urgence** sur le territoire, qui pourraient être aménagés dans des locaux vacants ou qui prendraient la forme d'**habitats légers et modulaires** – et non pas des zones de camping - pour **répondre aux plus démunis**. Les documents devraient veiller à la **mixité des quartiers** et surtout à la proximité des logements sociaux des services et modes de déplacements.

Enfin, le groupe ne souhaite plus que le PLUi oblige l'aménagement de stationnements privés mais plutôt propose des **parkings publics à moins de 300 m des habitations**. Cette proposition ne fait pas totalement consensus : si cela est mis en place, certains se demandent si de nouvelles personnes vont vouloir s'installer faute d'accessibilité directe.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Construction**

- Être exigeant sur le caractère écologique des constructions (x5)
- Favoriser le développement des habitats légers (x4)
 - yourtes, studio de jardin, tiny house
- Privilégier la qualité des constructions (x4)
 - énergie
- Faciliter la constitution des dossiers (x4)
 - aide à la constitution des dossiers
- Fixer des surfaces à bâtir de taille raisonnable (x3)
 - notion d'intimité, taille décente, éviter les vis-à-vis, privilégier la mitoyenneté mais avec un jardin
- Mieux répartir les projets sur le territoire (x3)
- Réduire la taille des logements à construire (x1)
 - de manière raisonnable

Lutter contre l'étalement urbain

- Réhabiliter l'ancien pour éviter l'étalement urbain et l'expansion sur l'agricole (x6)
- Favoriser l'habitat collectif (x4)
 - développer / rééquilibrer
- Arrêter l'étalement urbain (x3)

- Réflexion globale sur les lieux de construction d'habitat et la façon d'aménager le territoire (x1)

Rénovation

- Aider (financièrement) à la rénovation énergétique (x5)
- Rénover les logements existants (x4)
- Accompagner les propriétaires bailleurs à rénover (x3)

Accessibilité des logements

- Faciliter la location (x5)
- Accession plus grande à la propriété (x4)
 - accession sociale (jeunes, ...)
- Augmenter le nombre de logements disponibles (x4)

Habitats écologiques

- Développer la construction d'habitats écologiques (x5)
 - nouvelles constructions Kervilla
- Financer et favoriser la rénovation énergétique (x5)
- Utiliser des matériaux écologiques (x1)

Logements sociaux

- Arrêter les quartiers uniquement composés de logements sociaux (x6)
 - mixité
- Création de plus de logements sociaux (x3)
 - localisation étudiée
- Instauration d'un permis de diviser les logements pour éviter la paupérisation des quartiers de centre-ville (x2)
 - que fait-on des voitures ?

Logements vacants

- Mettre en place un dispositif de rénovation des logements vacants (x4)
- Inciter ou obliger les propriétaires de logements vides à louer ou à vendre (x3)

RABASTENS – ÉQUIPE 3

**Mettre en valeur notre patrimoine***(23 idées retenues)*

Le groupe s'est beaucoup prononcé en faveur de la préservation du patrimoine naturel et de sa valorisation. Le groupe a partagé quelques idées concernant l'accessibilité des lieux de balades, de tourisme, qu'il faudrait d'ailleurs développer et promouvoir.

Le groupe souhaiterait davantage de zones boisées sur le territoire, qu'ils souhaitent surtout préserver des sports mécaniques.

Enfin, ils ont également exprimé leur intérêt pour la **préservation du patrimoine bâti historique** et le développement d'animations culturelles.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Patrimoine naturel**

- Arrêter l'artificialisation des terres et la perméabilisation des sols (x4)
 - arrêter / limiter
- Protéger le patrimoine naturel (x4)
- Protéger les paysages (x2)
- Mise en place d'une vraie politique de préservation du patrimoine naturel (x2)
- Promouvoir le patrimoine naturel auprès des habitants (x2)

Aménagement, valorisation touristique

- Réhabiliter les chemins communaux et impasses du domaine public (x4)
- Développer le réseau de transports en commun (x3)
 - train : assez ?
- Aménager des endroits de plaisance et de convivialité (x2)
- Favoriser le tourisme (x1)
- Créer des promenades de découverte (x1)

Information, communication, financement autour du patrimoine

- Soutenir le travail des mairies sur l'entretien du patrimoine (x2)

- Mieux communiquer sur l'état du patrimoine naturel (x1)
 - délai de consultation si foncier en libération
- Faire connaître le patrimoine, notamment auprès des écoles (x1)
- Soutenir les associations et les initiatives individuelles (x1)

Patrimoine bâti/historique

- Promouvoir et rendre plus accessible le patrimoine bâti (x2)
 - rendre accessible financièrement
- Préserver les monuments du patrimoine (x4)
- Rénover le patrimoine bâti (x6)
- Reconversion du patrimoine bâti (x3)

Patrimoine culturel

- Créer de l'animation culturelle (x4)
- Favoriser l'organisation d'événements culturels (x2)

Idées nouvelles

- Arrêter le mitage (x1)
- Plus de surfaces boisées (x3)
- Interdiction des sports mécaniques (x3)

RABASTENS – ÉQUIPE 3

Améliorer les déplacements*(13 idées retenues)*

Le groupe a exprimé deux fortes attentes en termes de déplacements.

La première concerne **le développement des mobilités douces** par l'aménagement de **plus de pistes cyclables sécurisées**, notamment la nuit ainsi que l'organisation d'un **réseau de bornes de recharge électriques et à l'hydrogène** sur le territoire.

La seconde concerne **le développement de l'intermodalité**, qui doit être encouragée par une **plus grande fréquence de passage des transports en commun** et des options de correspondance, la mise en place de **transports à la demande notamment en zone rurale**, une offre ferroviaire plus importante et fréquente ainsi que **l'aménagement d'aires de covoiturage, en lien avec le développement d'une application téléphone spécifique**.

Le groupe préconise également **l'installation des parkings le plus en périphérie possible des villes et villages** pour réduire au maximum la circulation des voitures en ville.

Une partie de l'équipe soulève néanmoins la **présence d'engins agricoles qui auront toujours besoin de pouvoir passer sur les routes** pour assurer leur activité. Il faut donc ne pas les oublier dans les aménagements à venir, quand bien même ils favorisent les mobilités douces.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Transports en commun**

- Gratuité et tarifs bas des TC
- Augmenter et améliorer l'offre ferroviaire
 - des trains plus tard le soir
 - des correspondances train / bus
- Développer le réseau des transports en commun
 - bus, autocar
 - transversales, le week-end
 - correspondance bus / train
 - augmenter les fréquences
 - promouvoir
- Améliorer et développer le Transport A la Demande
 - surtout dans les villages sans TC
 - des horaires plus larges et des points de ramassage plus nombreux
 - nord de l'agglomération

Réduction des déplacements voiture

- Stationnements voitures en périphérie pour permettre liaison avec modes actifs
 - ne concerne que les communes importantes
- Réduire les espaces accessibles en voiture
 - dans les cœurs de villes
- Stationnements voitures en périphérie pour permettre liaison avec modes actifs

- ne concerne que les communes importantes / Grandes communes
- Stationnements voitures en périphérie pour permettre liaison avec modes actifs
 - ne concerne que les communes importantes

Modes actifs

- Promouvoir l'usage du vélo électrique/vélo et autre mobilité douce
 - vers les autres TC
 - accès aux vélos dans les autocars
- Augmenter le nombre de pistes cyclables
 - sécurisées

Covoiturage et autopartage

- Encourager et développer les services de covoiturage
 - faire connaître les applications existantes

Infrastructures routières

- Créer des aires de covoiturage
 - et les faire desservir par les autocars

Mobilité décarbonée

- Développer les bornes de recharges électriques ou H2
 - sur des parkings existants

RABASTENS – ÉQUIPE 3

Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien**(11 idées retenues)**

Le groupe souhaite favoriser l'installation des services en centre-ville et améliorer l'offre médicale sur le territoire.

Ils souhaitent que soient privilégiés des services mutualisés, qui seraient aménagés en priorité dans des locaux vacants, et à défaut, de développer des services et commerces itinérants en zones périphérique et de campagne.

Ce groupe se dit fortement opposés à la création de nouvelles surfaces d'activités en périphérie ainsi qu'à la création de zones de stationnement supplémentaires : il faut utiliser les places publiques existantes selon eux si besoin.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Accessibilité et proximité des services**

- Proposer des services ambulants et itinérants
 - ne pas négliger les quartiers périphériques
 - nord de l'agglomération
- Protéger et redéployer les services publics sur le territoire
- Proposer des services mutualisés sur le territoire
 - services mutualisés et répartis de manière cohérente & dans des locaux partagés
- Avoir accès à plus de services du quotidien
 - déplacements (41) vers services publics
- Proposer des services ambulants et itinérants
 - ne pas négliger les quartiers périphériques
 - nord de l'agglomération

Proposer un développement équilibré du territoire

- Interdire la création et l'agrandissement de grandes surfaces
 - ne pas négliger les quartiers périphériques

- Gaillac
- Privilégier l'implantation de commerces, services, équipements en centre villes et villages
 - contradiction avec l'obligation d'avoir des places de stationnement
- Utiliser des locaux existants et vacants
 - sous réserve que la règle de stationnement soit modifiée
- Interdire la création et l'agrandissement de grandes surfaces
 - ne pas négliger les quartiers périphériques
 - Gaillac

Accessibilité des professionnels de santé

- Lutter contre les déserts médicaux
 - augmenter l'offre

Actions d'accompagnement au développement de commerces et services

- Promouvoir et faciliter l'accès aux activités et services du territoire

Compte rendu de l'équipe 4

RABASTENS- ÉQUIPE 4

Le mini-récit et la carte de l'équipe

« Nous sommes en 2050.

Le territoire s'est vraiment transformé, en particulier grâce au SCoT et au PLUi auxquels nous avons participé... Aujourd'hui ...

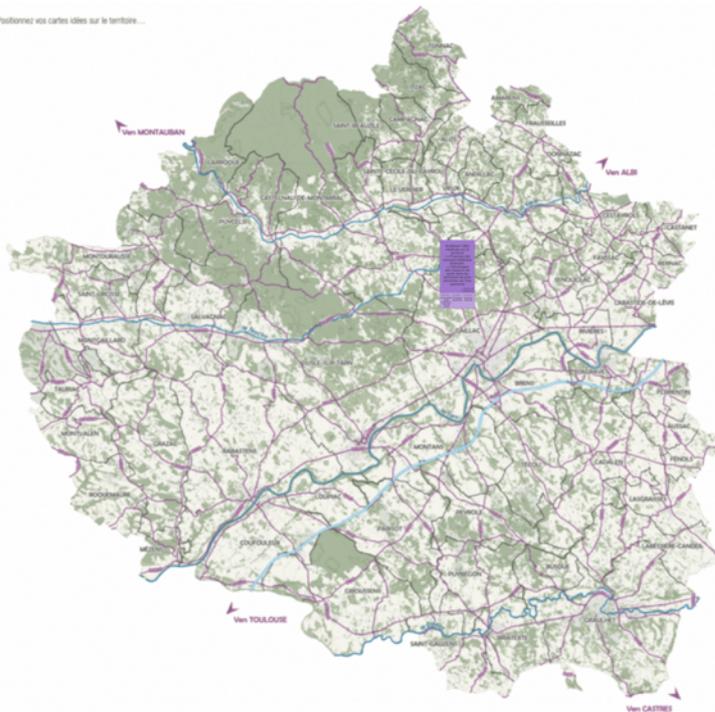
En 2050, j'aurai 99 ans, je ne pourrai plus conduire, mais je serai le plus heureux des hommes car j'ai tous les services accessibles désormais sur le territoire ! Les rayons des magasins sont pleins, les cultures sont verdoyantes et il y a des réserves d'eau pour arroser ces cultures.

Toutes les rues sont recouvertes de frondaisons, je peux me promener sans craindre la canicule. Le patrimoine naturel est préservé, l'eau qui est nécessaire à tous, à la vie est surtout gérée de manière juste. J'apprécie l'équilibre de mon territoire entre un habitat urbain limité, réservé et un patrimoine culturel conservé.

Les plus jeunes se promènent en vélo en sécurité, ils vont à Gaillac, à Rabastens, sur tout le territoire en vélo, qui est très vert, encore plus qu'en 2023 lorsqu'on faisait le SCoT et le PLUi, l'air est pur et l'eau est présente. Les champs sont entourés de haies et abritent une grande biodiversité. Il n'y a plus que des petits champs dans lesquels on retrouve enfin les oiseaux, car il y a des haies. On mange des légumes de saison, les arbres ont poussé, on peut respirer et profiter de leur ombre bénéfique.

Tout ça parce que les voitures particulières n'existent plus ! On a une flotte commune qui marche par téléphone : une voiture vient nous chercher à domicile puis retourne à son parking, ah oui elles sont électriques ah non pardon à l'hydrogène car c'est moins polluant, ou alors alimentées en gaz carbonique, car ça on en a plein ! Surtout notre territoire est vivant, avec une agriculture très diversifiée et riche, protégée par une urbanisation raisonnée, et tout ça parce qu'on a fait des stations d'épurations, et car nos sols manquaient de phosphore, potassium et d'azote, on a vraiment étendu des excréments partout pour préserver la fertilité des sols. »

Positionner vos cartes liées sur le territoire ...



Les contributions pour chaque thématique

RABASTENS- ÉQUIPE 4

Pérenniser les ressources naturelles

(8 idées retenues)



L'équipe souhaitait particulièrement s'exprimer sur la préservation des ressources en eau, des zones boisées et végétalisées.

Ils attendent **une gestion juste et sobre de la ressource en eau** notamment en favorisant les actions de **récupération d'eau de pluie**, et encourageant les **économies d'utilisation de l'eau sur le territoire**. Cependant, le groupe se dit **fortement opposé à la création de retenues pour l'irrigation agricole**, craignant une appropriation de la ressource par un nombre restreint d'utilisateurs. Ils aimeraient que les cultures du territoire soient plus adaptées aux réserves naturelles d'eau existantes, ce qui implique selon eux d'arrêter les cultures de maïs sur le territoire.

*A noter : L'aménagement des retenues d'eau pour l'irrigation agricole fut un point de dissensus au sein de l'équipe. Certains soulevaient à contrario que **la construction de retenues pourrait s'avérer incontournable si l'objectif est d'assurer la survie et le maintien des activités agricoles sur le territoire**. Qui plus est, au regard des souhaits d'approvisionnement en local des cantines scolaires et autres marchés alimentaires, la construction de retenues serait sûrement un prérequis pour assurer une production suffisante.*

Le groupe souhaiterait que les documents d'urbanisme intègrent aussi la création de **zones de protection des espaces naturels** et proposent des **zones de reboisement de forêts**. Ils envisagent ces zones notamment autour de Puycelsi.

Enfin, en termes de lutte contre les pollutions, le groupe souhaiterait que l'agglomération s'implique davantage dans une **réglementation drastique en termes de réduction voire d'interdiction de l'utilisation de pesticides**, favorisant ainsi l'installation d'agriculture raisonné et en biologique.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Gestion de la ressource en eau**

- Économiser l'eau potable
- Favoriser la récupération des eaux pluviales
- Créer des réserves en eau
 - Pas favorable à cela. Aller vers une meilleure gestion de la ressource.

Lutter contre les pollutions

- Réduire l'utilisation des pesticides et produits phytosanitaires
 - Créer et renforcer les corridors écologiques

Préservation des espaces naturels

- Préserver les éléments naturels existants

Maîtrise de l'urbanisation

- Favoriser des sols perméables

Développer la trame verte et bleue

- Planter des arbres et des haies
 - Créer et renforcer les corridors écologiques
- Reboisement et gestion du patrimoine forestier

Lutter contre le changement climatique

(9 idées retenues)



La première idée du groupe est celle de la préparation de la sobriété énergétique en **règlementant la mise aux normes des bâtiments publics** et en **renforçant les actions d'économies d'énergies**.

La sobriété énergétique passe également par la **réduction des déplacements en voiture** en favorisant les modes doux de déplacements en centre-ville, le développement du réseau de transports en commun et des aires de covoiturage.

En termes de production d'énergies renouvelables, le groupe se dit **favorable au développement du photovoltaïque sur les toitures des bâtiments existants**, même dans les **zones à proximité de monuments historiques** (il faut pour cela ouvrir un dialogue avec les Architectes des Bâtiments de France).

L'ensemble de l'équipe rebondit sur cette idée en préconisant que les documents d'urbanisme devraient **imposer que toute charpente de tout nouveau bâtiment soit dimensionnée pour supporter l'installation de panneaux photovoltaïques**, notamment pour les bâtiments commerciaux. En revanche le groupe se dit **défavorable au développement du photovoltaïque sous forme d'agrivoltaïsme** et souhaiterait un **développement modéré de l'éolien**.

La lutte contre le changement climatique passe également par la **végétalisation des centres villes et villages**, la végétalisation des ronds-points au lieu d'y installer une statue. Le verdissement des zones urbanisées favorise la restauration du cycle de l'eau, essentiel pour l'équipe (voir thématique Ressources ci-avant).

Enfin, l'équipe a ajouté deux idées concernant l'approvisionnement alimentaire sur le territoire. Premièrement les documents d'urbanisme devraient proposer des **réserves foncières pour des zones de maraîchage** afin d'alimenter les écoles du territoire. Ils préconisent **l'installation de cuisine de producteurs locaux dans chaque établissement scolaire ou EPHAD**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Développer des alternatives à la voiture

- Développer les transports en commun
- Réduire l'espace accordé à la voiture en ville
- Favoriser l'utilisation des modes doux de déplacements
 - Ne pas oublier le piéton

Préparer la sobriété énergétique

- Mettre en place des actions d'économies d'énergie
- Mise à niveau énergétique des bâtiments privés et publics

Production d'énergies renouvelable

- Favoriser la production d'ENR tous confondus

Réduire l'artificialisation des sols

- Végétalisation des centres-villes et villages

Idées nouvelles

- Avoir une cuisine de producteurs dans chaque établissement scolaire, EHPAD
- Création de réserves foncières / Régie municipale de maraîchage, pour écoles, EHPAD



Renforcer l'emploi et l'attractivité économique

(13 idées retenues)

Le groupe a mis en avant l'importance de veiller à une **répartition équilibrée des activités économiques** sur le territoire. Pour cela, ils proposent de **réinvestir les friches et locaux existants**, de créer et développer des **pépinières d'entreprises et des tiers-lieux**, de favoriser les **mobilités douces** notamment pour accéder aux centres-villes ou encore de proposer des **services partagés**. Ils aimeraient également que les services soient plus présents en quantité sur le territoire et améliorés.

Les documents d'urbanisme doivent également accompagner la **protection des activités existantes** et **soutenir l'artisanat** ainsi que les **petites et moyennes entreprises**, sources d'emplois connexes.

Enfin, le groupe a insisté sur la nécessité de requalifier les zones d'activités. Selon eux, les zones d'activités ne sont pas bien placées sur le territoire en prenant les exemples de celles de Lisle-sur-Tarn, Rabastens et la plus explicite, celle de Gaillac (le Mas de Rest) qui s'est convertie en zone de production photovoltaïque. Ils ne souhaitent **pas multiplier les zones d'activités sur le territoire**, au contraire, ils aimeraient capitaliser sur les zones existantes et que les nouvelles **implantations soient réfléchies au regard des synergies possibles** entre entreprises et activités. Les documents doivent aussi anticiper toute reconversion de ces zones d'activités, dont le développement est difficile à prévoir. Ils préconisent par exemple de réfléchir à **l'installation de ressourceries, recycleries, services de dépannage à proximité des centres de tri** pour mutualiser les espaces, ce type de synergies manquent sur le territoire.

Enfin, le groupe propose de revoir la **réglementation des zones rendues sans traitement phytosanitaires** en bordure de zones agricoles qui utilisent ces produits : ils souhaiteraient que ces **zones soient comptabilisées comme des surfaces perdues sur l'agriculture donc en zones urbanisées** car non utilisables pour les agriculteurs. Une partie de l'équipe 4 est peu favorable à cette évolution et plaide davantage pour convertir ces nouvelles zones sans pesticides en bordure de parcelles en zones de biodiversité ou de cultures biologiques si l'état des terres le permet.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Création / mise à disposition de surfaces et locaux d'activités

- Créer / déqualifier des zones d'activités
- Mettre à disposition des locaux professionnels
- Répartir de manière qualitative et équilibrée les activités sur le territoire
- Réinvestir les friches / les locaux vacants

Développement de nouvelles pratiques économiques

- Développer / favoriser le télétravail
- Développer les tiers lieux et coworking
- Créer / développer des pépinières d'entreprises
- Proposer des équipements, espaces et services partagés

Amélioration de l'attractivité du territoire

- Améliorer les services et la qualité de vie du territoire pour le rendre plus attractif

- Favoriser la mobilité douce dans les centres urbains / parkings extérieurs
 - mise en place de moyens pour accéder en bus
- Mise en place de pistes cyclables dédiées

Soutien et accompagnement des entreprises locales

- Valoriser / protéger les activités économiques existantes

Idée nouvelle

- Favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments / parking existants
 - Conditionner les projets d'agrivoltaïsme à une activité agricole significative
 - Que les zones rendues sans traitement phytosanitaires par l'augmentation de Z.U soient comptabilisées en surfaces perdues sur l'agriculture (donc en zone urbanisée)

RABASTENS- ÉQUIPE 4

Produire et consommer plus localement

(2 idées retenues)



Les débats sur cette thématique furent surtout abordés avec la thématique lutter contre le changement climatique.

L'équipe a surtout insisté sur la **mise en place de zones franches agricoles** pour préserver la production agricole sur le territoire.

Elle souhaite néanmoins que **la qualité des terres soit vérifiée** avant toute conversion, si ces dernières étaient trop artificialisées à l'origine.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Préserver les terres agricoles

- Préserver / protéger les terres agricoles
- Proposer des zones franches agricoles

RABASTENS-ÉQUIPE 4

**Pouvoir mieux se loger***(8 idées retenues)*

La plus grande attente pour ce groupe en termes de logements sur le territoire est de **lutter contre l'étalement urbain** et de favoriser la mixité. Par mixité ils entendent l'aménagement de logements sociaux de qualité sur le territoire et intégrés à d'autres quartiers, programmes de logements pour **arrêter de proposer des quartiers uniquement composés de logements sociaux**, qui stigmatisent.

Pour cela, ils préconisent de **favoriser la rénovation énergétique** des logements (notamment par des aides financières), de **limiter le nombre d'appartements dans le cadre des divisions de grandes maisons**, pour éviter la paupérisation des centres villes et le surcroît de voitures individuelles. Selon eux, plus il y aura d'appartements plus la demande en stationnement de voitures individuelles sera forte, ce qui présente un risque de voir s'aménager trop de places de parking à l'avenir. Ainsi ils aimeraient que les documents d'urbanisme **restreignent le nombre autorisé de divisions pour une même maison**, tout en **interdisant ou à minima limitant la construction de nouvelles places de parking** avec ces divisions.

Le groupe est fortement **opposé à ce que se développent davantage de places de parking** sur les centres villes à l'avenir. Il faudrait selon eux proposer de plus en plus de zones de stationnements voiture à l'extérieur des centres-villes et réfléchir à l'accessibilité par transports en commun et modes doux depuis ces parkings. Ces mesures favoriseraient **l'apaisement des centres villes, plus axés sur une circulation par modes actifs**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Rénovation**

- Aider (financièrement) à la rénovation énergétique

Habitats écologiques

- Développer la construction d'habitats écologiques
- Financer et favoriser la rénovation énergétique

Construction

- Être exigeant sur le caractère écologique des constructions

Logements sociaux

- Arrêter les quartiers uniquement composés de logements sociaux
- Instauration d'un permis de diviser les logements pour éviter la paupérisation des quartiers de centre ville

Lutter contre l'étalement urbain

- Réhabiliter l'ancien pour éviter l'étalement urbain et l'expansion sur l'agricole
- Arrêter l'étalement urbain

RABASTENS- ÉQUIPE 4



Mettre en valeur notre patrimoine

(12 idées retenues)

La première idée retenue par le groupe est de **développer une identité au territoire** par l'entretien, la protection et la promotion du patrimoine culturel et naturel présent sur le territoire.

En effet, pour eux, il faudrait miser sur la **préservation et la protection des paysages** et sur la **rénovation du patrimoine bâti historique**, sources d'identité et d'attractivité pour le territoire.

Ils aimeraient que les futurs documents d'urbanisme puissent proposer la **réhabilitation de chemins communaux pour favoriser les balades**, et l'aménagement d'endroits de plaisance et de convivialité, qui pourraient être bien plus nombreux sur le territoire.

Enfin, bien qu'ils conçoivent que ces actions ne relèvent pas directement du SCoT et du PLUi, ils préconisent **d'améliorer la communication / promotion du patrimoine culturel et naturel du territoire** et insistent sur le développement d'actions à destination des jeunes et des écoles sur ce sujet.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Patrimoine naturel

- Arrêter l'artificialisation des terres et la perméabilisation des sols
- Protéger les paysages
- Promouvoir le patrimoine naturel auprès des habitants
- Protéger le patrimoine naturel

Patrimoine bâti / historique

- Préserver les monuments du patrimoine
- Rénover le patrimoine bâti

Information, communication, financement autour du patrimoine

- Améliorer la communication pour promouvoir le patrimoine
- Soutenir le travail des mairies sur l'entretien du patrimoine
- Faire connaître le patrimoine, notamment auprès des écoles

Aménagement, valorisation touristique

- Aménager des endroits de plaisance et de convivialité
- Réhabiliter les chemins communaux et impasses du domaine public

Patrimoine culturel

- Développer une identité au territoire

RABASTENS- ÉQUIPE 4

Améliorer les déplacements*(4 idées retenues)*

En termes de déplacements, l'équipe souhaiterait que les documents d'urbanisme visent et accompagnent **la réduction de la consommation d'énergies fossiles**, qui sous-entend la réduction des déplacements en voiture.

Pour cela, il faut **améliorer les alternatives à la voiture individuelle** mais également **améliorer la répartition des services** sur le territoire, les deux allant de pair pour réduire les besoins en déplacements.

En termes d'alternatives à la voiture, l'équipe appelle les élus à se rapprocher de la Région pour **augmenter et améliorer l'offre ferroviaire** notamment pour développer la desserte vers Albi (celle vers Toulouse étant assez qualitative) et travailler sur les horaires, peu adaptées aux rythmes des habitant.e.s aujourd'hui.

Ensuite, ils préconisent de **développer des aires de covoiturage** sur des communes qui ne se situent pas uniquement sur l'axe de l'autoroute. Ils précisent que ces aires doivent pouvoir être accessibles en vélo et proposer des espaces de stationnements vélos sécurisés afin de favoriser la multimodalité. Ils proposent aussi de **développer les pistes cyclables et les bornes de recharges pour véhicules électriques**.

En termes de transports en commun bus, leurs attentes concernent, comme pour les trains, la révision des horaires, peu adaptées aux personnes qui finissent tard. L'équipe propose de **développer un système de ramassage scolaire, pour les travailleurs** et souhaiteraient que les fréquences des bus restent inchangées en période de vacances scolaires.

L'objectif pour eux est vraiment d'accompagner les habitant.e.s à ne plus utiliser la voiture.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Transports en commun**

- Développer le réseau des transports en commun
 - Adapter les horaires aux horaires des gens qui travaillent tard
 - Proposer un "ramassage scolaire" pour les travailleurs
 - Ne pas changer les horaires en période de vacances
- Augmenter et améliorer l'offre ferroviaire

Mobilité décarbonée

- Développer les bornes de recharges électriques ou H2

Infrastructures routières

- Créer des aires de covoiturage

RABASTENS- ÉQUIPE 4

Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien

(1 idée retenue)



Pour le groupe, la répartition des services sur le territoire est un levier majeur pour réduire les déplacements en voiture individuelle. Ils alertent sur **la nécessité de mieux répartir les services, notamment sur la partie Nord du territoire**. L'enjeu pour eux est d'accompagner l'accès aux services sans voiture, gage d'attractivité pour de nouvelles populations et de dynamisme.

Autre attente forte pour le groupe : celle de **l'amélioration de l'offre médicale**, qu'ils estiment inégalement répartie. Les communes les plus excentrées sont dépourvues de professionnels de santé selon eux. Ils préconisent **d'avantage de maisons de santé proposant des permanences** et envisagent de rendre ces **services médicaux mobiles, itinérants, via des bus médicaux** ou des permanences de médecins sur différents lieux, tout au long de la semaine pour que le service aille directement vers les habitant.e.s plutôt que l'inverse, notamment si les habitant.e.s ont des difficultés pour se déplacer.

Selon eux, il faudrait faire des **campagnes de promotion du territoire**, mettre en avant les aménités et services proposés pour **attirer les jeunes médecins et professionnels de santé à s'installer**. Une participante a partagé l'initiative d'un escape-game proposé dans les rues de Foix pour faire connaître la ville aux étudiants en médecine.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Accessibilité des professionnels de santé

- Améliorer l'offre médicale sur le territoire

L'atelier du 17 novembre 2022 à Castelnau de Montmiral

L'atelier du 17 novembre a rassemblé **44 participants** à la Salle des Fêtes de Castelnau de Montmiral.
2 équipes ont été constituées lors de cette soirée.



Compte rendu de l'équipe 1

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 1

Le mini-récit et la carte de l'équipe

« Nous sommes en 2050.

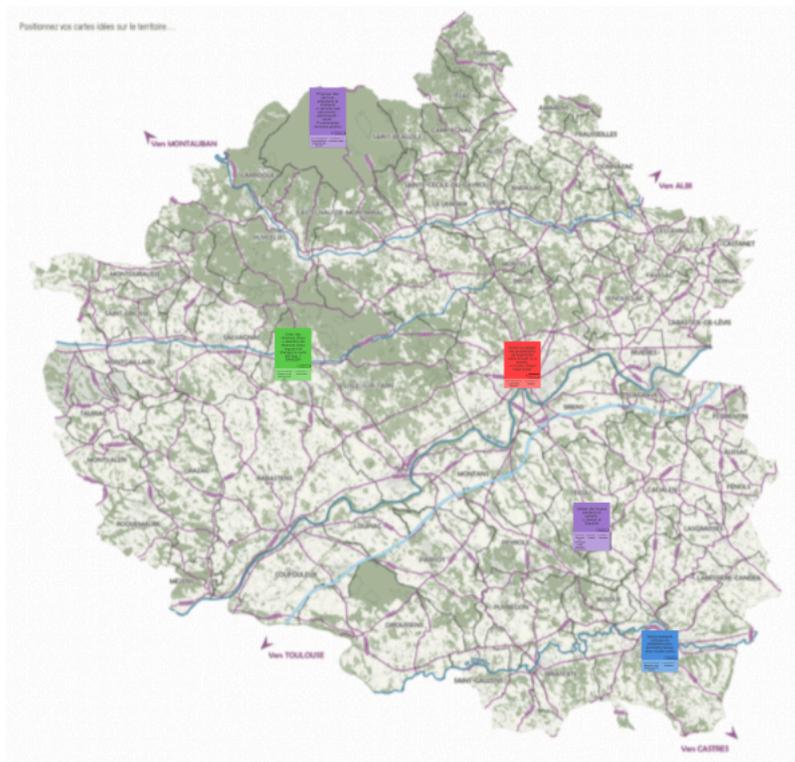
Le territoire s'est vraiment transformé, en particulier grâce au SCoT et au PLUi auxquels nous avons participé... Aujourd'hui ...

Les enfants ont pris notre place... Ils vivent bien sur le territoire, et notre territoire les accueille bien. Ils ont de l'eau en abondance. Une partie a une voiture électrique, les autres se déplacent à cheval. On accueillera les humains de tous bords, dans des logements bioclimatiques, autonomes énergétiquement, et qui s'inscrivent dans le patrimoine existant. Le coût de la mobilité a été divisé par 10 grâce à des pistes cyclables aménagées sur tous les abords de routes et à des plateformes de covoiturage multiples et adaptées aux véhicules électriques.

Le petit bus des services publics s'arrête tous les mardis matin sur la place de Castelnau : on peut y refaire sa carte d'identité et ses démarches administratives. Quand on n'habite pas à Castelnau, on peut venir en TAD.

Les gens se nourrissent avec des produits locaux de bonne qualité et bios, auprès de petites unités locales (éleveurs de brebis, maraichers, paysans boulangers...). Le vignoble de Gaillac a été classé 1^{er} vignoble de France pour sa qualité d'agriculture raisonnée et raisonnable, notamment grâce à une irrigation qui s'est développée en goutte à goutte.

Grâce à cette vie saine, on vit mieux et plus longtemps. »



Les contributions pour chaque thématique

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 1

Pérenniser les ressources naturelles
(3 idées retenues)

Concernant les ressources naturelles, les débats se sont focalisés sur la **problématique de l'eau**, bien présente sur le territoire et depuis longtemps. Le constat partagé par l'équipe est le manque de connaissance au sens large sur cette ressource, et sur l'importance de développer des formations pour tout le monde sur le cycle de l'eau et de son fonctionnement. Il s'agit également d'encourager la récupération des eaux de pluie et leur utilisation pour les toilettes par exemple.

La question du **stockage de l'eau** a fait davantage débat : si une partie du groupe n'y est pas favorable de crainte que cela altère le cycle naturel de l'eau, d'autres insistent sur le fait que la création de retenues ne sert pas qu'à l'agriculture et qu'elle peut également avoir des bénéfices pour la biodiversité en créant ou en maintenant des zones humides. Ils citent ainsi l'exemple du bassin de la Vère : avant la création de la retenue, les cours d'eau étaient à sec en été et les poissons avaient disparu ; la création de la retenue a selon eux permis de ramener de la vie dans ces zones.

Les échanges ont également porté sur l'agriculture, avec le souhait que les sols soient davantage respectés ou en tout cas que de **nouvelles pratiques agricoles** se développent pour favoriser le stockage de l'eau dans les sols (et donc réduire les besoins d'apport en eau).

En définitive, les participants s'accordent à dire que les retenues sont une des solutions au manque d'eau, mais qu'elles doivent être pensées en complémentarité avec d'autres solutions portant sur la réduction à la source des besoins en eau.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Gestion de la ressource en eau**

- Créer des réserves d'eau
 - Attention les réserves d'eau risquent de changer le cycle de l'eau = DANGER
 - Localisation à Salvagnac
- Améliorer la gestion de l'eau
 - Très important
 - Former tout le monde, adapter

Lutte contre les pollutions

- Réduire l'utilisation des pesticides et des produits phytosanitaires
 - C'est évident !

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 1

Lutter contre le changement climatique**(4 idées retenues)**

L'équipe a d'abord mis en avant l'importance de **végétaliser les centres villes et villages** : ils partagent le souhait de cœurs de village plus verts, qui respirent mieux. Ils envisagent par exemple la démolition de certaines ruines sans enjeux patrimoniaux pour développer des espaces verts, qui pourraient également être des jardins partagés ; une participante souligne que la permaculture permet de cultiver y compris sur des espaces restreints.

Concernant le **développement d'énergies renouvelables**, les participants considèrent que l'agglomération a peu de pouvoir en la matière, car cela dépend beaucoup de l'évolution des technologies et des prix des combustibles. Ils prennent l'exemple d'un projet de chauffage au bois sur Castelnau qui a été abandonné à cause de la hausse importante du prix du bois de chauffage. Sur le photovoltaïque, ils soulignent les difficultés liées aux règles des Architectes des Bâtiments de France, et dans le même temps le développement de nouvelles solutions qui faciliteraient les choses – comme les tuiles photovoltaïques, mieux intégrées au bâti. La géothermie est une autre ressource qui n'est pas assez développée selon les participants : il serait utile d'étudier les capacités des sols à l'échelle du territoire afin de mieux identifier les opportunités en la matière.

Les participants souhaitent également **que les entreprises soient davantage contrôlées** et/ou que le territoire évite d'accueillir des entreprises polluantes : ils citent l'exemple d'un conflit en cours avec une usine implantée à Puycelsi, qui crée de l'emploi mais pose des problèmes de nuisances (bruit, pollutions, fumées) pour les habitants de la commune.

Enfin les participants ont ajouté une idée consistant à **adapter l'agriculture à la nature et non l'inverse**, allant dans le sens de nouvelles pratiques agricoles et notamment du développement d'une agriculture vivrière.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Réduire l'artificialisation des sols**

- Végétalisation des centres villes et villages
 - jardins partagés ; potagers ; aires de jeux et de détente

Production d'énergie renouvelables

- Favoriser la production d'ENR tous confondus
 - en fonction de l'évolution des techniques disponibles

Actions d'accompagnement à la lutte contre le changement climatique

- Imposer plus de normes aux entreprises
 - contrôler les entreprises qui s'installent sur leur niveau de pollution et interdire quand cela dépasse les taux admissibles

Idées nouvelles

- Adapter l'agriculture à la nature et non l'inverse
 - en fonction des sols ; agriculture vivrière

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 1

Renforcer l'emploi et l'attractivité économique*(2 idées retenues)*

Concernant l'emploi et l'attractivité économique, l'équipe a particulièrement souligné 2 enjeux : celui de **simplifier au maximum l'installation et la création de nouvelles entreprises**, et celui de **réinvestir les friches et locaux vacants**. Sur ce deuxième point, ils proposent d'agir à travers des aides ou des contraintes (pourquoi pas des taxes) pour ne pas laisser les bâtiments se dégrader.

Les échanges soulèvent aussi le fait que la difficulté voire l'impossibilité de renvoyer des locataires indésirables peut freiner les propriétaires à faire du locatif ; il serait donc important de faciliter les démarches en ce sens. Ces réflexions sont valables tant pour les locaux d'activités que pour les logements.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Installation / Création d'entreprises**

- Réduire les contraintes pour l'installation et la création d'entreprises

Création / mise à disposition de surfaces et locaux d'activités

- Réinvestir les friches / les locaux vacants
 - y compris les maisons

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 1

Produire et consommer plus localement*(3 idées retenues)*

L'équipe a fait émerger trois idées clés sur cette thématique.

Tout d'abord les participants soulignent l'enjeu de **préserver les terres agricoles**, prégnant en particulier dans les petites communes. Ils expliquent en complément que sur le territoire les terres trouvent toujours preneur, mais que ce sont par contre le plus souvent de gros exploitants qui s'en portent acquéreurs, compliquant ainsi l'installation de jeunes agriculteurs qui ne peuvent pas concurrencer leurs offres.

Pour eux, **l'approvisionnement des cantines et des scolaires et des EHPAD avec des produits locaux** est très important et devrait être développé.

Ils proposent enfin de **boycotter les produits venant de loin**, ce qui va de pair avec la notion de qualité de l'alimentation : selon eux on prône localement le non OGM, alors que l'on en importe de l'extérieur.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Préserver les terres agricoles**

- Préserver / protéger les terres agricoles
 - en milieu agricole

Approvisionnement de la restauration collective en bio et local

- Proposer des produits locaux dans les cantines scolaires et EPHAD

Actions d'accompagnement pour la production et la consommation locale

- Boycotter les produits venant de loin

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 1

Pouvoir mieux se loger**(13 idées retenues)**

Sur cette thématique, l'équipe a souhaité mettre l'accent sur la **rénovation des logements existants**, qui représente un enjeu avant de construire de nouveaux logements. Cela passe par de l'aide au financement des rénovations, mais aussi par des dispositifs à mettre en place pour rénover les logements vacants (en incitant les propriétaires à agir, avant de recourir à des mesures coercitives).

L'équipe préconise également **d'avantage de logements sociaux**, dans un contexte où les prix de l'immobilier augmentent fortement : les besoins se font ressentir partout, sur toutes les communes y compris sur les communes rurales qui, si elles ne disposent pas d'offre de logements abordables, finissent par se vider. Ce sujet est corrélé à la thématique déplacements, avec des budgets voiture qui sont souvent très importants dans les communes rurales.

Le **développement de l'habitat collectif** est important, mais plutôt dans des environnements urbains et en s'adaptant aux spécificités des petits territoires ruraux : en tout état de cause il ne peut pas y avoir une politique unique appliquée de la même manière sur l'ensemble du territoire.

Les participants ont également relevé l'importance d'**augmenter le nombre de logements disponibles** : le Nord-Ouest du Tarn étant un territoire très touristique, beaucoup de logements sont en location saisonnière plutôt qu'à l'année, ce qui complique l'accueil des actifs. Il en résulte des villages qui se vident l'hiver. L'équipe s'interroge sur les possibilités de réguler ces locations saisonnières (en citant la ville de Paris qui agit sur ce sujet), qui sont une problématique pour les communes rurales mais aussi pour les pôles urbains du territoire.

Les participants soulignent l'importance de **privilégier la qualité des constructions**, pour la qualité de vie des habitants mais aussi pour stimuler l'activité artisanale. Il est également important d'aider les particuliers au montage de dossier pour ces constructions.

Enfin les participants s'accordent sur l'enjeu d'**arrêter l'étalement urbain**, ce qui passe notamment par le fait d'**arrêter les lotissements** tels qu'on a pu les voir se développer ces dernières années sur le territoire, qui sont des reproductions sans réelle intervention d'un architecte ; il s'agit au contraire d'aller vers un nouveau type d'urbanisme, et là encore vers de la qualité plutôt que de la quantité.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Lutter contre l'étalement urbain**

- Favoriser l'habitat collectif
- Éviter les lotissements
- Arrêter l'étalement urbain
- Réhabiliter l'ancien pour éviter l'étalement urbain et l'expansion sur l'agricole

Rénovation

- Rénover les logements existants
- Aider (financièrement) à la rénovation énergétique

Construction

- Privilégier la qualité des constructions
- Faciliter la constitution des dossiers

Accessibilité des logements

- Augmenter le nombre de logements disponibles

Habitats écologiques

- Financer et favoriser la rénovation énergétique

Logements vacants

- Mettre en place un dispositif de rénovation des logements vacants
- Création de plus de logements sociaux
- Inciter ou obliger les propriétaires de logements vides à louer ou à vendre
 - ne pas obliger mais inciter
 - Localisation à Gaillac

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 1

**Mettre en valeur notre patrimoine****(9 idées retenues)**

Concernant la valorisation du patrimoine, les participants expriment leur préoccupation quant au **bâti ancien qui doit être réhabilité** pour ne pas se perdre (même si cette problématique est peu présente dans le nord du territoire, très touristique) : ils préconisent le développement des aides pour la réhabilitation dans les centres-villes anciens.

Une autre idée partagée par l'équipe est l'importance de **développer la pédagogie pour faire connaître le patrimoine dans les écoles**, car les enfants sont de très bons vecteurs de connaissances auprès de leurs parents.

Ils évoquent ensuite l'importance de développer des **sentiers de découverte**, et les discussions permettent de spécifier les besoins pour le développement du tourisme équestre, vu comme un atout en particulier dans le nord du territoire : les besoins en la matière sont en effet plus proches de ceux des sentiers de randonnées, tandis que les voies vertes (qui se développent beaucoup) sont inadaptées aux chevaux puisque goudronnées dans la plupart des cas. Les participants soulignent aussi le fait que chaque commune communique à travers des panneaux sur son propre patrimoine touristique, alors qu'il y aurait un intérêt à communiquer davantage sur les communes alentour, car la cohérence géographique et touristique du territoire est évidente.

Les participants s'accordent sur l'importance de **préserver au maximum le patrimoine naturel et paysager**, ce qui passe par une nécessité de moins « s'étaler » **en évitant l'artificialisation des terres**.

Des échanges portent aussi sur les moyens de **soutenir les communes dans les actions en faveur du patrimoine** : ils permettent d'évoquer en particulier le lancement d'une OPAH à l'échelle de l'agglomération, qui permettra de mobiliser des investissements importants de la part de l'agglomération, mais pour laquelle le relais par les communes sera essentiel.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Patrimoine bâti/historique**

- Reconversion du patrimoine bâti
- Rénover le patrimoine bâti

Patrimoine naturel

- Protéger le patrimoine naturel
- Arrêter l'artificialisation des terres et la perméabilisation des sols
- Protéger les paysages

Information, communication, financement autour du patrimoine

- Soutenir le travail des mairies sur l'entretien du patrimoine
- Faire de la pédagogie pour faire connaître le patrimoine, notamment auprès des écoles

Aménagement, valorisation touristique

- Développer le réseau de transports en commun
- Créer des promenades de découverte

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 1

Améliorer les déplacements

(11 idées retenues)



En termes de déplacements, le **développement des transports en commun** est un sujet central partagé par l'équipe. Les participants identifient en particulier un enjeu sur la liaison entre Gaillac et Montauban, qui n'est pas suffisamment développée selon eux puisqu'il est aujourd'hui nécessaire d'aller jusqu'à Gaillac pour se rendre jusqu'à Montauban en transports en commun. Il est selon eux nécessaire de créer davantage d'arrêts (et pas seulement sur la D999) ou, s'ils existent, de mieux les faire connaître. Cet enjeu est d'autant plus fort avec l'arrivée du TGV à Bressols. Une participante rappelle qu'il existe un arrêt Lio à Bruniquel pour rejoindre Montauban.

Le **covoiturage** est aussi une pratique qui mériterait selon les participants d'être encouragée et développée sur le territoire.

Les **stationnements voiture en périphérie** avec une liaison en modes actifs est une idée à étudier selon l'équipe, mais plutôt sur les centres urbains (Gaillac et Graulhet)

Concernant le vélo, les participants insistent sur l'enjeu d'**améliorer la sécurité des pistes cyclables**, à plusieurs titres : ils reconnaissent qu'il y a beaucoup de pistes cyclables, mais elles se limitent souvent à une bande de 50cm qui crée parfois des conflits avec les stationnements par exemple ; en outre il y a souvent des problèmes de continuité, avec des pistes cyclables qui s'arrêtent brutalement. En définitive, les participants s'accordent à dire qu'il est aujourd'hui très dangereux, sur tout le secteur nord de l'agglomération, de circuler à vélo, et qu'il est impossible aujourd'hui d'aller d'un village à l'autre en vélo. Ils invitent à intégrer systématiquement le vélo (et des espaces réservés) dans toute nouvelle infrastructure, car si les infrastructures étaient mieux faites la pratique du vélo se développerait.

Les participants sont ensuite unanimes sur l'**enjeu d'entretenir et d'améliorer la qualité des routes**, en apportant une précision : sur les entrées de village, certains aménagements de type chicane sont utiles pour faire ralentir les voitures, mais peuvent être problématiques pour les engins de services (notamment agricoles).

Enfin, la **mobilité décarbonée** devrait être encouragée et pour cela les équipements doivent suivre : il s'agit ainsi de développer les **bornes de recharge électriques ou hydrogène**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :

Transports en commun

- Augmenter et améliorer l'offre ferroviaire
- Développer le réseau des transports en commun
- Promouvoir les transports en commun et augmenter leur fréquence
 - développer le réseau des transports
- Améliorer et développer le Transport A la Demande
 - en lien avec l'adaptation aux besoins
- Améliorer les TC en s'adaptant plus aux besoins des usagers
 - en lien avec l'idée sur le TAD

Mobilité décarbonée

- Mettre en place des transports en commun urbains non carbonés

- Développer les bornes de recharges électriques ou H2

Modes actifs

- Assurer la sécurité et le confort des pistes cyclables

Infrastructures routières

- Entretien et amélioration du confort et de la qualité des routes

Covoiturage et autopartage

- Encourager et développer les services covoiturage

Réduction des déplacements voiture

- Stationnements voitures en périphérie pour permettre liaison avec modes actifs
 - Localisation sur Gaillac et Graulhet

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 1

Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien**(6 idées retenues)**

L'idée clé ressortie des échanges est que **les services doivent effectivement être déployés au plus près des besoins**, avec des locaux qui pourraient accueillir différents services avec un principe de permanences ; mais qu'ils doivent aussi aller vers les habitants pour leur offrir un maximum d'accessibilité et de souplesse, à travers par exemple un **système de services (publics et privés) itinérants** : ce système est considéré comme particulièrement adapté sur le nord de l'agglomération. En complément, le groupe évoque l'idée d'avoir des référents locaux pour aider les habitants à accéder aux services dont ils ont besoin : un numéro unique sur le modèle d'Allô Médecins par exemple est un service qui existe d'après certains participants, mais qui gagnerait à être mieux communiqué. Il s'accorde également sur l'importance d'**aider aux installations de commerces et de services**.

L'enjeu de **réinvestir les locaux existants et vacants** est aussi partagé par le groupe, qui localise cette action plutôt sur les villes de Gaillac et de Graulhet.

L'amélioration de l'offre médicale est également retenue comme un enjeu fort, qui va de pair avec l'idée de lutter contre les déserts médicaux. Selon le groupe, cet enjeu est réel sur l'ensemble du territoire, et pas seulement dans les territoires ruraux.

Enfin **l'accès au numérique doit être amélioré** sur l'ensemble du territoire, car selon les participants la société d'aujourd'hui le nécessite (si l'on n'a pas le choix, il faut donc que ça marche).

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Accessibilité et proximité des services**

- Protéger et redéployer les services publics sur le territoire
 - des locaux pouvant accueillir différentes permanences
- Faciliter l'accès au numérique
- Proposer des services ambulants et itinérants
 - services aux personnes - administratif - santé - Poste/Impôts/écrivains publics
- Localisation au nord de l'agglomération

Accessibilité des professionnels de santé

- Améliorer l'offre médicale sur le territoire
 - lutter contre les déserts médicaux

Proposer un développement équilibré du territoire

- Utiliser des locaux existants et vacants
 - Gaillac et Graulhet

Actions d'accompagnement au développement de commerces et services

- Aider aux installations de commerces et de services

Compte rendu de l'équipe 2

CASTELNAU DE MONTMIRAL – ÉQUIPE 2

Le mini-récit et la carte de l'équipe

« Nous sommes en 2050.

Le territoire s'est vraiment transformé, en particulier grâce au SCoT et au PLUi auxquels nous avons participé... Aujourd'hui ...

On respire mieux, grâce à la préservation de la nature.

Le territoire est devenu auto-suffisant, au niveau alimentaire, énergétique et l'hydrogène y a grandement participé. Les routes et les bourgs sont silencieux, sauf au moment des fêtes.

Le moteur de l'économie n'est plus l'appât du gain mais le partage.

Le monde animal a repris possession d'une partie du territoire.

Les habitations sont regroupées et le paysage mieux préservé.

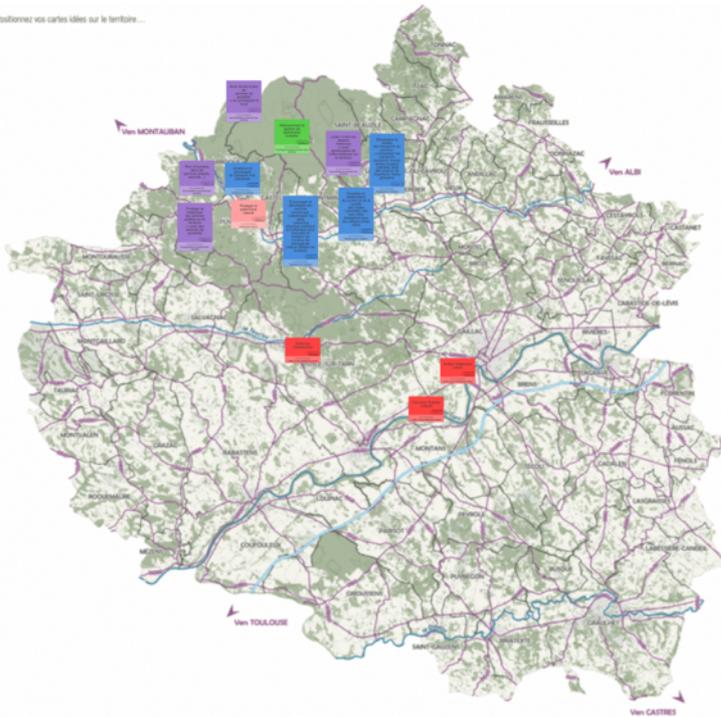
Je roule en vélo sans jamais croiser de voiture.

Fini toutes ces grandes bâtisses à l'abandon ! Il fait chaud mais grâce à la retenue d'eau de Sivens, je peux me baigner dans le Tescou.

Les treize moulins qui étaient en activité sur celui-ci ont été remis en activité.

Devant toutes ces bonnes nouvelles, nous avons partagé un pot ensemble. »

Problématisez vos cartes idées sur le territoire...



Les contributions pour chaque thématique

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 2

Pérenniser les ressources naturelles
(9 idées retenues)

Sur ce thème, l'équipe a rappelé l'importance de la forêt en tant que ressources, suggérant le **reboisement et la gestion du patrimoine forestier**, notamment dans les forêts de la Grésigne et de Sivens. Il s'agit également de protéger cette ressource en **plantant des haies et des arbres**, et pourquoi pas en imposant un coefficient plus élevé de plantations obligatoires en cas de nouvelles constructions. Un participant partage son inquiétude de voir les arbres coupés le long des routes pour éviter les accidents.

L'équipe soutient l'idée de **création de zones protégées inconstructibles**, surtout dans le secteur nord de l'agglomération. Cela a soulevé des débats car par ailleurs, il devient indispensable pour l'activité économique de développer les accès à internet, et donc éventuellement de nouvelles antennes dans le nord de l'agglomération : il s'agirait de trouver un compromis pour répondre à ce besoin tout en protégeant au maximum les forêts.

L'équipe a également suggéré une **limitation de la chasse**, sans l'interdire. Ce sujet a fait débat car une des participantes a également exprimé que le grand nombre de gros gibiers peut aussi devenir un problème qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Enfin, toujours dans la perspective de la protection de la biodiversité, l'équipe a insisté sur l'importance de **lutter contre tous types de pollution**, sonores, électromagnétiques et particulièrement les pollutions lumineuses créées par les éclairages urbains nocturnes qui créent aujourd'hui des halos lumineux qui ont en plus un impact sur le sommeil. Sur l'usage des **pesticides**, et autres produits phytosanitaires, il a été rappelé que la réglementation était en cours. Il a aussi été question de la responsabilité individuelle sur l'usage des pesticides, fréquents dans certains produits utilisés dans nos foyers (colliers pour chats par exemple) ou bien dans les produits alimentaires venant de loin.

Enfin, l'équipe a souhaité souligner l'importance de **d'améliorer la gestion de l'eau** : l'exemple de la forêt de la Grésigne a été donné, pour laquelle aucun point d'alimentation n'est pour l'instant disponible en cas de feu de forêt. Mieux gérer l'eau passerait également par une attention à permettre **l'infiltration de l'eau**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Développement de la trame verte et bleue**

- Planter des arbres et des haies
- Créer des zones protégées / inconstructibles
- Interdire / limiter la chasse
 - plutôt limiter qu'interdire
- Reboisement et gestion du patrimoine forestier
 - Nord de l'agglomération

Gestion de la ressource en eau

- Améliorer la gestion de l'eau
- Permettre l'infiltration de l'eau

Lutte contre les pollutions

- Lutter contre les pollutions lumineuses, sonores et électromagnétiques
- Réduire l'utilisation des pesticides et des produits phytosanitaires

Maîtrise de l'urbanisation

- Lutter contre l'étalement urbain

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 2

Lutter contre le changement climatique**(4 idées retenues)**

L'équipe a particulièrement insisté sur **le développement des énergies renouvelables, toutes énergies confondues**. Le photovoltaïque reste une des solutions, et l'équipe a apporté l'idée originale des tuiles photovoltaïques dans les villages classés où il n'est pas autorisé de mettre des panneaux.

L'hydrogène a aussi été présenté comme une carte maîtresse dans le changement climatique, notamment sur la question du chauffage, aujourd'hui fourni aux 3/4 par l'électricité et sur lequel l'hydrogène serait plus performant (voir le site Sepra81). Une élue a invité à rester ouverts aux évolutions technologiques, et à adapter le choix des énergies renouvelables aux micro-réalités des bassins de vie. Un participant a également évoqué la géothermie comme une énergie encore peu utilisée aujourd'hui et qui mériterait notre attention.

Enfin, il a paru clair qu'une lutte contre le changement climatique supposerait des **développer des alternatives à l'utilisation de la voiture**, en premier lieu par le développement des **transports en commun**.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Production d'énergies renouvelables**

- Favoriser la production d'ENR tous confondus
- Développer le photovoltaïque

Développer des alternatives à la voiture

- Développer les transports en commun

Idée nouvelle

- Promouvoir l'hydrogène
 - voir site Sepra81

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 2

Renforcer l'emploi et l'attractivité économique*(1 idée retenue)*

La thématique de l'emploi et de l'attractivité économique a mis en exergue une question centrale : celle de **l'amélioration des réseaux internet**. En effet, il apparaît urgent que cette question soit prioritaire, à la fois pour attirer de nouvelles entreprises mais aussi pour le développement de la vie locale (consultation de la météo par les agriculteurs, ventes des produits, etc). Il a été question de remettre à l'honneur la BLR (boucle locale radio) qui permet de pallier l'inaccessibilité à internet dans les zones blanches. L'équipe s'est indignée qu'il puisse y avoir des zones au nord de l'agglomération qui se retrouvent sans réseau, empêchant de ce fait le développement de l'activité économique. Bien que la fibre soit du ressort du Département, l'équipe s'est interrogée sur ce qui pourrait être mis en place par l'agglomération.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Amélioration de l'attractivité du territoire**

- Améliorer les moyens de communication

CASTELNAU DE MONTMIRAL – ÉQUIPE 2

Produire et consommer plus localement*(7 idées retenues)*

L'équipe a insisté sur un point en particulier : le **rôle fondamental de la politique publique sur la question de la consommation de produits locaux et bio**. Il s'agit d'une part de favoriser celle-ci dans les structures publiques (**cantines et EPHAD**), et cela apparaît comme une pratique qui fait l'unanimité et d'autre part à **sensibiliser** les consommateurs sur l'importance de cette consommation locale et de ce que signifie consommer localement. En effet, il s'agit de comprendre que consommer local revient à accepter de payer plus cher pour une meilleure qualité que consommer des produits venus d'Espagne par exemple, ou bien d'une région où la production a démarré depuis plus longtemps et qui peut donc proposer des prix cassés (par exemple, le Roussillon). L'équipe a suggéré d'aller au delà de la loi Egalim, qui impose les 20% de produits bio et locaux, et qui peut être biaisée si l'on porte les 20% uniquement sur les produits les plus chers, en complétant avec des produits venant de loin et à bas coût. Le souhait est formulé que les élus veillent à plus de cohérence et d'engagement de la part de la collectivité sur ce point, notamment en travaillant à ce que le cahier des charges des cantines centrales (alternative aux cantines municipales qui coûtent cher) impose l'approvisionnement local.

Un des soutiens vivement souhaité par l'équipe serait la **création d'un réseau de distribution** en lien avec les écoles notamment, mais plus largement un **soutien sur l'aspect logistique de la mise en réseau** de petits producteurs locaux, qui permettraient naturellement aux petits producteurs de répondre à de plus gros marchés. Si les réseaux sont déjà plus ou moins existants, leur approvisionnement reste compliqué par manque de moyens logistiques.

L'équipe a aussi largement **remis en question les subventions** attribuées aux producteurs, qui ne sont pas bien vécues : ceux-ci souhaitent que l'énergie soit mise pour les soutenir à vivre de leur production.

Enfin, sur ce point de la consommation locale, l'équipe a insisté sur l'importance de **valoriser les installations d'irrigation**, l'eau étant la pierre angulaire de la production locale. La proposition de l'équipe a été le stockage des eaux hivernales.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Approvisionnement de la restauration collective en bio et local**

- Proposer des produits bios dans les cantines scolaires et EHPAD
 - Aller au-delà de la loi Egalim (20% volume et prix)
- Proposer des produits locaux dans les cantines scolaires et EHPAD
- Créer un réseau de distribution de producteurs en lien avec les écoles
 - soutien logistique aux réseaux déjà existants
- Créer des cuisines centrales pour les établissements scolaires
 - avec des produits locaux (= du département) et bio

Actions d'accompagnement pour la production et la consommation locale

- Sensibiliser
 - tout le monde
- Subventions / soutiens financiers des producteurs
 - NON aux subventions. Soutenir plutôt des prix rémunérateurs

Préserver les terres agricoles

- Valoriser les installations d'irrigation (rivières)
 - développer le stockage hivernal

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 2

Pouvoir mieux se loger*(7 idées retenues)*

Sur cette thématique, l'équipe a retenu en premier lieu l'idée de **lutter contre l'étalement urbain**, qui passerait d'abord par une politique de **réhabilitation des anciens bâtiments à l'abandon**. L'équipe a souligné la difficulté de rénover de l'ancien au regard des contraintes imposées par l'urbanisme, qui engendrent des contraintes financières importantes (au-delà des 10% prévus, selon l'expérience d'un participant).

Pour favoriser la réouverture de ces bâtiments vacants, il paraît nécessaire de **soutenir financièrement des propriétaires** ou bien d'alléger les contraintes urbanistiques sur la rénovation de l'ancien.

Plutôt que des lotissements sur des terres agricoles (comme à Lisle sur Tarn), il apparaît judicieux de **favoriser l'habitat collectif** (notamment à Gaillac).

Enfin, l'équipe s'est accordée sur l'importance de **favoriser les constructions en matériaux écologiques** et la **rénovation énergétique** plus globalement.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Lutter contre l'étalement urbain**

- Réhabiliter l'ancien pour éviter l'étalement urbain et l'expansion sur l'agricole
- Éviter les lotissements
 - Lisle-sur-Tarn
- Favoriser l'habitat collectif
 - Gaillac
- Arrêter l'étalement urbain
 - Gaillac

Habitats écologiques

- Développer la construction d'habitats écologiques

Logements vacants

- Mettre en place un dispositif de rénovation des logements vacants

Rénovation

- Aider (financièrement) à la rénovation énergétique

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 2

Mettre en valeur notre patrimoine*(X idées retenues)*

Pour ce qui est de la mise en valeur du patrimoine, l'équipe a insisté sur 2 aspects principaux : d'une part, la préservation du patrimoine bâti, à la fois par une **politique de sensibilisation et d'accessibilité pour faire connaître les richesses du territoire**, mais aussi par la **reconversion des bâtiments anciens**, qui permettrait par ailleurs de répondre aux besoins de nouveaux locaux.

D'autre part, l'équipe a insisté sur l'importance de la **préservation et protection du patrimoine naturel au nord du territoire**, par **l'arrêt de l'artificialisation des terres**. De même que pour le patrimoine bâti, l'équipe a pensé que cette préservation passait nécessairement par une **sensibilisation** de la population sur les richesses naturelles du territoire.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Patrimoine bâti/historique**

- Préserver les monuments du patrimoine
- Reconversion du patrimoine bâti
- Promouvoir et rendre plus accessible le patrimoine bâti

Patrimoine naturel

- Arrêter l'artificialisation des terres et la perméabilisation des sols
- Promouvoir le patrimoine naturel auprès des habitants
- Protéger le patrimoine naturel
 - Nord de l'agglomération

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 2

Améliorer les déplacements**(4 idées retenues)**

Sur la question des déplacements, trois points ont paru essentiels à l'équipe : les transports en commun, le covoiturage et l'entretien des routes.

Tout d'abord, il est apparu indispensable de **développer le réseau des transports en commun**. Une des possibilités proposées serait de mutualiser les transports (ne pas séparer les transports scolaires des autres), ce qui permettrait en plus de générer des emplois moins précaires pour les chauffeurs. Le TAD pourrait également être amélioré en identifiant les personnes qui ont des difficultés de déplacement, auprès de qui pouvoir le proposer lorsque le TAD n'existe pas dans leur village (pour aller au marché, pour les rendez-vous médicaux).

De nombreuses idées ont fusé sur les solutions à mettre en place pour **favoriser le covoiturage** dans le nord de l'agglomération : il a été question de créer des systèmes d'affichages papier ou virtuels pour mettre en relation les usagers, et rendre visible les transports déjà effectués par des particuliers. Cela permettrait de développer un réflexe chez les usagers de la voiture : s'il y a une personne à l'aire, je m'arrête.

Enfin, **l'entretien et l'amélioration du confort et de la qualité des routes** sont apparus comme une priorité pour l'équipe, qui a évoqué des bas côtés dangereux, même pour se croiser en voiture, dans le nord de l'agglomération. Cela rend les routes impraticables pour les vélos. Un participant témoigne de son souhait d'utiliser le vélo (par exemple entre Puycelsi et Gaillac) mais que la dangerosité des routes l'en dissuade. Le site de l'agglomération propose des parcours mais l'expérience de ce dernier lui a montré que seul 1% de sa route était réellement sécurisé.

L'enjeu serait de faire réellement évoluer la culture du déplacement dans le nord de l'agglomération pour **favoriser les modes doux comme le vélo**, et pour cela, la condition *sine qua non* reste la sécurité des routes.

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Transports en commun**

- Améliorer et développer le Transport A la Demande
 - Nord de l'agglomération
- Développer le réseau des transports en commun
 - Mutualiser les transports (scolaires, travail, autres usages)
 - Générer ainsi des emplois de chauffeurs moins précaires
 - Nord de l'agglomération
- Encourager et développer les services covoiturage
 - Développer les aires
 - Planning physique (tableau) et numérique pour consulter et indiquer les horaires de passage de chacun (blablacar localisé)
 - Nord de l'agglomération

Infrastructures routières

- Entretien et amélioration du confort et de la qualité des routes
 - Entretien des bas-côtés dangereux pour les voitures et les vélos
 - Nord de l'agglomération

CASTELNAU DE MONTMIRAL - ÉQUIPE 2

Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien**(4 idées retenues)**

L'équipe a souhaité relever deux problématiques principales : l'accès aux services au nord de l'agglomération et dans les petits villages et la lutte contre les déserts médicaux. Pour ce qui est de l'accès aux services, il a été souligné l'importance de protéger et redéployer les services publics dans les petites villes : depuis la centralisation de nombre de services qui relevaient des municipalités ou des départements auparavant, les personnes témoignent des difficultés rencontrées pour toutes sortes de procédures administratives (CAF, Pôle emploi, papiers d'identité, paiement des factures, impôts, etc) tant du point de vue logistique (ordinateurs dysfonctionnels, mauvais accès à internet) que des délais (3 mois pour un passeport demandé à Gaillac). Cette complexité engendre un découragement à faire valoir les droits sociaux. L'équipe a évoqué la possibilité de déployer l'itinérance de certains services (comme Maison France services), sous la forme de permanence mobile ou bien de bus guichet unique, qui apporterait davantage de proximité et d'humains pour ce genre de services.

La lutte contre les déserts médicaux est également ressortie comme une priorité pour l'équipe. Pour faire face à cette problématique nationale et pour améliorer l'offre médicale sur le territoire, a été évoqué le choix de certaines communes de salarier des médecins, ou bien d'encourager l'installation de professions médicales par la mise en place d'un local dédié (suivant l'exemple de Salvagnac).

Les idées retenues par l'équipe sur ce thème :**Accessibilité et proximité des services**

- Avoir accès à plus de services du quotidien
 - en privilégiant le local
 - Nord de l'agglomération
 - Plus d'humains dans les services (impôts, sécurité...)
 - Nord de l'agglomération
 - Lutter contre les déserts médicaux
 - avec amélioration de l'offre médicale sur le territoire
 - Nord de l'agglomération
- Protéger et redéployer les services publics sur le territoire
 - avec des services de proximité
 - Nord de l'agglomération

Annexe

Les réservoirs d'idées issus de l'enquête en ligne auprès des habitants de l'agglomération, et mis à disposition des participants pour les ateliers

RÉSERVOIR D'IDÉES

Pérenniser les ressources naturelles (392 contributions)	2
Gestion de la ressource en eau (100 contributions)	2
Développement de la trame verte et bleue (76 contributions)	2
Préservation des espaces naturels (54 contributions)	3
Lutte contre les pollutions (39 contributions)	3
Maîtrise de l'urbanisation (37 contributions)	3
Recyclage et Compostage (21 contributions)	4
Sensibilisation et implication des citoyens (65 contributions).....	4
Lutter contre le changement climatique (345 contributions)	5
Préparer la sobriété énergétique (80)	5
Réduire l'artificialisation des sols (78)	5
Production d'ENR (68)	5
Développer des alternatives à la voiture (67)	6
Actions d'accompagnement à la lutte contre le changement climatique (52)	6
Renforcer l'emploi et l'attractivité économique (308 contributions)	7
Installation / Création d'entreprises (83 contributions)	7
Soutien et accompagnement des entreprises locales (80 contributions)	7
Création / mise à disposition de surfaces et locaux d'activités (63 contributions)	8
Amélioration de l'attractivité du territoire (48 contributions).....	8
Développement des nouvelles pratiques économiques (34 contributions).....	9
Produire et consommer plus localement (404 contributions)	10
Évolution des pratiques agricoles (129 contributions)	10
Faciliter l'accès aux produits et aux producteurs locaux (104)	10
Préserver les terres agricoles (48)	11
Approvisionnement de la restauration collective en bio et local (40)	11
Actions d'accompagnement pour la production et la consommation locale - 83.....	11
Pouvoir mieux se loger (342 contributions)	13
Lutter contre l'étalement urbain (80).....	13
Rénovation (80).....	13
Construction (56)	13
Accessibilité des logements (41)	14
Habitats écologiques (38)	14
Logements vacants (25).....	14
Logements sociaux (22)	14
Mettre en valeur notre patrimoine (339 contributions)	15
Patrimoine bâti/historique (105)	15
Patrimoine naturel (93)	15
Aménagement, valorisation touristique (56)	16
Patrimoine culturel (20).....	16
Information, communication, financement autour du patrimoine (65).....	16
Améliorer les déplacements (464 contributions)	17
Transports en commun (172).....	17
Modes actifs (132)	17
Infrastructures routières (75).....	18
Réduction des déplacements voiture (33)	19
Mobilité décarbonée (30).....	19
Covoiturage et autopartage (22)	19
Améliorer les services, commerces et équipements du quotidien (280 contributions)	20
Accessibilité et proximité des services (157)	20
Proposer un développement équilibré du territoire (76).....	20
Accessibilité des professionnels de santé (29).....	21
Actions d'accompagnement au développement de commerces et services (18).....	21

RÉSERVOIR D'IDÉES

PERENNISER LES RESSOURCES NATURELLES (392 CONTRIBUTIONS)



Ne relève pas du SCoT ou du PLUi, mais peut être mis en œuvre par la CAGG

F.B.I

Ne peut pas être mis en œuvre par la CAGG

Gestion de la ressource en eau (100 contributions)

Créer des réserves d'eau (26 contributions) :

Créer des retenues d'eau / des réserves collinaires (15) ; Retenues d'eau pour l'irrigation (7) ; constituer des réserves d'eau de pluie : publics (collectivités) et privés (agriculteurs, particuliers) ; penser à de nouveaux moyens de récupération d'eau pour les zones vertes avoisinantes (1) ; équiper les lieux publics de gouttières et récupérateurs d'eau (1) ; créer des points d'eau contre la canicule (1) ; des réserves d'eau par eau de pluie ou eau usée après traitement (1) ; construire des puits (1)

A étudier avec le service Eau et Assainissement de la CAGG
>> *Construction d'une stratégie d'acquisition foncière/ d'aménagement d'infrastructures suivant ces besoins*

Favoriser la récupération des eaux pluviales (22 contributions) :

Distribuer ou aider à l'achat de récupérateurs d'eaux de pluie pour les particuliers (9) ; Inciter à la récupération d'eau de pluie (5) ; Installer des récupérateurs d'eaux de pluie dans les espaces et les bâtiments publics (3) ; Systématiser / imposer les récupérateurs d'eau dans toutes les constructions nouvelles (2)

>> *Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de gestion des eaux*

Économiser l'eau potable (17 contributions) :

Lutter contre le gaspillage de l'eau (3) ; Limiter au maximum l'usage de l'eau pour les piscine privées (7) en limitant leur construction (4), en restreignant leur remplissage (2), en les taxant plus lourdement (1), en encourageant leur mutualisation lorsqu'elles existent (1) ; moins de piscines individuelles (1)
Réduire l'utilisation d'eau potable pour les usages qui ne le nécessitent pas (2) ; développer les toilettes sèches (1)
Éviter les entreprises et activités gourmandes en eau (1) ; Proposer des achats groupés d'équipements pour réduire les consommations d'eau potable (1) ; Interdire le pompage en nappe phréatique pour les particuliers (1) ; interdiction de pose de baignoires dans les constructions neuves ou les rénovations de bâtiments anciens (1)



A étudier avec le service Eau et Assainissement de la CAGG

Améliorer la gestion de l'eau (14 contributions) :

Mettre en place des régies publiques pour gérer l'approvisionnement et le recyclage de l'eau (4)
Améliorer / rénover les réseaux de distribution de l'eau pour réduire les déperditions (3) ; Urgence sur le réseau d'assainissement de la commune de Couffouleux, vétuste et inadapté à l'urbanisation grandissante du secteur (1)
Créer un parlement de l'eau pour gère l'utilisation équitable pour tous (1) ; Gestion collective de l'eau (gestion des bassines) (1) ; Définir à l'échelle intercommunale un pacte de sauvegarde de l'eau, qui engage tous les acteurs (1)
Maximiser la répartition de point d'eau sur les terres agricoles (1)
Au niveau national : arrêter la privatisation des ressources en eau et arrêter les subventions aux gros propriétaires pour la captation des eaux de surface et profondes à leurs seuls profits (1)
Soutenir l'étiage des cours d'eau (exemple le Tescou) (1)



A étudier avec le service Eau et Assainissement de la CAGG

Mettre en place des actions de sensibilisation (8 contributions) :

Faire des campagnes de communication / d'information / d'explication auprès de la population (4) et du milieu agricole (1)
Mettre en place un système de tarification aidant à la prise de conscience et à la réduction des consommations (6) : tarification progressive (5), par exemple part gratuite pour tous puis payant au-delà de 50m3 par habitant et plus chère au-delà de 100 m3 (1), augmentation du tarif pour les exploitations agricoles (1)



A étudier avec le service Communication et Eau et Assainissement de la CAGG

Recycler les eaux usées (6 contributions) :

Favoriser le recyclage des eaux grises pour l'arrosage (1) voire traitement pour les rendre propres à la consommation (1) ; Développement les constructions avec recyclage des eaux grises (1)

F.B.I

>> *Vigilance : alimentation en eau liée à des enjeux sanitaires et soumis à des réglementations précises.*

Permettre l'infiltration de l'eau (5 contributions) :

Promouvoir la non-imperméabilisation des sols : matériaux perméables pour les nouvelles constructions (1), méthodes alternatives avec de la végétalisation (1) ; Désimperméabiliser / déminéraliser (3) notamment les places et les rues (1)

>> *Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de gestion des eaux*

Améliorer l'assainissement (2)

Aide à l'assainissement non collectif (1) / Tout à l'égout dans zones pavillonnaires (1)

>> *Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de gestion des eaux*

Développement de la trame verte et bleue (76 contributions)

Planter des arbres et des haies (32 contributions) :

Planter des arbres (15) et des haies (20) partout où c'est possible, notamment dans les lotissements qui se créent (1), dans les écoles, lieux de vie, centres-villes, esplanades, jardins publics (1) ; programme de haie financée (1) ; Notamment en bord de route (3) et de terrain (2) ; créer des bois / haies de bocages sur les chemins de randonnée
Reboiser massivement le territoire / créer des forêts (7) ; Créer une forêt primaire (1)

>> *Prescriptions de règles d'urbanisme en termes d'aménagements paysagers*

RÉSERVOIR D'IDÉES

Autour des parcelles agricoles (1), plantation de fruitiers en zones urbaines (1), plantation de haies champêtres le long des chemins publics (1)		
Reboisement et gestion du patrimoine forestier (30) : Reboisement par plantation d'arbres et bosquets (15), agroforesterie (4) entretien des fossés (2), planter des essences anciennes (2), protection des zones humides (3) ; plantation d'essences résistances aux chaleurs type pins parasols (2), gestion durable des forêts (1) ; créer des espaces de non-intervention humaine (1)		>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes d'aménagements paysagers
Créer / renforcer des corridors écologiques (8 contributions) : Développer/renforcer les trames vertes et bleues, les continuités écologiques ; installer des couloirs ininterrompus de verdure sauvage pour faciliter les migrations de la faune ; pérenniser mais surtout recréer ; Créer des zones de biodiversité ; Créer des réserves naturelles proche des retenues d'eau		>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes d'aménagements paysagers
Inciter les particuliers à contribuer à la trame verte (6 contributions) : Obliger/inciter les propriétaires à planter des arbres adaptés au climat (2) ; une charte du jardin pour les propriétaires de maisons individuelles ; encouragements fiscaux pour la création de jardins et bois en ville - Informer sur l'utilisation des plants sauvages		>> Possibilités d'orienter en termes d'aménagements paysagers et de choix d'essences végétales locales
Préservation des espaces naturels (54 contributions)		
Créer des zones protégées / inconstructibles (26 contributions) : Préserver les zones humides (9), les zones boisées et forestières (6), les terres agricoles (1) ; Mettre sous cloche certains cours d'eau et forêts ; Garder des zones où la nature pourrait reprendre ses droits ; Sanctuariser certains espaces naturels (berges du Tarn, forêt de Sivens...) ; Interdire l'exploitation ou le remplacement des vieilles forêts Créer ou étendre les zones protégées (5), des espaces de nature en ville inconstructibles, à maintenir (1), certaines gravières en zone protégée nature (1), un parc naturel (1), des zones de non défrichements, avec panneaux explicatifs et suivis par des naturalistes (1) Agir sur le PLUi en transformant des zones AU, Na, Nh, Ub en A, Ap, N, Nd (1)		>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de gestion des espaces naturels
Préserver les éléments naturels existants (14 contributions) : Préserver les espaces naturels, zones naturelles, zones humides existantes (5) ; réguler / interdire l'abattage d'arbre (4), sanctuariser l'arbre et le sol vivant (1) ; Conserver des espaces de "tranquillité" pour la faune et la flore (1) ; Protéger les haies existantes (1) ; interdire le déboisement (1)		>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de gestion des espaces naturels
Entretien des espaces naturels (8 contributions) : Entretien des chemins (3), nettoyer et entretenir les cours d'eau et les berges de rivières (5)		
Interdire / limiter la chasse (6 contributions) : Dont interdire la chasse sous toutes ses formes (2), une journée sans chasseur le week-end pour pouvoir se promener et profiter aussi de la nature (1) ; Créer des zones sans chasse surtout le weekend (1) ; limiter la chasse à quelques jours par semaine (1)		
Lutte contre les pollutions (39 contributions)		
Réduire les pollutions en général (17 contributions) : Arrêter les pollutions (8) ; Nettoyer la nature (2) ; supprimer insecticides et autres produits chimiques en vente (1) ; sanctionner / interdire les activités nocives à l'environnement (2), les taxer fortement si elles sont déjà là (1) ; proscrire l'épandage des boues d'épuration (1) ; Contribuer à la fin des rejets directs dans les cours d'eau (1) ; Identifier les lieux de pollution/dégradation du milieu naturel et trouver une "solution" (1)		
Réduire l'utilisation des pesticides et des produits phytosanitaires (17 contributions) : Limiter très fortement voire supprimer les désherbants chimiques, pesticides et produits phytosanitaires (2), en particulier à proximité des habitations (2) sanctionner les abus (4), arrêter les produits chimiques sur les vignes (1) Définition de zones sans pesticides (2), de zones de protection autour des cours d'eau (1), Protéger les zones de captage d'eau (1)		
Lutter contre les pollutions lumineuses, sonores et électromagnétiques (5 contributions) : Réduire la pollution lumineuse (2) ; lutter contre les nuisances sonores (2) ; Arrêter de déployer des antennes relais à proximité des habitations (1)		
Maîtrise de l'urbanisation (37 contributions)		
Lutter contre l'étalement urbain (15 contributions) : Limiter l'étalement urbain (8) ; éviter l'artificialisation des sols (6) ; concentrer l'urbanisation dans les zones déjà construites (1) ; créer un moratoire sur les nouvelles constructions ; arrêter la construction de nouvelles zones commerciales (1)		
Favoriser les sols perméables (13 contributions) :		

RÉSERVOIR D'IDÉES

<p>Arrêter de bétonner / d'artificialiser les sols (5) ; désimpermeabiliser les sols déjà bétonnés (4) ; réglementer pour limiter l'imperméabilisation (3) et notamment les emprises au sol des bâtiments ;</p> <p>Ne pas faire d'hyper-centre-ville, ni de centre-ville supérieur à 1500 habitants et organiser des îlots d'habitations de 1000m2 par maison minimum et de 12 foyers par îlot répartie sur le territoire communale et végétalisation arboricole des abords de routes (1)</p>		
<p>Préserver les espaces naturels et verts de l'urbanisation (9 contributions) :</p> <p>Préserver les espaces naturels, les abords de rivières (2) ; Sanctuariser de larges zones pour éviter des constructions en pleine nature, loin de tout (1) ; cesser d'inciter les propriétaires à construire sur les espaces verts (1)</p> <p>Reboiser et favoriser les projets respectueux de la nature, construction locale ou très proche, remettre en avant les techniques anciennes en alliance avec les nouvelles technologies moins énergivores (1)</p>		
<p>Recyclage et Compostage (21 contributions)</p>		
<p>Encourager le recyclage et la réutilisation (14 contributions) :</p> <p>Faire un centre gratuit de dépôt et ou d'échange d'objets pour alléger les déchèteries intelligemment et rendre service aux personnes dans le besoin (1) ; installer un magasin de récup à côté des déchetteries (1) ; favoriser la réutilisation en repensant le fonctionnement des déchèteries (1) ; éduquer / informer sur le recyclage et l'économie circulaire (1)</p> <p>Arrêter le gaspillage (5), encourager le recyclage (2) ; démarche zéro déchet et des « 5 R » à l'échelle du territoire (1)</p> <p>Repenser la gestion des déchets (1), distribution des containers jaunes pour le papier plutôt que les caisses (1)</p>		<p>A étudier avec le service Communication et Déchets de la CAGG</p>
<p>Développer le compostage des déchets organiques et des déchets verts (7 contributions) :</p> <p>Distribution / aide à l'acquisition de composteurs (2) ; permettre le développement des toilettes sèches (2) avec l'installation de zones dédiées au compostage organique (1) ou la mise en place d'un ramassage des matières fermentescibles en lien avec le projet de biométhaniseur de Trifyl (1) ; Compost collectif de quartier (1)</p>		<p>A étudier avec le service Déchets de la CAGG</p>
<p>Sensibilisation et implication des citoyens (65 contributions)</p>		
<p>Communiquer et sensibiliser (44 contributions) :</p> <p>Mener des campagnes de sensibilisation (15) auprès des citoyens, des particuliers et des professionnels... dont campagnes d'informations sur la nécessité de modifier les habitudes de surconsommation (1) ; exemplarité des collectivités sur la mise en place d'actions ; communication didactique pour inciter à la sobriété énergétique, au tri des déchets, au recyclage et à l'économie, à la préservation des ressources naturelles, aux économies d'eau...</p> <p>Actions d'éducation des citoyens (13), et en particulier des plus jeunes (9) à travers des actions avec les scolaires, ou encore la mise en place de brigades écolos dans les écoles pour dépolluer le bord des rivières, les rues, les parcs... à chaque veille de vacances par exemple (1)</p> <p>Mise en œuvre d'événements et d'animation (7) : par exemple animations lors de la semaine de l'eau (1), salon de la biodiversité (1), cessions "transmission des savoirs" au cours desquelles il serait possible d'apprendre à irriguer son potager à la manière des anciens ou créer un potager (1) ...</p> <p>Améliorer la connaissance sur les ressources naturelles et la communiquer (5) : par exemple dresser et publier un état des lieux (1), participer à l'Atlas de la biodiversité communale en lien avec les associations Tarnaises (LPO etc) (1)</p>		<p>A étudier avec le service Communication de la CAGG</p>
<p>Impliquer les citoyens et mener des actions collectives (12 contributions) :</p> <p>Responsabiliser les citoyens ; recenser et valoriser les initiatives ; Impliquer l'ensemble de la population (particulier, agriculteurs, viticulteurs, entreprises) ; Créer une convention citoyenne locale ; impliquer et donner voix aux habitants dans les décisions concernant les régies de traitement des eaux et ressources naturelles (scic, collèges d'habitants avec quorum de voix minimal...) ; Organiser des nettoyages participatifs et citoyens pour impliquer tout le monde</p>		<p>A étudier avec le service Communication de la CAGG</p>
<p>Lutter contre le gaspillage (6 contributions) :</p> <p>Éviter le gaspillage (5) notamment dans les établissements publics (1)</p>		
<p>Changer de modèle (5 contributions) :</p> <p>Ne pas produire à outrance, avoir du bon sens, revenir aux fondamentaux, économiser les ressources, définir le bien commun, veiller à une meilleure protection de l'environnement</p>		

RÉSERVOIR D'IDÉES

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (345 CONTRIBUTIONS)



Ne relève pas du SCoT ou du PLUi, mais peut être mis en œuvre par la CAGG

F.B.I

Ne peut pas être mis en œuvre par la CAGG

Préparer la sobriété énergétique (80)

Mise à niveau énergétique des bâtiments privés et publics (32) :

Encourager la rénovation thermique et énergétique des bâtiments particuliers. (17) ; rénover bâtiments publics (5) ; Plan pour la rénovation des écoles souvent des passoires thermiques (5) ; Faire un libellé "maison tarnaise" qui respecterait des critères écologiques (puit canadien, pas de clim, isolation biosourcée...) avec des avantages fiscaux (1) ; Obligation d'utiliser des matériaux isolants pour la construction (chaux, chanvre, bois...), végétaliser les bâtiments. ; Imposer constructions autonomes (1) ; imposer matériaux biosourcés (1) ;

Créer une trame noire / Extinction des éclairages (29) :

Stopper l'éclairage public (15) ; Couper l'éclairage public la nuit, par exemple de 22h à 5h ou de 23h à 6h (4) ; LED ou panneaux solaires (3) ; interdire panneaux lumineux (4)



Mettre en place des actions d'économies d'énergie (9 contributions) :

Mettre en place des actions fortes, voire des mesures contraignantes en faveur de la sobriété énergétique (4) ; Proposer une évaluation et un accompagnement pour réduire les consommations dans les bâtiments publics (1) et pour les particuliers et les professionnels privés (1)



Limiter la climatisation (2), voire interdire les abus dans les commerces (1)

Réflexion sur les réseaux d'énergie (1)

Confort d'été et protection contre les canicules (7) face au changement climatique :

Dont végétaliser les zones urbaines pour lutter contre la canicule (2)

Créer un environnement calme et agréable/ privilégier la qualité de vie

Revégétaliser les zones urbaines, en prévision des prochaines décennies qui s'annoncent caniculaires et intenable pour les habitants. / Favoriser la pause de glycines pour protéger les murs du soleil torride (1)

Ouverture gratuite de points de baignade – base de loisirs publique en cas de canicule (1)

Obligation de la climatisation dans les écoles (1)



>> *Vigilance : impossible de rentrer autant dans le détail sur les types d'essences dans le SCoT et le PLUi*

>> *L'ouverture des points de baignade et la climatisation dans les écoles ne relèvent pas du SCoT et du PLUi*

Concilier les règles d'urbanisme conformément avec le Plan Climat (3)

Réduire l'artificialisation des sols (78)

Végétalisation des centres villes et villages (60) :

Désimperméabiliser les sols (19) ; planter des arbres adéquats en ville (10) ; végétalisation des cours d'écoles (3) ; végétaliser les murs et les toits (3) ; pas de surfaces sombres en ville (1) ; plan de soutien à la renaturation urbaine (1) ; interdire le béton et le bitume (8) ; ralentir l'étalement urbain (3) ; réutiliser l'existant (3) ; limiter la création de copropriétés à 12 foyers afin de maintenir de la solidarité entre les foyers (1) ...

Végétaliser les villes par tous les moyens, notamment : plantations d'arbres (4), jardins potagers (1), toitures végétales (1), végétalisation des espaces publics (1), préservation d'espaces sauvages (1),

Création d'espaces verts et jardins publics (18) :

Nettoyage des friches industrielles et destruction de zones bétonnées pour en faire des îlots de verdure (3) ;

création de mini forêts avec essences locales (2) ; transformer les parkings en espaces verts (1) ; favoriser

développement de jardins partagés ou potagers personnels ou partagés (3) ; création de coulées vertes (1)

Plus d'espaces verts publics (3) ; Créer plus de jardins collectifs ; Créer des zones de biodiversité

Production d'ENR (68)

Favoriser la production d'ENR tous confondus (22) :

Développer la production d'énergies renouvelables locales, adaptées au territoire (2) ; Production d'ENR au niveau local, réduire l'énergie importée (4) ; viser + 70% de production d'ENR sur le territoire (1) ; Axer prioritairement sur l'autonomie du territoire (alimentation, eau...)

Encourager les économies d'énergie et la production locale d'énergie selon les principes de l'économie circulaire (cf. Tryfil et sa production de biogaz, d'électricité et d'hydrogène) (1) ; favoriser l'autoproduction sur bâtiments publics et privés ; revoir la réglementation sur les bâtiments classés (1)

Développer le photovoltaïque (27) :

Faciliter le développement de l'énergie solaire (3) ; PV sur grands bâtiments logistiques (1), PV en ombrières (3), PV sur les bâtiments publics (3), imposer du PV en toiture pour les bâtiments d'activité en zones d'activités (1), imposer du PV en toiture pour les résidences secondaires (1), imposer petits panneaux solaires pour petites toitures (1), agrophotovoltaïque (1) ; négocier avec les ABF (1) ; PV sur des surfaces déjà imperméabilisées (zones industrielles, toitures, parkings) (1)

RÉSERVOIR D'IDÉES

<p>Développer l'éolien (14) : Mais de manière maîtrisée : Interdire les éoliennes (5) ou a minima les projets éoliens industriels et non concertés (3) (Imposer le débat public en amont des projets éoliens)</p>		
<p>Développer le biogaz et la méthanisation (2)</p>		
<p>Arrêter (2) / entretenir (1) les centrales nucléaires</p>		<p>>> Concerner par les politiques nationales et non communautaires</p>
<p>Développer des alternatives à la voiture (67)</p>		
<p>Développer les transports en commun (28) : Politique de transports en commun (22) ; revoir la fréquence et desserte (2) ; encourager le covoiturage – aire et plateforme - (3) ; encourager le bla bla car local (1)</p>		<p>A étudier avec le service Mobilités de la CAGG</p>
<p>Favoriser l'utilisation des modes doux de déplacements (17) : Développement de pistes cyclables sécurisées (6) ; mise à disposition de vélos électriques (1)</p>		<p>A étudier avec le service Mobilités de la CAGG <i>(mais leviers d'actions dans le SCoT et le PLUi)</i></p>
<p>Réduire l'espace accordé à la voiture en ville (16) : Réduire les distances de déplacements (4) ; encourager l'adoption de moyen alternatifs pour se déplacer (3) ; limiter les transports par camion (1) ; encourager la ville courte distance (1)</p>		<p>A étudier avec le service Mobilités de la CAGG <i>(mais leviers d'actions dans le SCoT et le PLUi)</i></p>
<p>Renforcer l'offre ferroviaire (3) : Train et mini bus en zone rurale (1) ; Augmenter la plage horaire des trains plus tard le soir (1)</p>		<p>A faire remonter à la Région en charge des infrastructures ferroviaires du territoire</p>
<p>Encourager l'utilisation de véhicules électriques (3)</p>		<p>A étudier avec le service Mobilités de la CAGG</p>
<p>Actions d'accompagnement à la lutte contre le changement climatique (52)</p>		
<p>Sensibilisation des citoyens et élus (17) Avoir une vraie animation du PCAET ... Tarn et Dadou organisait tous les 2 ans une journée de rencontres, de conférences sur des thèmes liés au PCAET. Cela se fait pour le Pays Albigeois et Bastides ; Mettre en place des Fresques du Climat dans toutes les mairies (1) ; Sensibiliser les habitants aux économies eau/énergie/déchets/consommation (2) ; Éducation des jeunes (2) ; des adultes (1) ; des aînés (1) ; des familles (1) ; Éduquer la population à la sobriété énergétique, écologique et à la préservation de l'environnement (5) ; Informer davantage sur le recyclage (1) ; Encourager les initiatives associatives. Salon, découverte avec les enfants.... (1)</p> <p>Poursuivre politique de transition (13) Préparer les infrastructures, les populations, les habitations, les services aux impactés les plus extrêmes qui vont découler du réchauffement. (1) ; Hors sujet au niveau du territoire de Cté d'Agglo ? (2) ; Penser écologie avant chaque action (10)</p> <p>Changement de pratiques individuelles (8) Accompagner les citoyens dans des changements d'habitudes (1) ; contraindre les copropriétés à placer des détecteurs de mouvement pour ne pas laisser les lumières allumées (1) ; limiter utilisation climatisation ; supprimer le chauffage dans les locaux de l'agglomération de commune Gaillac-Graulhet Éteindre la télé ; Sensibiliser et éduquer la population à la réduction de la consommation de viandes. Véritable levier pour réduire notre impact carbone (1) ; La mise en place d'initiatives qui permettent de consommer autrement (1)</p> <p>Aides financières (6) Coup de pouce supplémentaire sur les améliorations dans le logement en bloquant l'augmentation du foncier (1) ; Aides à l'installation des panneaux solaires ; Peut-être un crédit d'impôt accordé aux citoyens qui participeront à installation panneaux solaires ; faciliter les diagnostics et travaux ; incitatif sur le prix du ramassage ; Aide à l'achat de véhicules électriques</p> <p>Participation citoyenne (3) Convention citoyenne locale ; Concertation avec les habitants s'avère nécessaire ; Associer en priorité les associations environnementales et sociales qui ont déjà toutes les connaissances et les actions à mener</p> <p>Imposer plus de normes aux entreprises (3) : Taxer les gros pollueurs (1) ; Bannir emballages des aliments (1)</p> <p>Abattre le capitalisme (1) ; Développer des écoles de la transition avec les métiers de demain : professionnel de l'isolation thermique, chauffeur réseau transport en commun, agriculteurs de restauration collective (1)</p>		

RÉSERVOIR D'IDÉES

RENFORCER L'EMPLOI ET L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE (308 CONTRIBUTIONS)



Ne relève pas du SCoT ou du PLUi, mais peut être mis en œuvre par la CAGG

F.B.I

Ne peut pas être mis en œuvre par la CAGG

Installation / Création d'entreprises (83 contributions)

Attirer des entreprises sur le territoire (45 contributions) :

Privilégier l'installation dans les villes moyennes (1) ou bénéficiant déjà d'infrastructures (1) ; des nouveaux commerces de type vêtements, chaussures, cordonniers, pressing, ... (1)
Mettre en avant les engagements écologiques (2), en privilégiant les entreprises « vertes » (7) et/ou éco-responsables, ayant peu d'impact sur l'environnement (3)
Privilégier les activités sur des secteurs porteurs, à forte valeur ajoutée, pérennes et créatrices d'emploi de qualité et si possible de proximité (8) ; en privilégiant les entreprises tertiaires plutôt qu'industrielles ou logistiques (2) ; en avantageant les entreprises à taille humaine (2) et servant l'intérêt général (1)
Inciter l'installation d'artisans (5) ou de groupements d'artisans (1)
Aider les activités agricoles à s'implanter et à se maintenir sur le territoire (6), en particulier les agriculteurs bio (1), les petites fermes et les installations de proximité (2), en développant l'emploi agricole (2), en aidant à développer les filières courtes (1) ou à intégrer la production d'énergies renouvelables type photovoltaïque (1)



>> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités économiques mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour accompagner un entrepreneur à venir s'installer sur le territoire

A étudier avec le service Economie/Attractivité de la CAGG

Réduire les coûts / les contraintes pour l'installation et la création d'entreprises (23 contributions) :

Réduire les impôts / taxes / charges pesant sur les entreprises (10), à minima pour l'installation et le démarrage de l'activité (2), ou moyennant des engagements (2) ; proposer des avantages fiscaux aux petites et moyennes entreprises (3), par exemple l'exonération de la CFE (1)
Simplifier les procédures administratives pour l'installation (6)
Proposer des avantages sur le prix des locaux ou des terrains (3), en particulier pour les entreprises qui polluent peu (1)



>> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités économiques mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour accompagner un entrepreneur à venir s'installer sur le territoire

A étudier avec le service Economie/Attractivité de la CAGG

Proposer des aides (financières) à l'installation (15 contributions) :

Des aides et incitations financières mais aussi de l'accompagnement, en particulier auprès des petites et très petites entreprises (3), les associations, artisans (1) et petits commerçants (2)
Conditionner ces aides à un calcul du retour sur investissement (1) ou une contrepartie en termes d'emploi (1)



>> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités économiques mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour accompagner un entrepreneur à venir s'installer sur le territoire

A étudier avec le service Economie/Attractivité de la CAGG

Soutien et accompagnement des entreprises locales (80 contributions)

Offrir des outils et/ou des dispositifs d'accompagnement (28 contributions) :

Faciliter et accompagner la création et l'implantation d'entreprises (8), en aidant notamment à la réalisation d'études de marché (2), en mettant à dispositions des outils et supports informatiques (1) ; un référent créateur d'entreprise (1), des formations et du suivi (1) ; un guichet unique entrepreneuriat (1), construire des logiques avec communes et CCI (1)
Apporter une aide en particulier aux petites, moyennes et très petites entreprises (7) et aux artisans (2) ; ne pas aider les projets éphémères (1)
Un accompagnement et un conseil pour le développement des entreprises (3) ; soutien de la base de loisirs d'Aiguelèze (1) ; mise à disposition d'un comptable, d'un spécialiste fiscal, d'un assureur (1) ;
Aider les entreprises à produire des énergies renouvelables pour baisser leur factures (1)
Parrainage d'entreprise par des entreprises (1)
Favoriser les nouveaux métiers (1)
Prendre des participations dans chaque entreprise aidée (1)
Redonner aux jeunes le goût du risque pour la gestion d'une entreprise et l'amour du travail (1)



>> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités économiques mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour accompagner un entrepreneur à venir s'installer sur le territoire

A étudier avec le service Economie/Attractivité de la CAGG

Favoriser l'emploi / l'embauche locale (29 contributions) :

Aider les entreprises à embaucher localement (10) ; recensement des besoins en termes d'emploi et de compétences disponibles sur le territoire (2) ; aides au recrutement local et à l'embauche (2), job-dating sur le territoire (2) ; priorité aux embauches locales lors des nouvelles installations (1), avec incitations financières (1)
Développement de formations sur le territoire (8), adaptées, accessibles à tous, en lien avec les activités existantes et les potentiels de développement sur le territoire ; Proposer un choix de découverte sur les principaux métiers de la région aux jeunes (1) ; diversifier l'emploi local basé en grande partie sur la construction (1), développer la formation sur les métiers de demain (1) et sur les secteurs en développement, notamment énergies renouvelables (1)



>> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités économiques mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour les embauches

A étudier avec le service Economie/Attractivité de la CAGG

RÉSERVOIR D'IDÉES

Renforcer les actions publiques pour l'emploi (5) : valoriser et renforcer les actions de la mission locale (2), dispositif 0 chômeur, demander à l'État d'investir en personnel Pole emploi, une véritable ANPE efficace
Trouver une solution à la problématique des emplois de services trop mal rémunérés (1), augmenter les salaires (1)

Valoriser / protéger les activités économiques existantes (23 contributions) :

S'appuyer sur le tissu économique local existant et le valoriser (13) ; soutenir les filières, l'artisanat et les savoir-faire locaux (3), par exemple le matériau terre pour le bâtiment (1) et la production agricole locale (1), soutenir les petites entreprises de transformation locale (1) ; créer un annuaire ou un réseau d'entreprises locales (2) ; Reprendre les activités de la verrerie ouvrière d'Albi (1) ; protéger les commerces de centre villes et villages et les marchés de plein air, les magasins de producteurs (1) ; l'aménagement de la rivière pour permettre aux loueurs de canoës-kayaks de s'installer (1)
Favoriser les entreprises locales dans les appels d'offre (3)
Favoriser / inciter à la consommation locale (7) ; aider les entreprises locales (commerces, services, artisans) à se faire connaître (3), favoriser les circuits courts (2) et la relocalisation de la production industrielle, créer monnaie locale (5) au niveau de l'agglo (3) ; pourquoi pas une sorte de "fidélisation " des clients où l'agglo consentirait une remise au bout de x achats chez tel ou tel artisan (1)

Création / mise à disposition de surfaces et locaux d'activités (63 contributions)

Répartir de manière qualitative et équilibrée les activités sur le territoire (23 contributions) :

Répartir les zones d'activités sur le territoire (5), plutôt autour des villes (2) ou des centralités existantes (1), en veillant à un développement homogène (1) et à ne pas créer une seule centralité génératrice de déplacements (1)
Favoriser l'installation ou la réinstallation des activités dans les centres-villes (8), au plus près du piéton (1) ; soutenir en particulier les commerces en centre-ville (4)
Limiter voire éviter la construction de nouvelles zones commerciales (6) et de grandes surfaces accessibles uniquement en voiture (2) ; Favoriser la création de zones mixtes habitat et activités (2) plutôt que de séparer ces fonctions
Avoir une politique foncière (3) en recensant le foncier disponible et en identifiant le potentiel local ;

Créer / requalifier des zones d'activités (19 contributions) :

Créer de nouvelles zones d'activités (9) ; des zones industrielles ou artisanales à proximité de l'autoroute ou de la voie ferrée (2) ; des petites zones d'activités plus locales (2) par exemple sur Cahuzac, Briatexte, Lisle-sur-Tarn, Rabastens, Salvagnac ; Envisager une vraie et grande zone vers Gaillac, à la sortie de Graulhet et l'autoroute, dédiée au fret, et idem pour la sortie vers Briatexte (1) ; envisager une zone artisanale au Pas de Peyrole (1)
Requalifier et densifier les zones d'activités existantes (4) ; développer en particulier les zones d'activité industrielles de Gaillac, Graulhet, Montans, Couffouleux et Lagrave (1)
Arrêter le développement de la zone de Piquerouge qui est saturée, déplacer le collège bâti à cet endroit (1)
Viabiliser / aménager les zones dont les collectivités (agglomération ou communes) sont propriétaires comme à Briatexte (2)
Proposer la gratuité des zones d'activité pour les nouvelles entreprises (1)
Créer des zones d'activités innovantes avec de la mutualisation de service/ personnel/ locaux/ parkings (1)

Réinvestir les friches / les locaux vacants (11 contributions) :

Reconquérir les friches (6), notamment industrielles (3), pour proposer du foncier intéressant aux entreprises ; utiliser les friches ou les locaux vides pour les mettre à disposition à des prix bas (2) ; rénover d'anciens entrepôts plutôt que de construire de nouvelles infrastructures (1)
Agir sur les locaux commerciaux vacants (3) en taxant les propriétaires (1) et en incitant à l'installation d'artisans ou de nouveaux commerçants (1)

Mettre à disposition des locaux professionnels (10 contributions) :

Mettre à disposition / remettre en état des locaux détenus par les collectivités (3) pour les entreprises locales ; rendre ce principe obligatoire pour les communes en prévoyant une rétribution : 10% des bénéfices jusqu'à un plafond n'excédant pas le coût réel de la location (1)
Sauvegarder les locaux commerciaux en centre-ville (3) grâce au droit de préemption lors des ventes pour éviter qu'ils ne soient transformés en logements (2)
Faciliter l'accès aux locaux commerciaux ou d'activités avec des loyers modérés pour les petites et jeunes entreprises (3)

Amélioration de l'attractivité du territoire (48 contributions)

Améliorer les services et la qualité de vie du territoire pour le rendre plus attractif (22 contributions) :

Attirer les entreprises et les salariés en créant un environnement favorable proposant des services publics de qualité (5), des transports (4), des services culturels (3), des services de santé (3) ; améliorer l'accès aux logements (2), aux écoles (2), aux services liés à l'enfance et aux familles en général (3)

RÉSERVOIR D'IDÉES

<p>Développer des commerces du quotidien (2) pour attirer les PME (1) Développer des services aux entreprises (5) et notamment de la restauration itinérante sur les zones d'activités (3) Attirer les touristes en améliorant l'esthétique des centre-ville (1)</p>		
<p>Améliorer les moyens de communication (17 contributions) : Améliorer l'état et l'entretien des infrastructures routières (7) et des réseaux (1) pour inciter à l'installation d'entreprises ; Offrir un bon niveau de services pour les transports en commun – train et bus (2), les modes de déplacement propres (1) et le covoiturage (1) Améliorer la desserte numérique (6) notamment avec le déploiement de la fibre (3), mais aussi la 4G et la 5G (2)</p>		
<p>Promouvoir le territoire (9 contributions) : Améliorer l'image et mettre en avant la qualité du territoire (5), communiquer en dehors du territoire (2) ; mettre en avant la proximité de Toulouse (1) ; labelliser l'agglomération "écoresponsable" (1)</p>		<p>A étudier avec le service Communication / Attractivité de la CAGG</p>
<p>Développement des nouvelles pratiques économiques (34 contributions)</p>		
<p>Proposer des équipements / espaces / services partagés (10 contributions) : Créer des espaces et bâtiments partagés / mutualisés (4) : maisons communes (1), zones d'activités innovantes avec de la mutualisation de service/personnel/locaux/parkings (1), Mutualiser au maximum les fonctions supports (1), espaces de travail collectifs (1) Permettre l'accès à des équipements partagés (1), encourager la mutualisation des moyens en créant des infrastructures qui permettent de stocker des outils / machines / services mutualisables (accueil, gardiennage, informatique) (1) Proposer des services partagés pour attirer et fixer les entreprises (1), des emplois partagés entre entreprises (1), des rencontres interprofessionnelles pour une mutualisation des services et des idées (1)</p>		
<p>Créer / développer des pépinières (8 contributions) : Développer des pépinières d'entreprises et d'emplois (8) / incubateurs (1)</p>		
<p>Développer les tiers lieux et le coworking (7 contributions) : Des tiers lieux avec différentes activités (4), des espaces de coworking pour le tertiaire ou pour faciliter le télétravail (3)</p>		
<p>Développer / favoriser le télétravail (6 contributions) : Créer des espaces facilitant le télétravail (espaces communs, coworking) (2)</p>		
<p>Promouvoir les activités coopératives et d'économie circulaire (3 contributions) : Favoriser l'installation d'entreprises de type coopératives contribuant à une économie circulaire locale.</p>	<p>F.B.I</p>	<p>>>> <i>Vigilance : impossible de rentrer autant dans le détail sur le type d'activités souhaitées sur le territoire via le SCoT et le PLUi</i></p>

RÉSERVOIR D'IDÉES

PRODUIRE ET CONSOMMER PLUS LOCALEMENT (404 CONTRIBUTIONS)



Ne relève pas du SCoT ou du PLUi, mais peut être mis en œuvre par la CAGG

F.B.I

Ne peut pas être mis en œuvre par la CAGG

Évolution des pratiques agricoles (129 contributions)

<p>Changer de modèle agricole / réduire l'agriculture intensive (33 contributions) : Freiner / encadrer / arrêter l'agriculture intensive, ayant trop d'impacts en termes de consommation d'eau et de pollutions (6) ; stopper les cultures visant à nourrir les élevages intensifs ; arrêter les monocultures sur le territoire (10) Donner la priorité aux exploitations s'engageant dans des cultures nécessaires à la consommation, ayant moins d'impacts écologiques ; diversifier les plantations ; prioriser les petites exploitations paysannes ; encourager par des aides renforcées en direction des agriculteurs la plantation de végétaux résistant aux fortes chaleurs et ne nécessitant que peu d'arrosage (ex du sorgo) Limiter / arrêter les cultures très consommatrices d'eau (ex. maïs) (12), développer des cultures agricoles et maraîchères adaptées au climat (5)</p>	<p> >> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités agricoles mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour orienter un agriculteur sur le type de production. A étudier avec le service Economie de la CAGG et leur Projet Alimentaire Territorial</p>
<p>Encourager la production bio et locale (42 contributions) : Maintien et développement des filières bio (10) ; soutien aux productions locales, à l'agriculture à petite échelle, familiale, naturelle, à taille humaine (4) ; Soutenir / Aider l'installation d'agriculteurs bio (11) : Travailler avec la SAFER à l'installation des jeunes en bio (1) ; proposer une pépinière de producteurs bio dans chaque bassin de vie de l'agglomération (comme l'Essor maraîcher) (1) Soutenir les projets de permaculture (4) Soutenir /Aider la reconversion des agriculteurs « conventionnels » (12) : devenir un territoire exemplaire sur le bio (1)</p>	<p> >> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités agricoles mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour orienter un agriculteur sur le type de production. A étudier avec le service Economie de la CAGG et leur Projet Alimentaire Territorial</p>
<p>Encourager les pratiques agroécologiques (34 contributions) : Accompagner les changements de pratiques agricoles, plus respectueuses des sols et de l'environnement (7) ; Accompagner les agriculteurs pour la mise en place de pratiques plus durables, raisonnée, avec de moindres impacts sur les ressources (6) ; formation à la culture biologique et à la permaculture (2) ; une charte HQE agricole du territoire (1) Réduction des consommations d'eau : réduction drastique voire interdiction de l'arrosage des champs, en particulier du maïs (5), recyclage des eaux usées pour l'arrosage (1), culture d'espèces et variétés économes en eau (1), réduction des prélèvements dans les nappes phréatiques (1) Développement du maraîchage, de la permaculture et de l'agroforesterie (1), (re)plantation de haies bocagères (3) Interdiction des pratiques à fort impact : épandages, pesticides, labours profonds... ; Une réduction drastique de l'utilisation de pesticides (3) : une réglementation dure sur l'usage de pesticides (1) ; interdire la vente de produits nocifs (1)</p>	<p> >> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités agricoles mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour orienter un agriculteur sur le type de production. A étudier avec le service Economie de la CAGG et leur Projet Alimentaire Territorial</p>
<p>Réserver des zones agricoles dédiées au maraîchage (20) : diminuer les zones de grandes cultures et réserver les meilleures zones pour le maraîchage dans les documents d'urbanisme (3) ; maraîchage bio (4), projet maraîcher et fruitier (1) ; projet de couveuse maraîchère (1), coordonner tous les maraîchers (1)</p>	<p> >> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités agricoles mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour orienter un agriculteur sur le type de production. A étudier avec le service Economie de la CAGG et leur Projet Alimentaire Territorial</p>

Faciliter l'accès aux produits et aux producteurs locaux (104)

<p>Développer les circuits courts (36) Favoriser / encourager les circuits courts (15) ; soutenir le développement et l'installation de producteurs locaux (13) ; augmenter et diversifier l'offre locale (3) ; développer les circuits courts pour les établissements publics (1) ; Axer prioritairement sur l'autonomie du territoire (alimentation, eau...) ; soutenir le développement d'AMAP (3)</p>	<p> >> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités agricoles diversifiées mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour orienter un agriculteur sur le type de production. A étudier avec le service Economie de la CAGG</p>
<p>Développer des marchés de plein vent de producteurs (34) : favoriser les producteurs locaux sur les marchés (8) ; multiplier les créneaux de marchés de plein vent (1) ; Développement de petits marchés bio de village (1)</p>	<p> A étudier avec le service Economie de la CAGG</p>
<p>Créer une logistique permettant aux agriculteurs de vendre localement (20) :</p>	<p> A étudier avec le service Economie de la CAGG</p>

RÉSERVOIR D'IDÉES

Création de locaux pour leur permettre de vendre (6), Créer des lieux mutualisés pour les producteurs (5) ; regroupement en coopérative (1) ; une bourse aux produits locaux type Marché d'Intérêt National (1) ; une boutique virtuelle (1) ; drive de produits locaux dans les locaux municipaux (1)		
<p>Créer des lieux de vente pour les producteurs locaux (11) :</p> <p>Des halles (4) : halle style ancienne (1) ; recycler les parkings pour y installer des halles (1)</p> <p>Des lieux mutualisés (5) : fédération – mutualisation d'agriculteurs locaux (2) ; regroupement en coopérative (1) ; une bourse aux produits locaux type Marché d'Intérêt National (1) ; une boutique virtuelle (1)</p> <p>Une grande surface de producteurs locaux (2)</p>		<p>>> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement de lieux de vente mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour orienter un agriculteur sur le type de production.</p> <p>A étudier avec le service Economie de la CAGG et leur Projet Alimentaire Territorial</p>
Encourager la construction d'entreprises agro – alimentaire (3)		<p>>>> Vigilance : impossible de rentrer autant dans le détail sur le type d'activités souhaitées sur le territoire via le SCoT et le PLUi</p>
Préserver les terres agricoles (48)		
<p>Préserver / protéger les terres agricoles (11) : réserver des terres agricoles pour la production alimentaire locale (2) ; revalorisation des cultures nécessaires et utiles localement (1) ; favoriser l'accès au foncier agricole (1) ; STOP à l'agrandissement agricole (1)</p>		<p>>> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement / la préservation d'activités agricoles mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour orienter un agriculteur sur le type de production</p>
<p>Définir des zones franches agricoles (18) : rendre les sols bétonnés aux agriculteurs à prix bas avec engagement de production (6) ; arrêter et interdire la construction de grandes surfaces et de zones commerciales au profit des zones agricoles (5) ; sanctuariser les terres fertiles autour des villes pour en faire des réserves foncières communales pour produire localement (4) ; répartir le foncier pour installer les agriculteurs y compris les néo-ruraux (2) ; lutter contre l'accaparement des terres arables par des usages non agricoles (Les Brisses) (1)</p>		
<p>Privilégier l'installation de petites exploitations / à taille familiale (15) : favoriser les petites entreprises afin qu'elles se multiplient ; éviter les « fermes – usines » (1) ; aides aux entreprises locales à l'embauche, à l'accès à des terrains ou bâtiments moins chers, baisse des charges les premières années d'installation (1)</p>		<p>>> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'activités agricoles diversifiées mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour orienter un agriculteur sur le type de production.</p> <p>A étudier avec le service Economie de la CAGG</p>
<p>Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial au niveau de l'ensemble de l'agglomération Gaillac – Graulhet (3) : Réaliser un vrai Plan Alimentaire territorial avec une vraie concertation de la population, rapprocher producteurs et consommateurs (1) ;</p>		<p>>>Présence d'un Projet Alimentaire Territorial en cours d'élaboration à l'échelle de l'agglomération</p>
Valoriser les installations d'irrigation (rivières) (1)		
Approvisionnement de la restauration collective en bio et local (40)		
<p>Proposer des produits locaux dans les cantines scolaires et EPHAD (23) : obligation à que les écoles et les services de la collectivité locale s'approvisionnent auprès d'entreprises locales (5) ; ne pas s'adresser à Sodexo (1) ; proposer produits locaux aux personnes dans le besoin (1)</p>		A étudier avec le service Economie de la CAGG
<p>Proposer des produits bios dans les cantines scolaires et EPHAD (9) : obligation de s'approvisionner en bio (1)</p>		A étudier avec le service Economie de la CAGG
<p>Créer des cuisines centrales pour les établissements scolaires (4) : avec plats cuisinés sur place ; propositions de plats végétariens en cantine (1)</p>		A étudier avec le service Economie de la CAGG
<p>Créer un réseau de distribution de producteurs en lien avec les écoles (4) : régie municipale de producteurs alimentant les restaurations collectives (1) ; donner des débouchés aux producteurs locaux dans la restauration collective ; mettre en place des infrastructures de stockage, planification et matériels pour développer des cantines en transition (1)</p>		A étudier avec le service Economie de la CAGG
Actions d'accompagnement pour la production et la consommation locale - 83		
<p>Subventions / soutiens financiers des producteurs (11)</p> <p>Offrir plus d'aides aux producteurs locaux (6) ; Financer un vaste plan d'agriculture locale et bio (1) ; encouragement fiscal pour les créateurs (1) ; Subventionner des maraichers bios (2) ; Subventionner des AMAP ; épicerie vrac (1)</p>		A étudier avec le service Economie de la CAGG

RÉSERVOIR D'IDÉES

<p>Organiser une filière de main d'œuvre agricole (1)</p> <p>Accessibilité financière des produits locaux (12)</p> <p>Créer système de fidélité pour consommation locale (1)</p> <p>Baisser les tarifs du produit local direct vente consommateurs (8)</p> <p>Faire en sorte que les produits soient abordables (1)</p> <p>Eviter la bureaucratie et des charges inégale et inutile (1)</p>		
<p>Proposer des logements de fonctions pour favoriser l'installation de maraîchers (1)</p>	<p>F.B.I</p>	<p>>> Analyse de la nécessité de la présence d'un logement à proximité des exploitations agricoles faite par la DDT (service Agriculture) et la Chambre d'Agriculture.</p>
<p>Informations / publicité / cartographie des producteurs présents sur le territoire (38)</p> <p>Publicité pour les producteurs locaux (15) ; Répertoire et diffuser localement les producteurs (8) ; Création d'un livret récapitulatif des produits locaux et des marchés (2) ; informer la population des produits locaux autour de chez soi (carte interactive) (2)</p> <p>Créer un site internet regroupant adresses producteurs locaux (3) ; Encourager les restaurateurs à indiquer sur leur menu que les produits sont locaux (c'est à dire de moins de 30 km par exemple...) (2) ; Présenter les entreprises locales installées depuis plus de 5 ans sur les magazines de chaque ville (1) ; publicité et/ou "catalogue" des producteurs local (1)</p> <p>Développer des labels existants (saveurs Tarn) et autres labels régionaux (3) ; Organisations de foires (2)</p> <p>Faire mieux connaître le drive fermier (1)</p> <p>Suggérer aux producteurs des Paniers-recettes : que cuisiner facile avec ces légumes ou fruits de saison (1)</p>		<p>A étudier avec le service Economie de la CAGG</p>
<p>Inciter les commerces et grandes surfaces à proposer des produits locaux (11)</p> <p>Inciter les grandes surfaces a acheter local ; taxer les produits étrangers ; taxer les grandes surfaces ; Inviter les grandes enseignes et petits commerçants à ne plus importer de produits étrangers. (1)</p> <p>Imposer aux grandes surfaces de l'agglomération un espace dédié avec un nombre minimal de références ; Inciter la grande distribution à intégrer les produits locaux dans leurs catalogues ; Inciter les supermarchés à acheter aux producteurs locaux à un juste prix ; inciter les commerces à mettre en avant les produits locaux (moins de 20km, moins de 50 km, moins de 100km, ...</p> <p>Imposer dans chaque magasin de grande distribution, sous forme de roulement, un stand d'un producteur local</p> <p>Acheter les produits de régions</p> <p>Imposer des % de produits locaux pour l'installation d'une boutique (1)</p> <p>Boycotter les produits venant de loin (1)</p>		<p>A étudier avec le service Economie de la CAGG</p>
<p>Sensibiliser (4)</p> <p>Former les enfants et familles aux produits SAISONNIERS et locaux avec des foires d'automne, d'hiver, selon les saisons, avec des ateliers pédagogiques, Diffuser des listes de producteurs locaux et des lieux où acheter leurs produits</p> <p>Sensibiliser les habitants à la consommation locale</p> <p>Soutenir les associations ayant cet objectif</p> <p>Sensibiliser les habitants à la consommation locale</p> <p>Enseigner et favoriser la cuisine traditionnelle locale (1)</p> <p>Favoriser l'accès aux légumineuses à l'ensemble de la population (1)</p> <p>Mettre à disposition des riverains : composteurs et poules pondeuses (1)</p> <p>Avoir un potager (1)</p>		<p>A étudier avec le service Economie de la CAGG</p>
<p>Interdire la publicité non locale, et utiliser les emplacements pour faire de la sensibilisation aux gestes écologiques (1)</p> <p>Réimplanter activités "mondialisés" sur notre territoire (1)</p> <p>Étudier les capacités à produire (1)</p>		<p>A étudier avec le service Economie de la CAGG</p>

RÉSERVOIR D'IDÉES

POUVOIR MIEUX SE LOGER (342 CONTRIBUTIONS)



Ne relève pas du SCoT ou du PLUi, mais peut être mis en œuvre par la CAGG

F.B.I

Ne peut pas être mis en œuvre par la CAGG

Lutter contre l'étalement urbain (80)

Arrêter l'étalement urbain (36)

Pour préserver les ressources naturelles (1), réguler/limiter les nouvelles constructions (16), arrêter de surconstruire des logements (1), en rénovant les logements vides en ville ou autres bâtiments plutôt que construire (4), limiter les maisons individuelles (3), les lotissements (3), proposer un schéma alternatif à la maison individuelle (1), développer habitat collectif au détriment des pavillons individuels (2), maîtriser l'extension du foncier (1), pas d'urbanisation rurale (4), un modèle urbain à revoir pour aller vers le ZAN (1), éviter développement démographique (1) ; Limiter le nombre de permis de construire maison individuelle (1)

Centraliser les habitats dans les centres villes (10), proche des lieux de vie (1), terrains disponibles des centres villes

Réhabiliter l'ancien pour éviter l'étalement urbain et l'expansion sur l'agricole (10)

Favoriser les rehausses (4), politique de réhabilitation des friches (1), changement de destination d'anciennes granges (1)

Éviter les lotissements (8), surtout éloignés des lieux de travail (1), et en pleine campagne (2), projet de lotissement à St Maurice Peyrole (1), extension de lotissements existants plutôt que de nouveaux lotissements (1)

Réflexion globale sur les lieux de construction d'habitat et la façon d'aménager le territoire (7)

Limiter l'urbanisation en campagne (2), construire dans les dents creuses (1), freiner l'habitat diffus (1), Requalification adaptée aux besoins d'avenir (1)

Densifier les logements (5) : dont Augmenter le C.O.S (1), dans certaines zones urbaines de la commune de Graulhet (1), satisfaire à la densification sans compromettre la qualité de vie (1)

Favoriser l'habitat collectif (4) : dont Familistères, Cité radieuse (1)

>> Gestion stratégique de l'urbanisation future pour limiter l'étalement et les discontinuités urbaines

Rénovation (80)

Aider (financièrement) à la rénovation énergétique (55)

Dont renforcer les aides (5), notamment pour le centre bourg (2), accompagner le processus de rénovation (5), financer le diagnostic énergie (1), aides locales en complément du national (1), cibler les passoires thermiques, logements anciens (2), moins de contraintes architecturales pour rénover (1), mise en place d'associations de consommateurs pour regroupement d'achat en énergie (1), Aider à la rénovation des anciens cœurs de ville, dont façades (2), informer sur les moyens pour améliorer son habitat (2), Simplifier les démarches (1)



A étudier avec le service Habitat de la CAGG

>> OPAH

Rénover les logements existants (13), dont rénovation des logements anciens en centre-ville (8), rénovation de l'ancien non habité (2), rénovation des locations (3), restaurer avant de construire (2), impliquer les futurs propriétaires dans des chantiers -collaboratifs -de formation (1)



>> PLH

>> Mise en place du permis de louer

Accompagner les propriétaires bailleurs à rénover (12), en créant une obligation (8), en verbalisant (1), en aidant (3), en hyper centre Graulhet (1), pour avoir des logements sains (1)



Construction (56)

Mieux répartir les projets sur le territoire (logements sociaux, logements étudiants, espaces verts, proximité des commodités, répartition campagne-ville) (10)

En densifiant certaines zones (Graulhet) (1), mieux lier construction et stationnement (1), stratégie globale de gestion du foncier (3), pas d'extension sur de petites communes qui n'ont pas les équipements pour accueillir tous ces citoyens (1)

>> Gestion stratégique de l'urbanisation future pour limiter l'étalement et les discontinuités urbaines

Être exigeant sur le caractère écologique des constructions (9)

Panneaux photovoltaïques obligatoires pour les constructions (2), conseil énergétique et d'isolation pour toutes constructions (1), constructions bioclimatiques (1), logement durable et prix abordable (1), aucun nouveau logement non passif (1), logements collectifs écologiques (1) ; S'inspirer du bâti ancien pour répondre aux problématiques climatiques de demain (1)

>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes d'aménagement au profit du caractère écologique des constructions

Favoriser le développement des habitats légers (8)

Yourtes, Documents urbanistiques adaptés (2), pour les logements sociaux (1), studio de jardin sur terrain non cultivé (1)

>> Vigilance pour ne pas créer de l'habitat fragile et non conforme aux exigences de qualité architecturale ;

Faciliter la constitution des dossiers (8), réduire les coûts et taxes à la construction (3) dont la taxe foncière ; Aides aux constructions écologiques (1) ; Réformer le service urbanisme (1), aider les demandeurs (1) ; Rendre accessibles les décisions de permis de construire (1), Un PLU avec une taxe d'aménagement proportionnelle à la consommation/habitant/m2 (1)



A étudier avec le service ADS de la CAGG

Fixer des surfaces à bâtir de taille raisonnable (8), en proportion de la démographie locale (1), augmenter la taille des parcelles en limitant la bétonisation (1)

RÉSERVOIR D'IDÉES

<p>Privilégier la qualité des constructions (6), avec espaces verts en zone urbaine (2), arrêt des constructions sauvages (containers derrière Sainte Quitterie) (1)</p>		>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de densité des constructions
<p>Réduire la taille des logements à construire (6) : Réduire les surfaces habitables (3), Petits immeubles (1), réduire gros immeubles dans les petites communes (1), petits lotissements (1)</p>		
<p>Créer des zones pavillonnaires (1)</p>		>> Gestion stratégique de l'urbanisation future
Accessibilité des logements (41)		
<p>Faciliter la location (15) Création de logements locatifs à prix raisonnable et de qualité (2) ; Pour les jeunes (1), caution solidaire ou facilité d'accès pour les petits revenus ou personnes sans cdi (3), plafond et régulation des loyers (9), faciliter les conditions de colocation (1), référent au logement (1)</p>		A étudier avec le service Habitat de la CAGG >> OPAH
<p>Accession plus grande à la propriété (12) Habitat/lotissement participatif (3), accession à la propriété sociale (3), agir sur le foncier (5) ; Limiter spéculation immobilière (1)</p>		>> PLH
<p>Augmenter le nombre de logements disponibles (7) Limiter la location saisonnière (3), arrêter les Airbnb (2)</p>		>> Aucune possibilité de limiter le développement de l'offre saisonnière : droit de propriété
<p>Adapter l'offre de logements aux besoins (7) Logement proche du travail (3) ; Mise en lien intergénérationnelle (2) ; Informer les personnes pour les logements accessibles au PMR (2)</p>		>> Gestion stratégique de l'urbanisation future
Habitats écologiques (38)		
<p>Financer et favoriser la rénovation énergétique (13) Jusqu'à l'autonomie énergétique (3), photovoltaïque (4), récupération d'eau (1), tous les HLM (1), énergie produite localement (1)</p>		>> Aucune possibilité de limiter les fonctions des logements et le développement de l'offre saisonnière : droit de propriété.
<p>Développer la construction d'habitats écologiques (12) Dont Végétalisation (1), Isoler les logements pour éviter de climatiser (2), Promouvoir l'éco construction et les éco hameaux (2) ; habitat bioclimatiques (2), techniques anciennes alliées aux nouvelles technologies, moins énergivores (1)</p>		
<p>Développer les habitats autonomes ou sur des terrains non constructibles (5) Dont des habitats légers et écologiques sur terrains non constructibles (2), développer les pastilles STECAL (1), Recyclage de l'eau de puits pour les WC (1), forage de puits (1)</p>	F.B.I	>> L'implantation sur des terrains non constructibles va à l'encontre du Code de l'Urbanisme et de la Loi Climat et Résilience >> Alimentation en eau liée à des enjeux sanitaires et soumis à des réglementations précises.
<p>Utiliser des matériaux écologiques (8) Bois (1), matériaux locaux (2), pour la rénovation des logements en ville (1), pour la construction de logements sociaux (1), matériaux traditionnels présents sur le territoire (1)</p>		>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de qualités architecturales et urbaines des constructions
Logements vacants (25)		
<p>Mettre en place un dispositif de rénovation des logements vacants (13) Préemption ou rachat par la collectivité en cas de vacance prolongée (2), en ville (2), faire un état des lieux des logements vacants à rénover (2)</p>		>> Gestion stratégique de l'urbanisation future
<p>Inciter ou obliger les propriétaires de logements vides à louer ou à vendre (12) Taxer les logements vacants trop nombreux (2) ; Limiter nombre logements par propriétaire à 3 (1) ; Réserver les logements pour habitat principal (1)</p>		>> Aucune possibilité d'obligations de locations ou ventes : droit de propriété.
Logements sociaux (22)		
<p>Création de plus de logements sociaux (18) Pour les jeunes (1), pour les personnes isolées (1), habitat léger comme solution de logements sociaux (1), renouveler les OPH avec les subventions nationales (1), logements sociaux de qualité (2), logements sociaux locatifs (1), Aide des communes pour avoir un logement social (1), ancienne gendarmerie en logements sociaux (1)</p>		>> Gestion stratégique de l'urbanisation future A étudier avec le service Habitat de la CAGG
<p>Arrêter les quartiers uniquement composés de logements sociaux (4) Plus de mixité sociale prévue dans le SCOT (3)</p>		>> OPAH >> PLH
<p>Instauration d'un permis de diviser les logements pour éviter la paupérisation des quartiers de centre-ville et le développement de logements insalubres (1)</p>		A étudier avec le service Urbanisme / ADS / Habitat de la CAGG

RÉSERVOIR D'IDÉES

METTRE EN VALEUR NOTRE PATRIMOINE (339 CONTRIBUTIONS)



Ne relève pas du SCoT ou du PLUi, mais peut être mis en œuvre par la CAGG

F.B.I

Ne peut pas être mis en œuvre par la CAGG

Patrimoine bâti/historique (105)

Rénover le patrimoine bâti (47)

Ville de Graulhet (1), patrimoine rural (1), façade du vieux Gaillac (2), en combinant modernité et patrimoine (2), en faisant appel aux chantiers collaboratifs pour développer les compétences du public (6), Revoir à la baisse les exigences « monuments historiques » pour rendre la rénovation plus accessible (1), centres villes et ruelles (6), les friches industrielles (1), en soutenant les personnes qui ont des projets de rénovation touchant au patrimoine (2), rénovation énergétique des bâtiments publics (2), préserver les paysages avec villages médiévaux (1); Accélérer le traitement des dossiers de restauration (1)



>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de qualités architecturales et urbaines des constructions
>> Vigilance : Monuments Historiques gérés par les Architectes des Bâtiments de France

Promouvoir et rendre plus accessible le patrimoine bâti (27)

Ouverture plus régulière (4), Plus d'action lors de la journée du patrimoine (1), gratuité aux sites pour les habitants de l'agglomération et les jeunes (5), en développer la signalétique sur les sites (4), en enlevant la vieille signalétique (1), En partant des morceaux d'histoire des citoyens (1)/information à l'école (1), guide de recensement des sites (2), favoriser les activités quotidiennes au sein des lieux patrimoniaux (1), visites guidées (2)



A étudier avec le service Tourisme de la CAGG

Préserver les monuments du patrimoine (22)

Dont en aidant les propriétaires (1), par exemple par de la défiscalisation (1) ou le changement d'utilisation (1), en diminuant les voitures sur les sites (3), zone piétonne autour des sites (1), entretien des monuments (4), en créant un label (1), en surveillant les zones en périphérie (1), subventions aux centres villes (1), proscrire les constructions sur ces sites (1), inventaire (2); Que la même entité communale entretienne le pont suspendu et les 2 rives de l'Agout (1)

>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de qualités architecturales et urbaines des constructions

Reconversion du patrimoine bâti (6)

En lieux de vie modernisés (1), en lieu pédagogique, comme l'ancienne briqueterie de Peyrole (1), en lieu associatif ou culturels ou locatifs (1), mise en vente du patrimoine public (1), des friches de Gaillac en bâtiment d'usage social (1), anciennes usines (1)



A étudier avec le service Tourisme de la CAGG

Faire respecter les documents d'urbanisme et les exigences ABF (3)

Agir contre les promoteurs immobiliers (1)



>> Police du maire

Patrimoine naturel (93)

Protéger le patrimoine naturel (41)

Sanctuariser les zones boisées, diagnostic sanitaire avant abattage d'arbre (1), en bord de cours d'eau (3), limiter la population sur les zones naturelles (1), interdire l'agriculture intensive aux abords des zones naturelles (1), protection et des arbres et classement pour certaines espèces, notamment à Lisle (9), recenser et valoriser les zones (1), Promouvoir une fréquentation « responsable » des zones naturelles (1), extinction de l'éclairage nocturne (1), Transformer patrimoine naturel en territoire naturel (1), mettre en réserve foncière le parc privé du centre du village de Lisle pour en faire un parc communal (1), rachat des terres pour créer des espaces naturels (1), conservatoires de plantes et végétaux (1), dispositifs préventifs contre les feux de forêt (1), Protéger les zones naturelles de la pollution (2), pas de barrages ni de nouvelles autoroutes (1), gestion de l'eau et zones humides (1), biodiversité (2), préserver les zones sans habitation en ville, poumon de nos villes (1)

>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de préservations paysagères et architecturales

Arrêter l'artificialisation des terres et la perméabilisation des sols (19)

Refuser les projets éoliens (3), interdire l'éolien à moins de 1500m des habitations (1), refuser les lotissements extensifs (3), arrêter les dérogations pour des constructions sur de nouvelles parcelles (1), zones sans habitation, poumons des villes (1), maîtriser le développement sauvage des énergie renouvelables (1)

>> Gestion stratégique de l'urbanisation future

Promouvoir le patrimoine naturel auprès des habitants (16)

Interdire la chasse certains jours pour les promenades (3), enseigner dans les écoles (1), aménagement des berges (4), mise en valeur des chemins de halage (1), chemins de promenades entre les parcelles de champ (1), prévention et formation (1), habitants acteurs de la préservation du vivant (1), communiquer sur les petits chemins publics (1)



A étudier avec le service Tourisme de la CAGG

Mise en place d'une vraie politique de préservation du patrimoine naturel (9)

En lien avec les agriculteurs (1), mise en place d'un suivi du patrimoine naturel (1), interdiction du glyphosate (1), interdiction des sports mécaniques (3), arrêter le développement de routes à grand vitesse, interdire les loisirs coûteux en CO2 : les circuits automobiles, les vols en avions privés de loisir (2)



>> Aucune possibilité de restrictions concernant les usages (emploi d'engrais, type de sport...)

Protéger les paysages (8)

Protection des paysages (5), préserver les paysages de campagne (1), sanctuariser les zones touristiques pour préserver nos paysages (1), pas de lotissement pour préserver nos paysages (1),

>> Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de préservations paysagères et architecturales

RÉSERVOIR D'IDÉES

Aménagement, valorisation touristique (56)		
<p>Créer des promenades de découverte (22) Piétonnisation notamment des centres historiques (5), plus de sentiers fléchés et de chemins de randonnées (équestres, le long des berges) (9), circuits avec panneaux en ville (3), pistes cyclables de long des fleuves (2), circuits touristiques protégés (1)</p>		A étudier avec le service mobilité/Tourisme de la CAGG >> <i>Construction d'une stratégie d'acquisition foncière suivant ces besoins</i>
<p>Embellir le territoire pour le rendre attractif (13) Enterrement des réseaux (2), fleurissement des lieux publics et des habitations (4), aide pour embellir les maisons, notamment les volets (2), végétaliser (1), plus d'entretien pour assurer la propreté (2), intégration paysagère des nouvelles constructions (1), restauration et mise en valeur (1)</p>		>> <i>Prescriptions de règles d'urbanisme en termes de qualités architecturales et urbaines des constructions</i>
<p>Aménager des endroits de plaisance et de convivialité (8) Berges pour la fraîcheur en ville (2), lieux de repos dans les espaces naturels (3), plus de surfaces boisées (1), aménagement des espaces publics (1), allier nature et sport : parcours santé, table de ping pong (1)</p>		>> <i>Construction d'une stratégie d'acquisition foncière/ d'aménagement d'espaces partagés suivant ces besoins</i>
<p>Créer des supports de valorisation du patrimoine (6) Mise en scène (1), cartes des chemins disponibles (2), mise en réseau des circuits touristiques (1)</p>		A étudier avec le service Tourisme de la CAGG
<p>Favoriser le tourisme (5) Création de gîtes insolites (1), diminuer la taxe de séjour (1), autoriser les hébergements touristiques dans toutes les zones (1), tourisme vert pour le dynamisme économique sans assécher la vie locale (1), tourisme de proximité (1), Aménager les cœurs de ville et village (espaces verts et de convivialité pour les rendre plus attractifs) (1)</p>		>> <i>Gestion stratégique de l'urbanisation future en termes de développement touristique</i>
<p>Réhabiliter les chemins communaux et impasses du domaine public (1)</p>		A étudier avec le département, le service voirie de la CAGG et référents des communes
<p>Promouvoir le tourisme ecoresponsable (1)</p>		A étudier avec le service Tourisme de la CAGG
Patrimoine culturel (20)		
<p>Favoriser l'organisation d'événements culturels (10) Billetterie en ligne (1), pour lutter contre l'isolement et créer de la mixité sociale (1), renommée de Gaillac : événements de grande ampleur (1), événements de grande ampleur (zones rurales) pour faire rempart contre la montée des populisme (1) ; Pérenniser les festivals de musique et de théâtre de rue (1) ; Supprimer les différences tarifaires notamment en matière d'accès à la culture (1)</p>		A étudier avec le service Tourisme de la CAGG
<p>Créer un lieu de culture (4) Dans un ancien bâtiment industriel (1), musée (1), musée rénové plus vivant (1)</p>		A étudier avec le service Tourisme de la CAGG
<p>Développer une identité au territoire (3) Traditions régionales (1)</p>		A étudier avec le service Tourisme de la CAGG
<p>Créer de l'animation culturelle (3) Circuits touristiques folkloriques (1) ; Faire venir des artisans et petits commerces d'art (1) ; Installation d'œuvres d'art avant-gardistes en centre-ville (1)</p>		A étudier avec le service Tourisme de la CAGG
Information, communication, financement autour du patrimoine (65)		
<p>Améliorer la communication pour promouvoir le patrimoine (20)</p>		
<p>Faire de la pédagogie pour faire connaître le patrimoine, notamment auprès des écoles (14) Informer les jeunes sur leur rôle futur de préservation (1)</p>		
<p>Organiser des événements pour promouvoir et ainsi préserver le patrimoine historique, naturel, culturel (12)</p>		
<p>Soutenir les associations et les initiatives individuelles de préservation/valorisation du patrimoine ou qui favorise le lien et la solidarité (8)</p>		A étudier avec le service communication/Tourisme de la CAGG
<p>Mieux communiquer sur l'état du patrimoine naturel (3)</p>		
<p>Créer des formations pour répondre au besoin de restauration du patrimoine (3), Partage de savoirs faire (1)</p>		
<p>Soutenir le travail des mairies sur l'entretien du patrimoine (5), Enveloppes budgétaires plus importantes (1), faciliter la maintenance (1), faire appel au mécénat (2)</p>		

RÉSERVOIR D'IDÉES

AMELIORER LES DEPLACEMENTS (464 CONTRIBUTIONS)



Ne relève pas du SCoT ou du PLUi, mais peut être mis en œuvre par la CAGG

F.B.I

Ne peut pas être mis en œuvre par la CAGG

Transports en commun (172)

<p>Développer le réseau des TC / Augmenter les dessertes (74) : ligne directe Rabastens-Toulouse (1), villages (3), entre les villages (3), entre Lisle sur Tarn et Lavour, Lisle et Gaillac (1), vers Toulouse (1), village sur la nationale 988 (1), entre bassins de vie (1), inter pôle économique (1), en zone rurale (2), lien zone rurale-zone urbaine (2), quartiers d'habitats collectifs et sociaux (2), quartiers éloignés du centre-ville (1), Navettes vers centres médicaux (1), lignes supplémentaires (3), rétablissement des lignes supprimées (1), pour enfants scolarisés (1), vers les grandes villes (1) petits bus (1), amélioration (2), améliorer l'offre (3), pérenniser l'existant (1)</p>		<p>A étudier avec le service mobilité de la CAGG</p>
<p>Augmenter et améliorer l'offre ferroviaire (30) Fréquence (5) Ligne Rabastens-Toulouse (1), doubler ligne Toulouse-Albi (1), et desserte (1), ligne passant par Graulhet (1), réhabilitation des anciennes lignes et lignes transversales (4), petites gares (1), nouvelles lignes (1) ; Liaison avec pistes cyclables (1), fiabilité (3), confort (1), accessibilité des gares (3), stationnement dans la gare de Couffouleux (1)</p>		<p>A faire remonter auprès de la Région, compétente sur les transports ferroviaires</p>
<p>Gratuité et tarifs bas des TC (28) Gratuité (9), Tarifs attractifs (3), Navettes gratuites (1), navettes bus à petits prix ou gratuites entre villes moyennes (2), gratuité bus en agglomération (1), agir auprès de la SNCF pour tarifs plus attractifs (1), trains moins chers (2), moins cher que voiture individuelle (2), TC gratuit pour les enfants sur les trajets école-maison (1), forfait annuel sur tout le territoire modulé en fonction des revenus du foyer (1), peu cher ou gratuit entre les villages et les plus grosses agglomérations (Gaillac) (1), abonnements à tarifs incitatifs (1), gratuité en ville (1), gratuité des bus (1), gratuité des trains (1)</p>		<p>A étudier avec le service mobilité de la CAGG</p>
<p>Promouvoir les TC et augmenter leur fréquence (19) Zone rurale (1), vers Toulouse (1)</p>		<p>A étudier avec le service mobilité de la CAGG</p>
<p>Améliorer et développer le Transport A la Demande (11) Mise en place (5), développer et améliorer le TAD existant (5), pour le déplacement entre villages (1)</p>		<p>A étudier avec le service mobilité de la CAGG >> TAD présent sur l'ensemble du territoire</p>
<p>Améliorer les TC en s'adaptant plus aux besoins des usagers (8) Dont soirées spectacle (1), adapter les horaires aux besoins des usagers (sortie d'école, travail, ligne de train) (4), supprimer les lignes non fréquentées (1), autoriser les vélos à monter à tous les arrêts de bus (1)</p>		<p>A étudier avec le service mobilité de la CAGG</p>
<p>Investir dans les TC (2) Achat de terrains pour faire des voies ferroviaires et créer des routes réservées aux bus</p>		<p>>> La Région étant compétente en matière de réseau ferroviaire, Gaillac Graulhet Agglomération n'a pas vocation à acquérir du foncier au profit de ces aménagements (gestion foncière avec RFF). F.B.I >> Gaillac Graulhet Agglomération peut établir des réserves foncières préférentielles pour la gestion des infrastructures routières (création de voie, élargissement de la chaussée...) dont elle a la gestion.</p>

Modes actifs (132)

<p>Augmenter le nombre de pistes cyclables (45) : dont non bétonnées (1), plus de vélo et moins de voitures en ville (1), développer la mobilité douce (1)</p>		<p>A étudier avec le service mobilités de la CAGG suivant les besoins remontés dans leur Plan de Mobilité Rural >> Construction d'une stratégie d'acquisition foncière suivant ces besoins</p>
<p>Assurer la sécurité et le confort des pistes cyclables (27) : point d'eau (1), propreté (1), limiter vitesse (1), parcs à vélo conséquents et surveillés (4), réparer les nids de poule (2), voie verte quartier Quintals-centre-ville (1)</p>		<p>A étudier avec le service mobilité de la CAGG</p>
<p>Promouvoir l'usage du vélo électrique/vélo et autre mobilité douce (23) par exemple en proposant des essais de vélo, vélos électriques, wheel (2) ou en encourageant financièrement l'achat de vélo ou de vélo électrique (7)</p>		<p>A étudier avec le service mobilité de la CAGG</p>

RÉSERVOIR D'IDÉES

<p>Piétonnisation et accessibilité handicap (19) Accessibilité handicap (4) ; trottoirs (3), pour pallier l'urbanisation de l'axe Nord Sud gaillacois (1), aussi dans les zones construites habitables (1), mutualisation des déplacements piétons, pédibus (1), passerelles (1), pour rendre la ville aux enfants (1), trottoirs urgents sur la D87 de Parisot (1), sécurité des piétons (1), Sécurité de nos piétons avec des trottoirs "révisés" (1)</p>	<p><i>Normes handicapés réglementées par le Code de la Construction</i> Piétonnisation : A étudier avec le service mobilités de la CAGG suivant les besoins remontés dans leur Plan de Mobilité Rural F.B.I >> <i>Réflexion à porter sur les aménagements futurs en matière d'espaces partagés</i></p>
<p>Créer un réseau cyclable large et cohérent (favorisant notamment le trajet domicile-travail-école) (14) Développer les pistes cyclables en zone rurale et péri-urbaine (7) Exemple de la Véloroute de la vallée du Tarn ou Eurovelo (2), pourvoir faire de grands trajets en vélos électriques (1)</p>	<p>A étudier avec le service mobilités de la CAGG suivant les besoins remontés dans leur Plan de Mobilité Rural  >> <i>Construction d'une stratégie d'acquisition foncière suivant ces besoins</i></p>
<p>Créer des liaisons entre les pistes cyclables et les autres TC (4) : Avec la gare (3), avec les bus (2), autoriser les vélos à monter dans les bus départementaux (1)</p>	<p>A étudier avec le service mobilités de la CAGG suivant les besoins remontés dans leur Plan de Mobilité Rural  >> <i>Construction d'une stratégie d'acquisition foncière suivant ces besoins pour aménagements adéquates</i></p>
<p>Infrastructures routières (75)</p>	
<p>Entretien et amélioration du confort et de la qualité des routes (39) Amélioration de l'état des routes en campagne (1), bas-côtés (1), Qualité des infrastructures (1), suppression des ralentisseurs (3), suppression des ronds-points trop petits (1), réfection des routes principales de circulation, plus larges et de meilleure qualité (1), rénovation de toutes les routes, des départementales aux petits chemins (1), en priorité les route dangereuses car détériorées (1), au sein des communes (1), sécurité routière à renforcer (1), trottoirs "révisés" (1) ; Mettre à jour la signalisation routière (1)</p>	<p> A étudier avec le département, le service voirie de la CAGG et référents des communes</p>
<p>Création de nouveaux axes ou amélioration de circulation (10) Axe Graulhet-Puylaurens-Revel-Castelnaudary (1), axe plus rapide vers Castres (1), pas de nouvelles (auto)route sur les terres agricoles (1), passerelle Rabastens-Couffouleux (1), circulation sur la nationale 988 (1), circulation du passe-pont à revoir (Cami de l'Aousel pas adapté) (1), par un rond-point sur la route de Montauban (1), construction d'un 2e pont à Rabastens (1), Élargissement du pont (1) ; Faciliter l'accès aux axes routiers pour les zones rurales (1)</p>	<p><i>Certaines voiries ne sont pas du ressort de la CAGG</i>  A étudier avec le département, le service voirie de la CAGG et référents des communes</p>
<p>Réduire la circulation en ville (10) En centre-ville (1), réduire les déviations d'axes importants par des petites routes et centre de village (2), plus de routes classées départementales (1), favoriser les flux vers l'autoroute ; exemple : axe Gaillac-Albi (1), contournement de Briatexte (axe Graulhet-Toulouse) (1), étaler les horaires de travail pour éviter les engorgements des grandes villes (1), dévier les camions des villes et villages (1), Dévier les camions des villes et villages (1)</p>	<p><i>Certaines voiries ne sont pas du ressort de la CAGG</i>  A étudier avec le département, le service voirie de la CAGG et référents des communes</p>
<p>Réduire la vitesse (10) Réduire (2), notamment sur départementales (1), Zones résidentielles de Couffouleux (1) ou en cœur de bourg (1), problème de sécurité lié à la vitesse trop élevée (1), sécurité vélo et piéton (1), aménagement de dos d'ânes (1), faire respecter la limitation 30km/h (1), écluses de ralentissement (1)</p>	<p> A étudier avec le département, le service voirie de la CAGG et référents des communes</p>
<p>Repenser les stationnements (5) Plus nombreux (2), sur les lieux prioritaires de santé (1), en dehors des villes pour rendre les espaces publics aux piétons (1), penser aux stationnements quand nouveaux logements créés (1)</p>	<p> A étudier avec le service mobilités de la CAGG suivant les besoins remontés dans leur Plan de Mobilité Rural >> <i>Construction d'une stratégie d'acquisition foncière suivant ces besoins pour aménagements adéquates</i></p>

RÉSERVOIR D'IDÉES

Remettre les départementales à 90km (1)		A faire remonter auprès du Département
Réduction des déplacements voiture (33)		
Réduire les déplacements voiture individuels (12) Sur trajet travail-étude (1), pour aller à la gare (1), bus pour Lisle ou Gaillac (1), Lutter contre les déplacements abusifs (1), arrêter la voiture (1)		>> <i>Gestion stratégique de l'urbanisation future pour limiter l'étalement et les discontinuités entre les secteurs clés du quotidien</i>
Rapprocher les usages (mairie, école, habitation, lieu de travail, autres services) (8) Pour nos aînés (1), en décentralisant les services (1), ne plus autoriser de lotissements dans des communes éloignées des lieux de travail (1)		
Réduire les espaces accessibles en voiture (6) Centre-ville (3), sauf pour PMR (1), fermer périodiquement des routes (1), Limitation des stationnements automobiles (1)		A étudier avec le service mobilité de la CAGG
Stationnements voitures en périphérie pour permettre liaison avec modes actifs (6) Parking extérieur et petite navette (1), parking relais (2), à la gare de Couffoulex (1),		A étudier avec le service mobilité de la CAGG >> <i>Construction d'une stratégie d'acquisition foncière suivant ces besoins</i>
Encourager financièrement la réduction de l'utilisation de la voiture (1) Augmenter les transports en commun à des prix moins cher que la voiture individuelle		A étudier avec le service mobilité de la CAGG
Mobilité décarbonée (30)		
Encourager le développement des véhicules propres (11) Encourager financièrement leur achat (2), les déplacements non polluants (2) ; Favoriser les carburants produits localement (1) ; Autoriser le carburant par huile usagée dans le Tarn (1)		A étudier avec le service mobilité de la CAGG
Développer les bornes de recharges électriques ou H2 (9) Avec des stations solaires ou à cogénération (1), à Gaillac (1), sécuriser les points de charges (H2 ou électrique) (1), accessible pour les personnes en immeuble (1)		>> <i>Prescriptions de règles d'urbanisme en termes d'aménagement des espaces de stationnement au profit de l'installation de bornes</i>
Mettre en place des transports en commun urbains non carbonés (9) : Navettes (2), pour le lien villages-arrêt de bus vers Toulouse (1), Calèche (1), biogaz pour les transports à partir de la méthanisation (élevage) (1)		A étudier avec le service mobilité de la CAGG
Transport non électrique en libre-service (1)		A étudier avec le service mobilité de la CAGG
Covoiturage et autopartage (22)		
Encourager et développer les services covoiturage (15) Pour tous les déplacements de la vie quotidienne (1), Adhérer au réseau pouce (2), plateforme web ou outil (2), système de covoiturage ou BlaBlaCar local en milieu rural (2), réseau local de covoiturage (2), que le Tex desserve les aires de covoiturages de Lisle-sur-Tarn, Rabastens et St Sulpice (1)		A étudier avec le service mobilité de la CAGG
Créer des aires de covoiturage (3) Des aires urbaines et gratuites (1)		A étudier avec le service mobilité de la CAGG >> <i>Construction d'une stratégie d'acquisition/réserve foncière suivant ces besoins pour des aménagements adéquates</i>
Développer l'autopartage (4) Autopartage pour les personnes en recherche d'emploi (1) ; Mutualiser les déplacements avec l'autopartage (2) ; Création d'une application pour l'autopartage (2) : Pour les zones rurales, application de type Citiz		A étudier avec le service mobilité de la CAGG

RÉSERVOIR D'IDÉES

AMÉLIORER LES SERVICES, COMMERCES ET EQUIPEMENTS DU QUOTIDIEN (280 CONTRIBUTIONS)



Ne relève pas du SCoT ou du PLUi, mais peut être mis en œuvre par la CAGG

F.B.I

Ne peut pas être mis en œuvre par la CAGG

Accessibilité et proximité des services (157)

<p>Avoir accès à plus de services du quotidien (65) : Dont guichets institutionnels (4), bureaux de poste (4), épicerie (1), banque (1), médiathèque (2), ludothèque (1), salle de spectacle (1), équipements sportifs et culturels (4), CCAS (1), gare, SNCF (2), Crèches (5), Action sociale (2), Pharmacie (1), Maison de services publics (3), École primaire (2) dont 1 à Rabastens, Parcs (2), Accueil petite enfance (2), Piscine (3) dont 1 ailleurs qu'à Gaillac, Photocopie (1), Lycée (1), Réparation objets (1), Café de service public (1), Point de distribution automatique (1), Vente de produits locaux (4) ; créer des régies de quartiers prêt de matériel, équipement informatique (1) ; créer des lieux de mécanique / garages pour les jeunes et favoriser les relations intergénérationnelles (1) ; proposer des services pour toutes les générations (1) ; proposer une mixité des destinations des équipements (1) ; Maisons de jeunes/ skate-parks etc. obligatoire par quartier (1) ; Aider les associations pour le sport, la culture, la nature, et aider pour y avoir accès (1) ; Bar à jeux (1)</p>	<p>>> Gestion stratégique de l'urbanisation future en termes de développement d'équipements</p>
<p>Améliorer les déplacements vers les services publics (41) : Veiller à l'accessibilité par les plus éloignés (6) Favoriser les déplacements à vélo (4) ; Zones piétonnes (3) ; Accessibilité par les transports en communs (7) ; transports en commun décarbonés (5), Veiller à l'accessibilité des services par les personnes handicapées (2) ; calèche (1) ; Parking gratuits devant les services publics (5) ; réduire le nombre d'agences immobilières (1) Bornes de recharges électriques (1)</p>	<p>>> Gestion stratégique de l'urbanisation future en termes de développement d'équipements</p>
<p>Proposer des services ambulants et itinérants (16) : Marchés (1) services publics (8), épiceries (2), producteurs locaux (2), boutiques et commerces (4), services de santé (1)</p>	<p> A étudier avec le service Economie/Attractivité de la CAGG</p>
<p>Protéger et redéployer les services publics sur le territoire (15) : Préserver les services publics de proximité (9) ; maintenir les services publics dans les communes rurales (5) ; identifier les services manquants (1)</p>	<p>>> Gestion stratégique de l'urbanisation future en termes de développement d'équipements</p>
<p>Proposer des services mutualisés sur le territoire (10) : Développer des tiers-lieux (3) ; Mettre en place des espaces communs pour les rencontres – discussions – partage entre habitants (1) ; services de livraison mutualisés et locaux (1) ; salles communes et matériel en commun pour les associations (2)</p>	<p>>> Gestion stratégique de l'urbanisation future en termes de développement d'équipements</p>
<p>Faciliter l'accès au numérique (7) : Permettre l'accès au numérique pour tous les habitants du territoire ; Favoriser les outils informatiques et de communication pour les services et commerces du territoire (1) ; Fibre numérique (1) ; développer des services en ligne locaux (1) Non à la 5G (1)</p>	<p>>> Construction d'une stratégie d'acquisition foncière/ d'aménagement d'infrastructures suivant ces besoins</p>
<p>Améliorer la sécurité incendie (1) : par des bornes incendies (1)</p>	<p>>> Construction d'une stratégie d'acquisition foncière/ d'aménagement d'infrastructures suivant ces besoins</p>
<p>Ne pas supprimer de places de parking au nom de l'écologie (1)</p>	<p>F.B.I >> Gestion stratégique de l'aménagement de stationnement suivant les besoins estimés et calibrés</p>
<p>Plus d'humains dans les services (impôts, sécurité...) pas tout numérique (1)</p>	<p></p>
<p>Proposer un développement équilibré du territoire (76)</p>	
<p>Veiller à un développement équilibré du territoire (8) : Proposer une politique globale de développement par bassin de vie notamment pour les équipements sportifs & récréatifs (3) ; ne pas privilégier uniquement les centres – villes (6) ; aide envers les activités autres que la restauration (1) ; Lutte contre la désertification rurale (1) ; Arrêter la construction de nouveaux équipements sportifs ou récréatif à l'échelle communale. Ces équipements doivent être réfléchis de façon globale (1)</p>	

RÉSERVOIR D'IDÉES

<p>Interdire la création et l'agrandissement de grandes surfaces (30) : Stopper l'installation d'infrastructures favorisant l'achat à distance (1) ; stopper le développement de grandes surfaces notamment en zones périphériques (6) ; créer des zones avec producteurs locaux uniquement, pas de grandes enseignes (1) ; Trouver un équilibre entre grand centre commercial et petits commerces sur le territoire ;</p>	<p>>> Construction d'une stratégie de développement urbain spécifique aux équipements et aux commerces</p>
<p>Privilégier l'implantation de commerces, services, équipements en centre villes et villages (22) : Valorisation des centre-bourgs (12) ; rénovation des centres-villes et notamment des routes à Graulhet (2) ; Aider les territoires à être 100% en zone de revitalisation rurale (1) ; Réserver 1/5eme des zones pour les espaces publics (1) ; Réserver 1/5eme des zones pour les écoles (1)</p>	<p>>> Construction d'une stratégie de développement urbain spécifique aux équipements et aux commerces</p>
<p>Utiliser des locaux existants et vacants pour le développement des services – commerces – équipements (11) : Mise à disposition de bâtiments municipaux vides (4)</p>	<p>>> Construction d'une stratégie de développement urbain spécifique aux équipements et aux commerces</p>
<p>Ne pas négliger les quartiers périphériques au profit du centre-ville et des espaces commerciaux (3) : Être sensible à l'organisation des activités entre centre-ville et périphéries (1), développer les commerces en zone semi-rurales (1)</p>	<p>>> Construction d'une stratégie de développement urbain spécifique aux équipements et aux commerces</p>
<p>Développer les commerces et services adaptés aux besoins des habitants (2) Associer la population aux projets (1) ; Estimer les besoins des habitants pour les années à venir (1)</p>	<p>>> Construction d'une stratégie de développement urbain spécifique aux équipements et aux commerces</p>
<p>Accessibilité des professionnels de santé (29)</p>	
<p>Lutter contre les déserts médicaux (14) : Création de maisons médicales / maisons de santé intercommunales (9) ; proposer un maillage permettant à chacun d'avoir un professionnel de santé à moins de 10 km de chez soi sur tout le territoire (1) ; présence d'associations de maintien et d'aides à domicile (1) ; avoir des navettes spécifiques vers les centres de soin (1)</p>	<p> >> Construction d'une stratégie de développement urbain afin de faciliter le développement d'équipements médicaux mais aucune maîtrise via le SCoT et PLUi pour inciter un actif du milieu médical à venir s'installer sur le territoire</p>
<p>Améliorer l'offre médicale sur le territoire (15) : Médecins généralistes (3), spécialistes tels que radiologie (2), ophtamologie (1), kiné (1) , infirmières (1), ambulance (1), urgences (1) et urgences pédiatriques (1), médecine salariée (1), services et commerces de santé (2)</p>	<p> A étudier avec le service Economie/Attractivité de la CAGG</p>
<p>Actions d'accompagnement au développement de commerces et services (18)</p>	
<p>Promouvoir et faciliter l'accès aux activités et services du territoire (10) Élargir les horaires d'accueil des services (3) ; Diffuser davantage les numéros de contact des services ; Peser auprès de l'État pour un retour des services publics dans les territoires ; Rendre facile la connaissance des différents vendeurs et producteurs de la région (petits lieux de vente peu connus)</p>	<p> A étudier avec le service Economie et référent des communes de la CAGG concernant les actions d'accompagnement au développement du commerce</p>
<p>Aider aux installations de commerces et de services (5) Aider aux installations (financement, démarches admin, etc.) ; Soutenir la création d'entreprise (ex : permanences de l'écosystème de l'entrepreneuriat, subvention à la réhabilitation de locaux dans les petits villages) ; Salarier les professionnels de santé ; Association de commerçants ; Allonger les délais de paiement des factures de la collectivité (eau, ordure, assainissement), ou nous permettre d'anticiper ces dépenses grâce à un estimatif antérieur à l'émission de la facture, permettre un paiement en plusieurs fois.</p>	<p> A étudier avec le service Economie et référent des communes de la CAGG concernant les actions d'accompagnement au développement du commerce</p>
<p>Créer réseaux de voisins pour l'entre-aide (2)</p>	<p></p>
<p>Devenir une référence nationale sur le sans plastique dans les commerces (1)</p>	<p> A étudier avec le service Economie/Attractivité/Déchets de la CAGG</p>